

Rapport Annuel 2013

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS



Sivom
RÉGION MULHOUSIENNE

TABLE DES MATIERES

Préambule	Page 03
Les faits marquants en 2013	Page 04
<ul style="list-style-type: none">▶ Elaboration du Programme Local de Prévention▶ Optimisation collecte sélective Mulhouse et Illzach▶ Conteneurisation des collectes▶ Caractérisation des ordures ménagères▶ Amélioration de la valorisation énergétique à l'UIOM de Sausheim▶ Contrôle semi-continu des dioxines furanes à l'UIOM	
Les missions	Page 11
<ul style="list-style-type: none">▶ Habitants et territoire▶ Particularité▶ EPCI adhérents aux missions «traitement et collectes sélectives»▶ Carte du SIVOM toutes missions confondues	
La maîtrise des déchets	Page 14
<ul style="list-style-type: none">▶ Une politique globale▶ Prise en charge des déchets dans toute leur diversité▶ Prééminence du recyclage et de la valorisation▶ Recyclage des déchets : harmonisation des consignes de tri▶ Optimisation du traitement de ce qui ne peut être valorisé▶ Résultats chiffrés marquants en 2013▶ Les outils de communication	
Le traitement des déchets	Page 26
<ul style="list-style-type: none">▶ L'usine de valorisation énergétique des résidus urbains▶ Le Centre de tri d'Illzach	
La collecte sélective des déchets ménagers	Page 42
<ul style="list-style-type: none">▶ La gestion des déchetteries▶ Autres collectes de déchets occasionnels ménagers▶ La collecte sélective par apport volontaire▶ La collecte sélective en porte-à-porte▶ Qualité du tri des papiers, cartons et bouteilles plastiques▶ La récupération des métaux ferreux et non ferreux▶ La prévention de la production de déchets	
Les chiffres clés	Page 67
<ul style="list-style-type: none">▶ Evolution des déchets ménagers▶ Synthèse par rapport aux objectifs du Grenelle de l'Environnement	
Le coût du service	Page 70
<ul style="list-style-type: none">▶ La mission «Traitement des résidus urbains »▶ La mission « collectes sélectives »▶ Evolution des soutiens Eco-Emballages▶ Evolution des soutiens Ecofolio▶ Les autres Eco-organismes▶ Prix moyen de reprise des matériaux triés	
Les perspectives pour 2014	Page 76
Annexes : 7 tableaux détaillés des tonnages	Pages 77 à 83
Annexes : 5 graphiques – Evolution des tonnages	Pages 84 à 88

Préambule

Le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 en application de la loi n° 95-101 du 02 février 1995, dite loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement.

Il est dressé pour l'ensemble des communes du SIVOM de la région mulhousienne pour lesquelles le syndicat exerce ses compétences, et est présenté à l'assemblée délibérante « dans les 6 mois qui suivent l'exercice concerné ».

Ce document est ensuite tenu à la disposition du public au siège du SIVOM et est transmis aux maires des communes ou établissements publics membres qui en font rapport à leurs conseils municipaux ou leur comité d'administration.

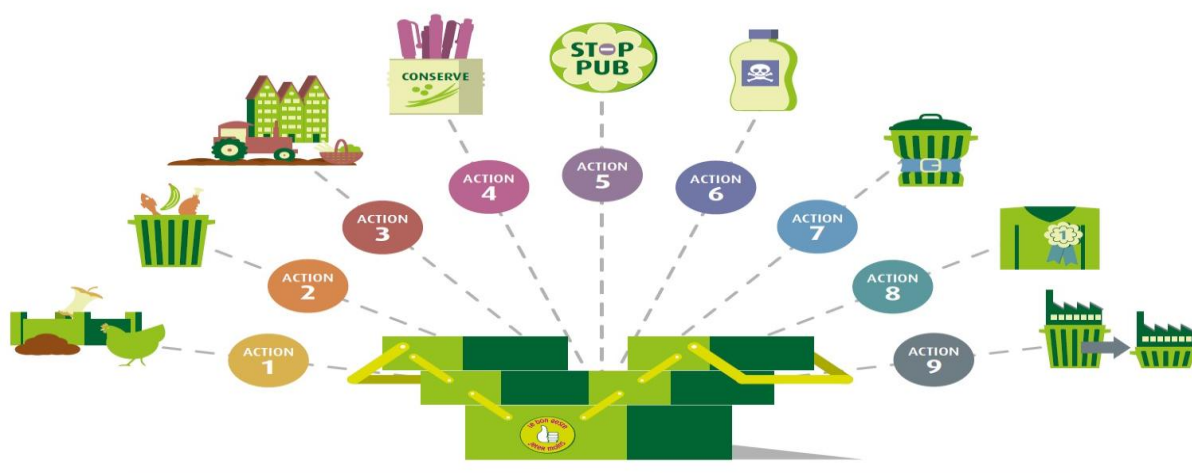


Les faits marquants en 2013

► Elaboration du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) par m2A

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a arrêté le Programme Local de Prévention des déchets de la région mulhousienne fin 2013, dans le cadre d'un accord-cadre signé en octobre 2012 avec l'ADEME, sur la période 2013-2017. Cette démarche engage la collectivité à réduire de **7 %** des ordures ménagères et assimilés (OMA), soit une baisse de **-24 kg** par habitant, ou **-6 000 t** au total à l'horizon 2017.

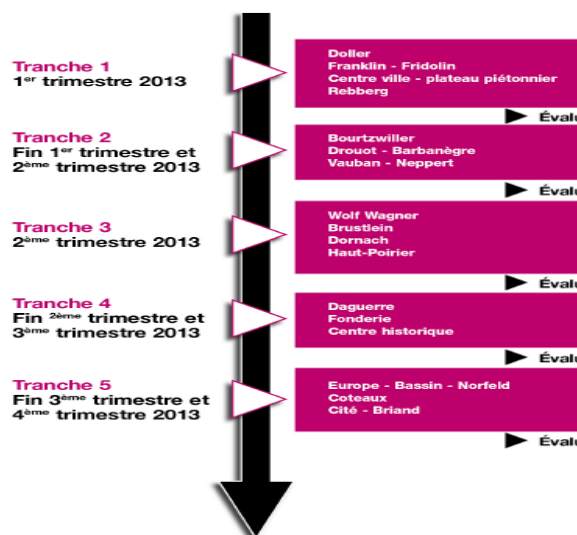
Le SIVOM de la région mulhousienne est partie prenante pour la mise en œuvre de trois actions sur les neuf que comprend le PLP : réduire les déchets de cuisine et de jardin par le compostage individuel et collectif, promouvoir et favoriser le remploi, et enfin agir sur la dangerosité des produits en optimisant la collecte de déchets dangereux.



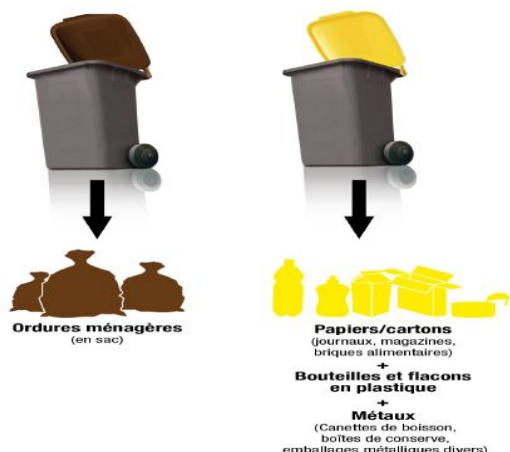
► Optimisation de la collecte sélective sur les territoires de Mulhouse et d'Illzach

Après une période d'expérimentation dans le quartier de Mulhouse-Dornach, la Ville de Mulhouse, m2A et le SIVOM de la région mulhousienne ont choisi de généraliser la collecte sélective en porte à porte à Mulhouse et Illzach (janvier 2014) en vue d'augmenter les tonnages et le recyclage des papiers, journaux et emballages légers recyclables.

Le dispositif a été mis en œuvre **en 2013** progressivement, en 5 phases successives, pour une population concernée de **115 000 habitants**.



► Conteneurisation des collectes



Pour accompagner ce dispositif, la plupart des foyers ont été dotés de bacs à roulettes pour une collecte plus propre et plus facile, le bac à couvercle brun pour les ordures ménagères, le bac à couvercle jaune pour la collecte sélective.

Le SIVOM a attribué à la **société PLASTIC OMNIUM** le marché d'enquête, de distribution et de fourniture des bacs.

Quelques chiffres du volume d'activité lié à ce marché de conteneurisation :

Prestations	Bacs « OM »	Bacs « CS »	Total MULHOUSE	Total ILLZACH
Enquêtes totales	20 073			
dont MULHOUSE	17080		17 080	
dont ILLZACH	2 993			2 993
Distributions totales y compris ajustements	34 712			
dont MULHOUSE	28 412		28 412	
dont ILLZACH	6 300			6 300
Fournitures totales	35 609			
dont MULHOUSE	13 780	13 598	27 378	
dont ILLZACH	3 174	2 969		6 143
dont Stock	2 088			
Fournitures aux habitants	16 758	16 568	33 521	
Retrait d'anciens bacs			5 317	

Nota : Les anciens bacs ont été retirés auprès des habitants s'ils le souhaitaient.

► Etude de caractérisation des ordures ménagères sur une base MODECOM

Cette étude de caractérisation concerne uniquement les ordures ménagères résiduelles. Elle s'est avérée nécessaire pour accompagner l'élaboration du programme local de prévention des déchets sur le territoire m2A.

Deux campagnes sont prévues pour fiabiliser l'analyse de la composition des déchets étudiés, et intégrer l'effet de la saisonnalité en analysant la période de tonte, et la période hors tonte.

La première campagne s'est déroulée au printemps 2013 ; la deuxième est réalisée début 2014 par le bureau d'étude AUSTRAL.



Les résultats de la 1^{ère} campagne sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

1 ^{ère} campagne caractérisation printemps 2013		Moyenne générale avec pondération		Potentiel de valorisation		Principales actions de prévention
		%	kg/hab/an	organique	matière	
Déchets fermentescibles	Produits alimentaires non déballés ou partiellement consommés	5,60%	15,7	86,7		gaspillage alim
	Fermentescibles issus des restes de repas	1,20%	3,4			gaspillage alim
	Restes de pain	1,40%	4			gaspillage alim
	Produits non consommables issus de la préparation des repas	14,30%	40			compostage
	Liquides alimentaires non consommés	0,50%	1,5			gaspillage alim
	Déchets verts	7,40%	20,6			compostage
	Autres putrescibles	0,50%	1,5			
Papiers	Emballages Papiers	0,30%	0,9	25,2		
	Journaux, revues, magazines	2,10%	5,8			
	Imprimés publicitaires	2,40%	6,8			STOPPUB
	Papiers bureautiques	2,80%	7,9			limiter l'impression
	Papiers non recyclables	1,40%	3,8			
Cartons	Emballages cartons plats	3,60%	10,1	17,8		
	Emballages cartons ondulés	2,00%	5,7			
	Autres cartons	0,70%	2			
Composites	Emballages recyclables	0,60%	1,7	7,7		
	Petits appareils électroménagers	0,30%	0,8			
	Autres composites	1,80%	5,2			
Textiles		3,20%	9	9		
Textiles sanitaires	Couches	5,60%	15,5	32,4		encourager couches lavables
	Autre Fraction hygiénique	0,50%	1,3			
	Fraction papiers souillés	5,60%	15,6			
Plastiques	Bouteilles et flacons PET	1,30%	3,7	39,6		encourager conso eau du robinet
	Bouteilles et flacons PEHD	0,90%	2,6			
	Autres emballages plastiques acceptés selon extension des consignes	4,60%	12,8			
	Autres emballages plastiques refusés selon extension des nouvelles consignes	4,20%	11,7			
	Autres plastiques (non emballages)	3,20%	8,8			
Combustible non classés	Bois	0,80%	2,3	9,6		
	Autres combustibles	2,60%	7,3			
Verre	Emballages verres	3,70%	10,3	11,6		
	Autres verres	0,50%	1,3			
Métaux	Emballages métaux ferreux	2,20%	6	10,6		
	Emballages aluminium	0,70%	2,1			
	Autres métaux ferreux	0,70%	2			
	Autres métaux	0,20%	0,5			
Incombustibles		2,80%	7,7	7,7		
Déchets spéciaux	Produits chimiques	0,00%	0,1	0,8		réduction de la toxicité
	Tubes fluorescents et ampoule basse conso	0,00%	0,1			
	Piles et accus	0,00%	0,1			
	Autres	0,20%	0,5			
Éléments fins	Entre 20 et 8 mm	5,30%	14,7	20,3		
	Inférieur à 8 mm	2,00%	5,6			
Calcul sur ratio d'OMR de 279 KG /hab/an produits en 2012			279	279	60,6	65,5

L'étude a été menée sur la base d'une répartition de **40 caractérisations** au prorata du nombre d'habitants.



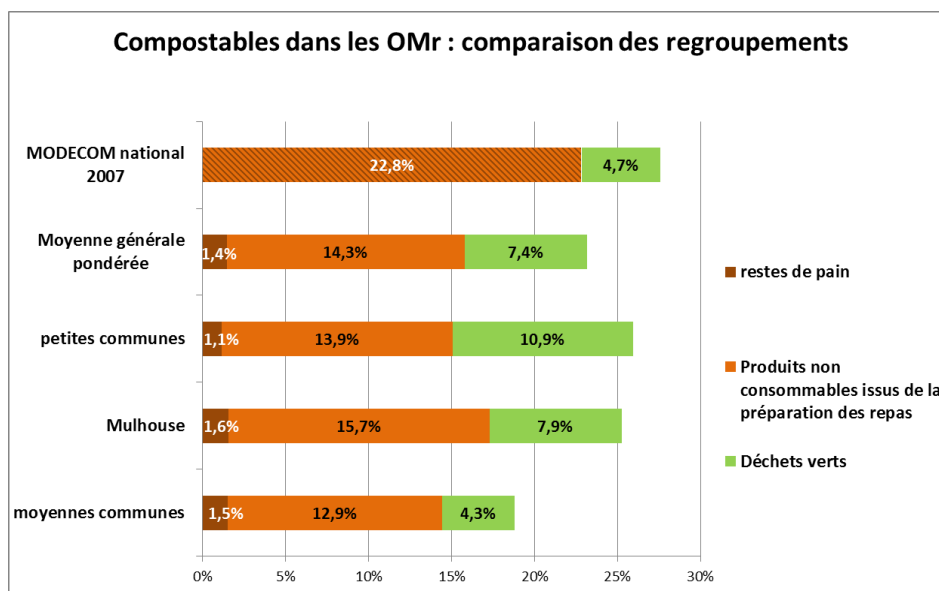
Trois groupes de communes ont été définis :

- ✓ 1^{er} groupe de 29 communes de – 5 500 habitants chacune (total 61 181 hab)
- ✓ 2^{ème} groupe de 8 communes « moyennes » (total 89 962 hab)
- ✓ 3^{ème} groupe avec la ville de Mulhouse (111 273 hab)

Les constats

- ✓ Ecart-types de chaque groupement relativement importants
- ✓ Profils de composition des OMr relativement homogènes entre groupements
- ✓ Quelques focus ci-dessous avec commentaires

Focus : Déchets « Compostables » & Déchets Verts (DV)

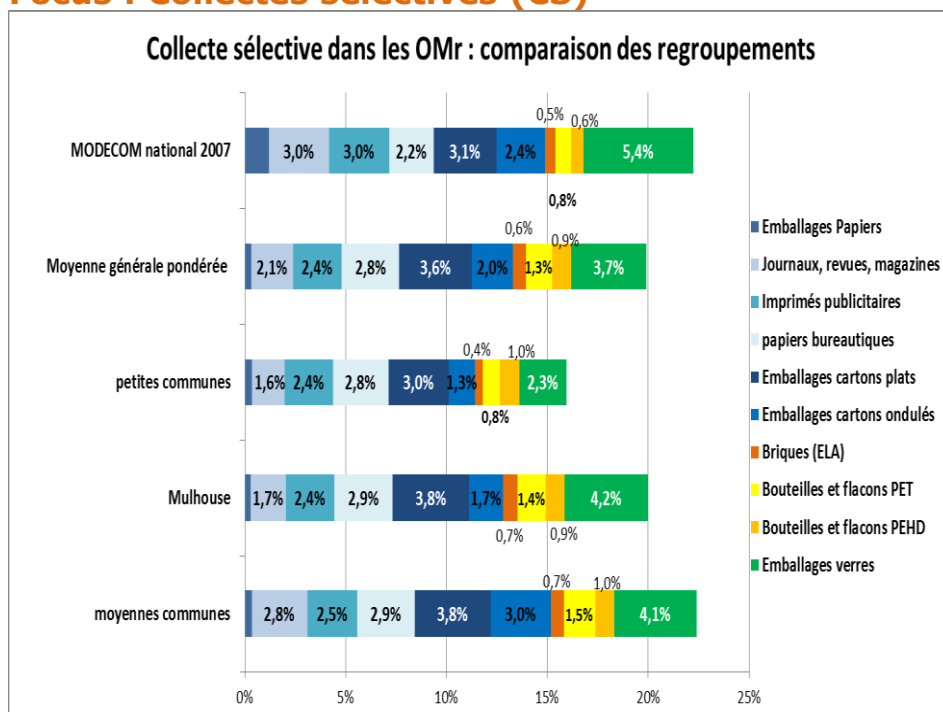


En moyenne sur le périmètre du SIVOM, la proportion de « compostables » est moins importante qu'au niveau national

Les Déchets Verts sont plus présents en moyenne sur le périmètre du SIVOM qu'au niveau national

- ✓ Quelle influence du service DV en porte à porte dans les 10 communes du Bassin potassique ?
 - S'il y a une collecte des DV en porte à porte : moyenne de 4,8% de DV retrouvés dans les OMr, variabilité moyenne (de 0% à 13,6%)
 - S'il n'existe pas de collecte des DV en porte à porte: moyenne de 7,9 % de DV retrouvés dans les OMr, variabilité très importante (de 0% à 43,1%)
 - Ce sont dans les petites communes que la part des DV semble plus importante dans les OMr, qu'elles soient ou non desservies par le système de collecte des DV en porte-à-porte

Focus : Collectes sélectives (CS)



Au total, la proportion de recyclables dans les OMr est moins importante qu'au niveau national

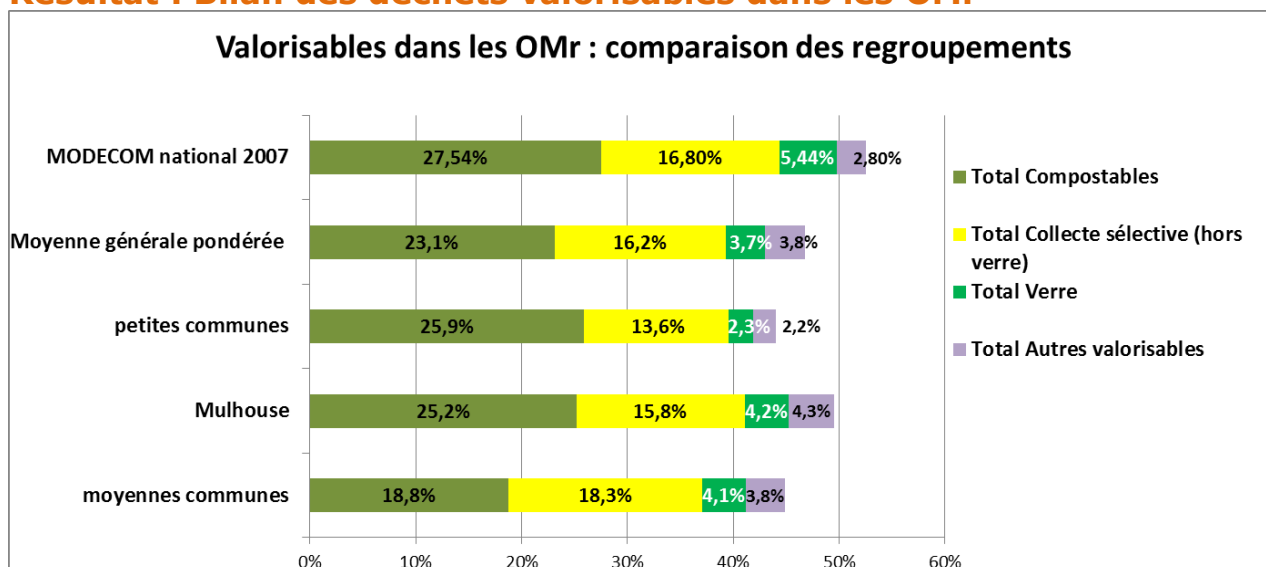
En moyenne sur le périmètre du SIVOM, la proportion de papier/cartons et de verre est plus faible que dans le MODECOM

La part des plastiques recyclables dans les OMr du SIVOM est plus grande qu'au niveau national

✓ Quelle influence du service en porte-à-porte?

- Dans les petites communes, la proportion de CS dans les OMr est de 20% en moyenne lorsque la collecte est en apport volontaire, contre 9,2% en porte-à-porte.
- Dans les communes moyennes, la proportion moyenne de CS dans les OMr est de 18%, que la collecte soit en porte-à-porte ou en apport volontaire.
- La variabilité des proportions de CS retrouvée dans les OMr est plus importante lorsque le service est en apport volontaire.
- Sur Mulhouse, différence notable entre Dornach, collecté depuis 2007 en porte-à-porte, par rapport aux autres quartiers collectés en AV ou au démarrage de la collecte en porte-à-porte.

Résultat : Bilan des déchets valorisables dans les OMr



- ✓ Quelle est la part, en moyenne, des déchets valorisables présents dans les OMr en 2013 sur la base de cette première campagne de caractérisation ?
 - **23,1%** de compostables & déchets verts
 - **16,2%** de collecte sélective
 - **3,7%** de verre
 - **3,8%** d'autres valorisables (textiles, déchets spéciaux et petits appareils électroménagers)

- ✓ Au total, **46,8%** de valorisables sont encore présents dans les OMr

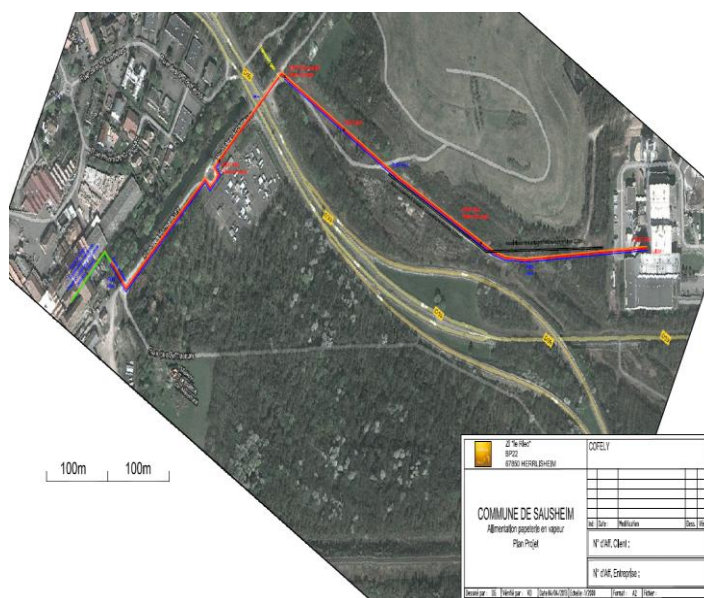
Remarque : Les emballages plastiques non recyclés susceptibles de l'être dans le futur représentent 4,6% des OMr et font donc monter le pourcentage total des valorisables à **51,4%**.

► Recherche d'une meilleure valorisation énergétique de l'UIOM de Sausheim dans le cadre d'un partenariat privé pour la réalisation d'un réseau de chaleur

Le SIVOM recherche une meilleure utilisation du potentiel de valorisation énergétique de son usine d'incinération sous forme de chaleur afin d'améliorer sa performance énergétique à un niveau supérieur à 60%.

Contribuer au développement durable dans le cadre du plan climat de l'agglomération, diversifier et pérenniser les recettes sont les objectifs du partenariat conclu avec la société ENERSICO.

Cette dernière assurera les investissements et l'exploitation d'un réseau de chaleur pour alimenter en vapeur les Papeteries du Rhin situées à Illzach, **à partir de 2015**.



Caractéristiques et quantités de Vapeur répondantes aux besoins prévisionnels de l'industriel :

Quantité de Vapeur prévisionnelle à fournir :	52,2 GWh ± 10%
Débit nominal fourni par l'UIRU :	11,5 t/h
Vapeur saturée non alimentaire à la pression de :	16 bars absolus, +/- 1 bar
Température :	198°C, +/- 5° C
Débit maximum :	13 t/h

► Contrôle semi-continu des dioxines furanes à l'UIOM

Le contrôle semi-continu des dioxines a été mis en service fin novembre 2013.

Ce dispositif permettra une surveillance à fréquence mensuelle, et donc une action plus rapide en cas de dépassement de la norme (0,1 ng/Nm³).

L'obligation réglementaire est fixée au 1^{er} juillet 2014.



Les missions

► Habitants et territoire

Transformé le 1^{er} janvier 1993 en syndicat à la carte, le SIVOM autorise les communes à n'adhérer que pour les missions qui les intéressent et jouit ainsi d'une grande souplesse d'intervention dans des domaines très variés.

Les missions du SIVOM ont un caractère optionnel, ce qui explique que le nombre de communes concernées soit variable pour chacune d'entre elles.

Celles exercées par le SIVOM dans le domaine des déchets sont, d'une part la collecte sélective des déchets recyclables ou valorisables, d'autre part le traitement et l'élimination des déchets qui ne sont pas collectés sélectivement et qui ne peuvent être triés ou valorisés à un moment donné (ordures ménagères résiduelles) :

1. Le traitement des résidus urbains

Cette mission concerne toutes les communes citées ci-après **(49)** et représente **268 462 habitants** d'après le dernier recensement de la population municipale (en simple comptage) arrêté le 1^{er} janvier 2013.

2. La collecte sélective des déchets

Cette mission concerne les communes citées ci-après **(39)** hormis la Communauté de Communes d'Illfurth et représente **258 351 habitants** d'après le dernier recensement de la population municipale (en simple comptage) arrêté le 1^{er} janvier 2013.

3. Les populations

Il est précisé qu'à partir de 2013, le SIVOM prend en compte pour ses statistiques et ratios la population municipale en simple comptage, alors qu'auparavant, le SIVOM prenait en compte la population totale en double comptage, en intégrant la population comptée à part.

Par rapport à 2012, les populations 2013 ont légèrement diminué de **-0.2 %** sur le même mode de comptage.

En intégrant la commune de Steinbrunn-le-Bas adhérente à m2A à compter du 1^{er} janvier 2013, la variation atteint **-1,7 %** en simple comptage.

► Particularité : la collecte des ordures ménagères ne relève pas de la compétence du SIVOM.

En effet, chaque commune ou groupement de communes membres du SIVOM assure la collecte des ordures ménagères sur son territoire ; il en est de même pour la collecte des encombrants sur la voie publique ou en porte-à-porte, si ce service existe.

► Etablissements publics de coopération intercommunale adhérents aux missions «traitement et collectes sélectives» du SIVOM de la région mulhousienne:

1) Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

regroupant:

Baldersheim, Battenheim, Berrwiller, Bollwiller, Bruebach, Brunstatt, Didenheim, Dietwiller, Eschentzwiller, Feldkirch, Flaxlanden, Galfingue, Habsheim, Heimsbrunn, Illzach, Kingersheim, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Mulhouse, Pfastatt, Pulversheim, Reiningue, Richwiller, Riedisheim, Rixheim, Ruelisheim, Sausheim, Staffelfelden, Ungersheim, Wittenheim, Zillisheim, Zimmersheim

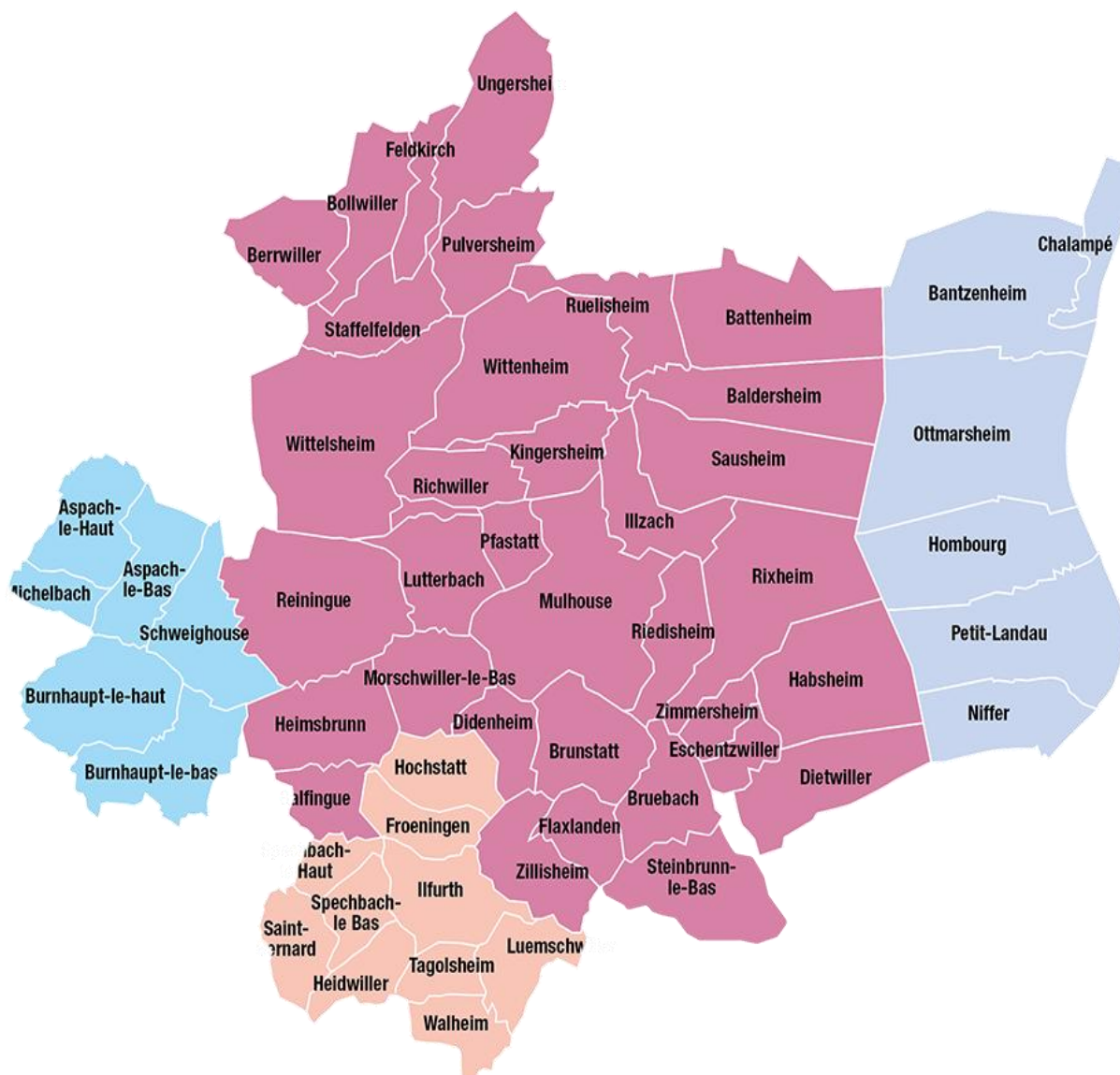
2) Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud regroupant :

Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Niffer, Ottmarsheim, Petit-Landau

3) Communauté de Communes d'Illfurth regroupant :

Froeningen, Heidwiller, Hochstatt, Illfurth, Luemschwiller, Saint-Bernard, Spechbach-le-Haut, Spechbach-le-Bas, Tagolsheim, Walheim

► Carte présentant le périmètre global du syndicat, toutes missions confondues



-  Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)
-  Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud (CCPFRS)
-  Communauté de Communes d'Illfurth

- ✓ La commune de Steinbrunn-le-Bas rejoint m2A le 1^{er} janvier 2013.
- ✓ La commune de Wittelsheim rejoindra m2A le 1^{er} janvier 2014.

La maîtrise des déchets

► Une politique globale

Dans le cadre de ses missions de collectes sélectives et de traitement des résidus urbains, le SIVOM de la région mulhousienne met en œuvre et développe ses actions dans le cadre d'une gestion multi-filières des déchets ménagers et assimilés qui s'est concrétisée progressivement à partir de 1992. L'objectif principal est le recyclage des déchets valorisables dans un souci d'optimisation des coûts ainsi que le traitement efficient et autonome des autres déchets.

► Prise en charge des déchets dans toute leur diversité

La mise en place d'un dispositif complet et diversifié de traitement et de valorisation permet de prendre en compte, au-delà du regroupement géographique préconisé par le plan départemental, la totalité des acteurs économiques (les ménages et les entreprises), ainsi que leurs déchets dans toute leur diversité (ordures ménagères, déchets encombrants, déchets dangereux des ménages, déchets industriels banals et déchets des activités de soins à risques infectieux réceptionnés sur l'UIOM de Sausheim).

► La prééminence du recyclage et de la valorisation

Un des objectifs majeurs est en effet le développement de la valorisation matière sous toutes ses formes (récupération, recyclage, réutilisation, réemploi) grâce à un dispositif varié de collecte tel que les déchetteries, les points d'apports volontaires ainsi que la collecte en porte-à-porte.

Le SIVOM de la région mulhousienne et m2A font évoluer les différents modes de collectes sélectives pour permettre de faire progresser les tonnages de déchets recyclés.

Ainsi, 2013 aura vu se concrétiser sur le territoire de la ville de Mulhouse la collecte sélective en porte-à-porte auprès de 100 000 habitants, et en parallèle l'abandon de l'apport volontaire des papiers, journaux et emballages légers recyclables sur ce même territoire.

D'autres communes de m2A ont d'ores et déjà décidé de « passer » de « l'apport volontaire au porte-à-porte », la commune d'Illzach en 2014, les communes de Pfastatt, Lutterbach, et Riedisheim en 2015.



L'objectif principal de cette généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte est d'augmenter les tonnages d'emballages recyclables valorisés.

Les enjeux en matière de propreté des rues et d'amélioration des conditions de travail des agents de collecte se sont traduits par la décision de généraliser le bac à roulettes, à la place du sac, aussi bien pour la collecte des ordures ménagères que pour la collecte sélective.

► Une nouvelle dynamique pour le recyclage des déchets par l'harmonisation des consignes de tri

Recommandée par une directive européenne, et inscrite dans la feuille de route pour la transition écologique du gouvernement, l'harmonisation des consignes de tri des collectes sélectives sur le territoire de la région mulhousienne a été décidée par le Comité d'Administration en 2013.

A l'occasion de la généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte sur les périmètres des villes de Mulhouse (2013) et d'Illzach (début 2014), le SIVOM s'est engagé auprès d'Eco-Emballages à harmoniser les consignes de tri et la couleur des contenants de collecte, sur son territoire.

Progressivement, tout usager pourra déposer ses déchets en mélange dans le cadre d'une collecte multi-matériaux (en bac à couvercle jaune, en sac jaune, ou dans les conteneurs en apport volontaire). Quel que soit le mode de collecte en porte-à-porte ou en apport volontaire, les consignes porteront sur les catégories de déchets recyclables suivantes :

Que dois-je mettre dans le bac jaune ?

Papiers, cartons

- Les boîtes et emballages
- Les prospectus, magazines et journaux
- Les briques alimentaires

Bouteilles et flacons en plastique

- Les produits alimentaires (y compris les bouteilles d'huile)
- Les produits d'entretien et divers
- Les flacons

Emballages métalliques

- Boîtes de conserve, canettes et barquettes aluminium
- Les aérosols (sans les bouchons)
- Les bidons

Le bac jaune, mode d'emploi :

Merci de sortir le bac jaune juste avant le passage de la collecte. En aucun cas le bac jaune ne doit rester sur le domaine public. Pour connaître les jours de collecte dans votre quartier, reportez-vous au calendrier de collecte.

Certains habitants n'ont pu être équipés d'un bac jaune pour des raisons techniques. Le bac est alors remplacé par des sacs translucides jaunes mis à la disposition des habitants concernés.

Les habitants du centre-ville de Mulhouse peuvent également déposer leurs papiers/cartons, bouteilles/flacons en plastique et emballages métalliques dans les conteneurs enterrés placés à proximité de chez eux.

Le bac jaune

► Optimisation du traitement de ce qui ne peut être valorisé



Au-delà de la recherche d'un optimum en matière de recyclage, un double objectif sous-tend la démarche de traitement :

- ✓ Il s'agit de l'autonomie de traitement des déchets, relevant de la compétence du syndicat, grâce à l'UIOM de Sausheim et l'évitement de la mise en décharge.
- ✓ La recherche d'une performance énergétique supérieure à 60% afin d'obtenir le label « d'unité de valorisation énergétique » est également au cœur des préoccupations de nos élus.

Il va sans dire que le fonctionnement de l'UIOM de Sausheim, maillon principal et technologique du dispositif technique, est au centre des préoccupations, et le maximum est fait pour assurer la protection de l'environnement et réduire l'impact de cette usine. A ce titre, l'optimisation du traitement des fumées par l'adjonction d'un traitement catalytique mis en service fin 2010 en est l'exemple parfait.

► Résultats chiffrés marquants en 2013

Premier bilan issu du déploiement de la collecte sélective en porte-à-porte, et de la conteneurisation des collectes à Mulhouse

Il y a lieu de préciser que l'année 2013 ne peut être considérée comme une année significative pour mesurer l'évolution des tonnages issus du passage de la collecte en apport volontaire à la collecte en porte-à-porte. En effet, le déploiement des bacs de collecte et le démarrage des collectes ont été programmés progressivement en cinq tranches tout au long de l'année, ce qui rend difficile les comparaisons annuelles.

Collectes sélectives brutes à Mulhouse	2012 tonnes	2013 tonnes	Evolution
P/C en apport volontaire	914	585	
B. PLAST en apport volontaire	137	92	
MULTI en apport volontaire	831	834	
MULTI en porte-à-porte (EC&CVM)	493	388	
MULTI en porte-à-porte	403	2 574	
TOTAL hors déchetteries	2 778	4 473	+ 61 %
P/C en déchetteries	729	670	
TOTAL	3 507	5 143	+ 46 %

Refus de tri sur les CS de Mulhouse	2012	2013	Evolution
Tonnages de refus	315	829	
% moyen global	9,0 %	16,1 %	
% moyen en porte à porte (hors cartons du CVM)	17,1 %	26,7 %	+ 56 %
% moyen en apport volontaire	7,4 %	5,5 %	

OMr de Mulhouse	2012	2013	Evolution
Tonnages hors refus	35 747	32 095	- 10,2 %
OMr + refus	36 062	32 924	- 8,7 %

Quelques observations :

- ✓ Baisse des OMr de Mulhouse de **-10,2 %** hors refus et de **-8,7 %** en intégrant les refus.
- ✓ Augmentation sensible des tonnages collectés sélectivement **+61 %** (hors déchetteries) en 2013.
- ✓ Le ratio brut collecté par habitant évolue de **31,3 kg** à **45,9 kg / an**.
- ✓ Les refus de tri sur la collecte en porte à porte apparaissent toutefois importants, avec **26,7 % en moyenne**.
- ✓ Progression des refus de tri en porte-à-porte de **+56 %** par rapport à 2012.

Des opérations de contrôle qualité ont été mises sur pied par l'équipe des ambassadeurs du tri en 2013. Le contrôle sera renforcé tout au long de 2014 afin de sensibiliser les habitants et repréciser les consignes de tri.

Une baisse sans précédent des ordures ménagères en particulier, et du gisement des déchets non valorisables en général se traduit, de facto, par un meilleur taux de valorisation global des déchets ménagers.

En 2013, le gisement des déchets « incinérables » a diminué de manière importante pour atteindre **165 242 t**, soit une baisse de **-4,6 % (-7 952 t)**.

La baisse des ordures ménagères du SIVOM y est prépondérante : **-7,5 % (-5 716 t)** en intégrant les refus de tri.

Quelles peuvent en être les causes ?

En 2013, le tonnage global des flux valorisés (**ménagers et communaux**) s'élève à **74 398 t**, identique à celui de 2012.

Pour les déchets ménagers qui nous intéressent en premier lieu, le rapport entre les flux valorisés et produits est le suivant :

- ✓ Le tonnage valorisé s'élève à **63 084 t (+0,6 %)**,
- ✓ Le flux total des déchets ménagers produits s'élève à **148 599 t (-3,7 %)**,
- ✓ D'où un taux de valorisation « MATIERE » sur les déchets ménagers de **42,5 %**,
soit 1,9 point de plus qu'en 2012 (40,6%).

(cf. tableaux n° 3 et 7 des STATS pages 79 et 83).

La disponibilité accrue de l'usine d'incinération bénéficie à une limitation exceptionnelle des détournements de déchets non recyclables en décharge.

Les années 2011 et 2012 ont été marquées par des détournements de déchets importants vers des exutoires externes de traitement, liés à des arrêts techniques, ou pour des pannes de l'UIOM de Sausheim.

- ✓ En revanche, l'année 2013 se caractérise par une très bonne disponibilité de l'usine qui a permis d'incinérer sur place **9% de déchets solides en plus**, soit **+11 174 t**.
- ✓ La mise en décharge a été réduite à seulement **3 895 t**, représentant **2%** des déchets solides urbains rapportés à l'ensemble des déchets pris en charge et traités par le SIVOM (hors boues de STEP). Par rapport à 2012, la baisse est spectaculaire : **-75,2 %**.

► Les outils de communication

Une autre constance dans l'effort déployé par le SIVOM réside dans les actions de communication et de sensibilisation, tout particulièrement du jeune public dans le milieu scolaire.

Pour faire comprendre les enjeux environnementaux et promouvoir les collectes sélectives, le tri et la réduction des déchets à la source, il est important d'informer et de communiquer auprès des habitants.

Les supports de communication : Déchets recyclables : suivez le guide !

Le guide de tri se décline sur la thématique de la campagne de communication dédiée au déploiement de la collecte sélective en porte-à-porte et à la conteneurisation de la collecte à Mulhouse.



➤ Le guide du tri à portée de mains :

Il présente d'une façon panoramique les déchets recyclables que l'on trie en apport volontaire ou en porte-à-porte, ainsi que les différents contenants qui leur sont destinés.

Il donne également en quelques pages toutes les informations utiles sur le réseau des 15 déchetteries intercommunales en matière de localisation, d'horaires d'ouverture et surtout fait le point sur tous les types de matériaux et produits acceptés.

Le calendrier de collecte : il est diffusé une fois par an aux foyers de la Communauté d'Agglomération m2A. Il donne la fréquence ou les dates de collectes des ordures ménagères, des collectes sélectives des papiers-cartons, flaconnages en plastique pour l'habitat individuel et l'habitat collectif.

Le calendrier 2013 pour l'un des 19 quartiers de Mulhouse, novateur pour la collecte sélective et les ordures ménagères en bac porte-à-porte.

Calendrier 2013

Quartier Franklin

Les ordures ménagères	Les déchets recyclables
 <p>Ramassage le : Mercredi</p>	 <ul style="list-style-type: none"> • Papiers/cartons • Bouteilles et flacons en plastiques • Emballages en métal <p>Ramassage le : Lundi</p>
JOURS DE RATTRAPAGE BAC MARRON	JOURS DE RATTRAPAGE BAC JAUNE
Mai 2013 Fête du travail : Mercredi 01 mai ➤ Jeudi 02 mai Armistice 1945 : Mercredi 08 mai ➤ Jeudi 09 mai	Avril 2013 Lundi de Pâques : Lundi 01 avril ➤ Mardi 02 avril
Décembre 2013 Jour de Noël : Mercredi 25 décembre ➤ Vendredi 27 décembre	Mai 2013 Lundi de Pentecôte : Lundi 20 mai ➤ Mardi 21 mai
Janvier 2014 Jour de l'an : Mercredi 01 janvier 2014 ➤ Jeudi 02 janvier 2014	Novembre 2013 Armistice 1914 : Lundi 11 novembre ➤ Mardi 12 novembre








Tous ces documents sont disponibles dans les mairies et peuvent être également téléchargés sur le site internet du SIVOM : www.sivom-mulhouse.fr

Le site internet

Le site internet du SIVOM permet la mise en ligne de chiffres clés sur l'ensemble des missions du syndicat (collectes sélectives, usine d'incinération, station d'épuration...). Il permet également de commander des documents en lignes (journal « Vert et Bleu », guides de tri), consulter et télécharger les différentes pièces des marchés publics, etc...

Les journaux d'information

Le SIVOM publie son journal d'information « VERT ET BLEU » en juin et décembre. Chaque numéro est imprimé à 125 000 exemplaires, et distribué à tous les foyers du SIVOM.



Pour le jeune public, le SIVOM a décliné un journal spécifique : le «VERT ET BLEU JUNIOR » qui est distribué dans les écoles primaires dans le cadre des actions de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire.

Une campagne de communication dédiée au tri en porte-à-porte à Mulhouse

En 2013, la communication s'est déclinée autour du slogan «**le tri à portée de mains**» pour informer les habitants de Mulhouse que la collecte sélective en porte-à-porte au moyen de bacs de collecte allait être instaurée en 2013 sur leur ville, la conteneurisation portant également sur la collecte des ordures ménagères.

Le « tri à portée de mains » permet d'annoncer un dispositif nouveau, simple et pratique pour trier ses déchets.

Il s'agit également d'inviter les habitants à progresser dans le tri pour augmenter la part du recyclage, en particulier en zone urbaine. La communication montre également les bacs qui seront distribués, le 2^{ème} objectif étant la recherche d'une meilleure salubrité et propreté perçue à Mulhouse.





Les habitants ont été également invités à une visite du centre de tri d'Aspach de la société COVED, prestataire du SIVOM, pour le tri de l'ensemble des collectes sélectives afin de comprendre et de voir le processus de tri, deuxième étape, après la collecte dans la marche vers le recyclage.

Les actions de sensibilisation des habitants au quotidien



Forte de 16 personnes, l'équipe des ambassadeurs du tri (ADT) a été tout particulièrement étoffée en 2013 pour accompagner le projet de généralisation du porte-à-porte sur la ville de Mulhouse.

Ces ADT sont rattachés au service de la Propreté Urbaine et Parc Auto de m2A, et travaillent en étroite collaboration avec le SIVOM. Outre le projet précité d'envergure, ils ont pour missions d'informer et d'accompagner les habitants dans la gestion de leurs déchets ménagers et plus particulièrement en ce qui concerne le tri sélectif et le recyclage des déchets.

La participation à des journées d'information « citoyennes »

Le SIVOM a participé en 2013 à plusieurs journées d'information, organisées par des communes-membres sur les thèmes du tri, de la prévention des déchets, au cours desquelles les enjeux en matière de gestion des déchets ont été explicités (l'importance du tri des recyclables, la nécessité de réduction des déchets par le compostage domestique, par l'éco-consommation, par de nouveaux comportements individuels, etc...). Les supports de communication utilisés sont des panneaux d'information didactiques, et pour les familles avec de jeunes enfants, une démarche plus ludique basée sur des jeux didactiques utilisés par nos animatrices en milieu scolaire.

Education à l'environnement dans le milieu scolaire

Les actions de sensibilisation en milieu scolaire ont démarré en 2000 et n'ont cessé d'évoluer et de s'étoffer par l'acquisition de nouveaux outils pédagogiques ou par le développement de nouvelles thématiques afin de s'adapter à la demande des enseignants.

Il convient de souligner que ces actions sont menées tout au long de l'année scolaire grâce à deux animatrices spécialisées qui sont affectées à plein temps à ce programme de sensibilisation et d'ouverture sur l'environnement. Cette sensibilisation a pris son essor avec le programme « ANIM'ECOLE dont les cibles prioritaires sont les classes du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2 pour des enfants de 8 à 11 ans).

→ L'action phare est le jeu « TRIGOLO » dont le principe est basé sur un « Trivial Pursuit » grande nature, portant sur des questions de collecte sélective, de tri et de recyclage des déchets. Après remise à chaque enseignant d'un classeur de fiches pour pré-informer les enfants, l'animation d'environ 3 heures comprend un historique, la présentation du dispositif de gestion des déchets existant, le jeu interactif du TRIGOLO proprement, complété par un exercice de tri à partir du contenu fabriqué d'une poubelle de déchets propres et secs.

Les classes de maternelles bénéficient également depuis 2007 d'un nouvel outil pédagogique créé par ARIENA (Association d'Initiation à la Nature) de Franche Comté, intitulé

« **LES ATELIERS DE ROULETABOULE** » adaptable également aux classes de collèges.



Il comprend :

Pour les plus jeunes (3/6 ans),

- des petits ateliers basés sur des jeux sensoriels à destination des maternelles telle que l'animation « **Madame Poubelle** » depuis la rentrée scolaire 2009. Il s'agit d'une mascotte en tissu revêtue d'emballages qui sourit quand les enfants ont retiré tous les emballages recyclables.

Enfin pour les classes primaires jusqu'au collège (les 7/14 ans),

- un atelier des savoirs pour comprendre les déchets et leurs filières de gestion (collecte, traitement, élimination, recyclage, ...),
- un atelier des débats pour pratiquer la prise de parole, s'initier au débat et apprendre à faire des choix au travers de jeux de rôles (consommation, ...),
- un atelier des expériences pour amener des notions techniques à travers l'expérimentation et la démarche scientifique.

Depuis, de nouveaux moyens interactifs sont venus étoffer le programme du SIVOM.

→ L'action « **Fabrication de papier recyclé** » destinée aux écoles élémentaires.

→ L'action « **Compostage individuel** ». Elle peut comprendre, selon la demande, la mise à disposition gratuite du composteur individuel et éventuellement une intervention d'une ½ journée d'une animatrice du SIVOM.

→ L'action « **Vert et Bleu junior** ». Le SIVOM édite, depuis 7 ans, une déclinaison pour les enfants de son journal d'information Vert & Bleu : le Vert & Bleu Junior, ainsi que le Vert & Bleu Maternelle.

Certaines années, un jeu concours est lancé, en lien avec la thématique traitée, et encarté dans le magazine,



→ Les actions « **visite de sites** ». Les sites les plus couramment proposés sont les déchetteries du SIVOM, un centre de tri (Aspach-le-Haut), l'usine d'incinération, ainsi que la plateforme de compostage à Wittenheim selon la disponibilité. Toutes les écoles, collèges et lycées de l'agglomération peuvent bénéficier de ces visites.

→ Les actions de sensibilisation à la qualité de l'air. Le programme de sensibilisation des scolaires a été étendu à la gestion de la qualité de l'air en septembre 2005. Depuis 2010, cette compétence étant du ressort de m2A, le SIVOM réalise cette sensibilisation dans le cadre d'une convention de prestation de service pour m2A.



Cette sensibilisation s'appuie sur un **Livret de suivi et d'observation des lichens** permettant de visualiser l'évolution de la pollution atmosphérique sur ces « bio-indicateurs » que sont les lichens. La phase d'observation s'appuie sur 39 placettes sélectionnées sur l'agglomération permettant un parcours de la qualité de l'air à vocation pédagogique sur le périmètre du SIVOM.

→ **Sensibilisation à la gestion de l'eau et à l'assainissement** : Il s'agit d'une nouvelle animation proposée au classe de CE2, CM1 et 2, avec des ateliers permettant d'aborder le cycle de l'eau, le rôle des stations d'épuration, de réfléchir à sa propre utilisation de l'eau, et aux bons gestes à adopter pour la préserver.

Les actions menées en collaboration avec m2A et d'autres structures

→ « **Aventure Citoyenne** ». Sensibilisation des enfants de cycle 3 à la citoyenneté. Le SIVOM y participe au niveau du volet de sensibilisation à l'environnement par le biais de nos actions sur la collecte sélective (TRIGOLO et ROULETABOULE).

→ **Sensibilisation au développement durable et à l'environnement**. Animation réalisée en partenariat avec 5 autres structures de l'éducation à l'environnement pour les maternelles, primaires et collèges. Elle s'appuie sur un CD-ROM destiné aux enseignants envoyé à toutes les classes dès la rentrée 2007/2008, basé sur 5 thématiques : l'eau, l'air, le vivant (végétal et animal) et 5 milieux : cour d'école, ville, campagne, forêt et cours d'eau. Le SIVOM y propose des actions sur le compostage individuel et la visite de la station d'épuration.

Bilan des animations réalisées sur l'année scolaire :

BILAN / ACTIONS	2012/2013	2013/2014
Animations collecte sélective (TRIGOLO, Madame Poubelle, Rouletaboule et papier recyclé)	290	337
Animation qualité de l'air basée sur l'observation des lichens	45	32
Visites de sites déchets (déchetteries, centre de tri ou usine d'incinération)	76	58
Animations compostage individuel (maternelles)	0	0
Visites de sites assainissement (STEP)	62	49
Jeu concours Vert et Bleu Junior (classes élémentaires)	«Mon gentil monstre en papier-carton »	Néant
Nombre total de classes sensibilisées	<u>359</u>	<u>395</u>
dont maternelles	108	266
dont élémentaires	242	115
dont collèges-lycées	9	14
Nombre élèves	<u>8 742</u>	<u>9 593</u>
dont maternelles	2 698	2 766
dont élémentaires	5 822	6 537
dont collèges-lycées	222	290
Autres publics		193
Nombre de classes refusées		
dont maternelles	aucune	aucune
dont élémentaires		
Animations « Aventure citoyenne », « sensibilisation à l'environnement et développement durable »	1 j	1 j
Animations diverses (centres aérés, salons, ...)	5 j	8 j
Nombre de livres « Auprès de mon arbre » financés par le SIVOM distribués dans les maternelles (<i>depuis 2008</i>)	50 livres + Vert et Bleu didactique	50 livres + Vert et Bleu didactique
Nombres composteurs placés dans les écoles ou périscolaires (<i>depuis 2008</i>)	7	12
Animation « eau »	-	15

Les points forts de ce bilan

Une augmentation conséquente des animations et des visites de sites, et du nombre de classes sensibilisées par rapport à l'année scolaire précédente.

A noter que toutes les animations demandées ont été assurées grâce à nos deux animatrices à plein temps, spécialisées pour intervenir en milieu scolaire.

Le traitement des déchets

► L'usine de valorisation énergétique des résidus urbains



Implantée à côté de la station d'épuration de l'agglomération mulhousienne sur le ban communal de Sausheim (CD 39 route de Chalampé), sa construction a débuté en avril 1997 et s'est achevée en mai 1999.

D'une capacité de 172 000 tonnes, elle traite les ordures ménagères des communes membres, celles des collectivités clientes du secteur 3 et 4, les déchets municipaux, les refus de tri du centre de tri d'Illzach ainsi que des déchets hospitaliers et des boues de station d'épuration.



L'investissement global s'élève aujourd'hui à 79 M€ compte tenu du montant initial des travaux (57 M€), des travaux d'achèvement (10 M€) réalisés en 2004 et 2005, et du renforcement des fumées par voie catalytique (12 M€) mis en service en 2010 (cf. ci-après).

Cet investissement a été subventionné de manière importante par le Conseil général du Haut-Rhin et l'ADEME. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse et les industriels conventionnés au titre de l'incinération des boues ont financé également cette usine.

En 2007, le SIVOM a pris la décision de renforcer le traitement des fumées de l'usine d'incinération en optant pour un traitement catalytique (SRC) des oxydes d'azote (NOx) et des dioxines furanes.

Cette solution technique mise en service en novembre 2010 permet d'abattre la teneur en NOx dans les fumées à des valeurs inférieures à 80 mg/Nm³.

En ce sens, le SIVOM a fait le choix d'anticiper sur l'évolution future de la réglementation pour les oxydes d'azote.

Ce traitement complémentaire des fumées par catalyse a l'avantage également de permettre de traiter conjointement les dioxines et furanes, afin de sécuriser de manière pérenne leur rejet sous le seuil de 0,1 ng/Nm³.

Sur le plan financier, il s'agit d'un investissement lourd de plus de 12 M€, toute assistance technique comprise. Les travaux ont été réalisés par la société Hamon Environnemental pour un montant de 11,96 M € HT.



Les autres améliorations techniques et réglementaires effectuées de 2010 à 2013 :

- ✓ la redondance des analyseurs de contrôle en continu des rejets à l'atmosphère,
- ✓ la création d'une plateforme permettant la mise en balle et le stockage provisoire jusqu'à 2 000 tonnes, pendant les arrêts de maintenance ou pannes,
- ✓ la mise en place de préleveurs et dispositifs de contrôle semi-continu par cartouche mensuelle des dioxines et furanes.

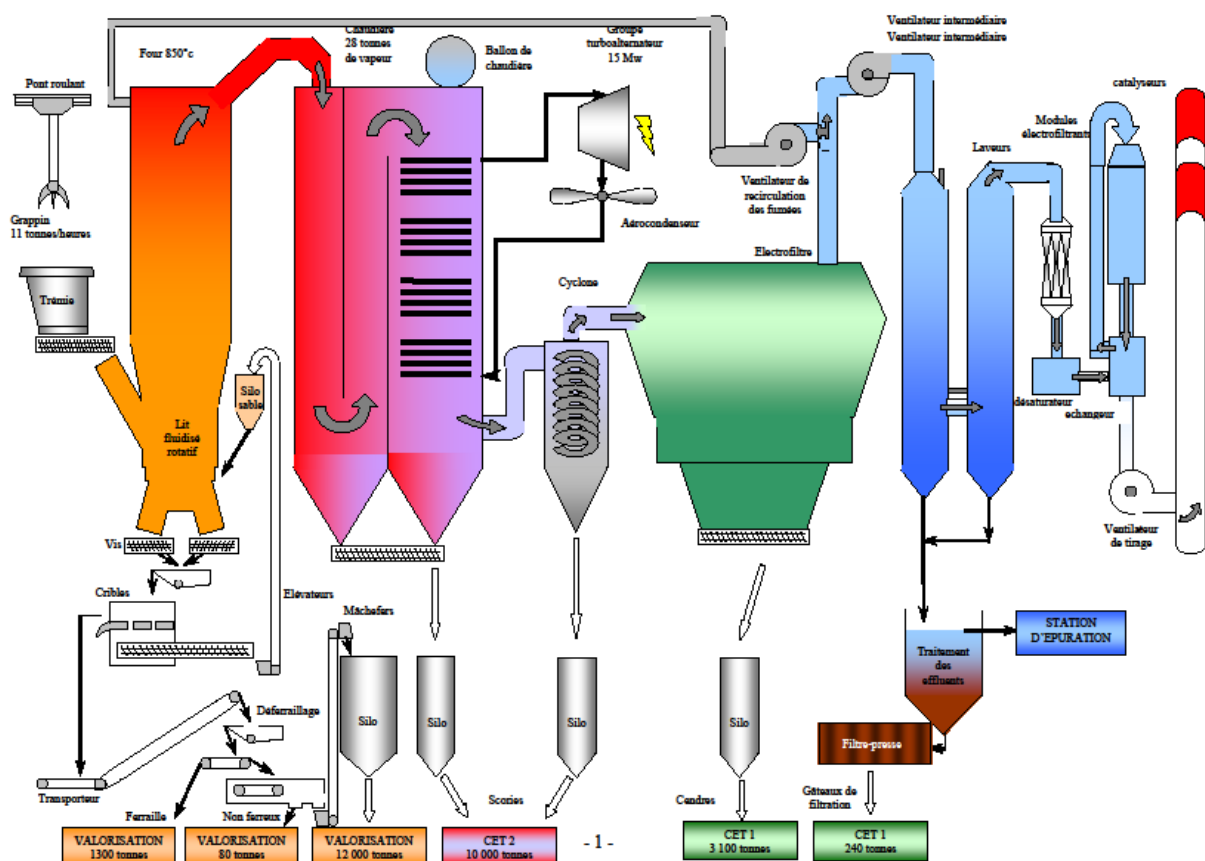
Le fonctionnement général de l'installation

Pour garantir l'incinération et la valorisation énergétique des déchets, l'usine d'incinération de Sausheim est équipée :

- ✓ de deux unités d'incinération de type lit fluidisé rotatif d'une capacité unitaire de 10.5t/h de résidus urbains et assimilés ayant un PCI de 2300 kcal/kg, soit une capacité horaire totale d'incinération de 21 t/h.
La capacité annuelle de l'usine pour le traitement conjoint de déchets solides (PCI de 2300 kcal/kg) et de boues semi-liquides de station d'épuration (siccité de 24 % à 600 kcal/kg) est de 172 500 tonnes,

- ✓ de deux chaudières de récupération de la chaleur, d'une capacité unitaire de 30t vapeur/h,
- ✓ d'un groupe turboalternateur permettant la valorisation de l'énergie produite en électricité,
- ✓ de deux unités de traitement des gaz de combustion par voie humide (traitement Hcl et SO₂), complété par un traitement complémentaire par voie catalytique (traitement des Nox et des dioxines et furanes) et deux cheminées d'évacuation de 40 m,
- ✓ de l'ensemble des équipements périphériques nécessaires au fonctionnement des installations, entre autres, bêche d'eau alimentaire chaudière, barillets vapeur, alimentateurs des fours, aérocondenseurs, station de pompage d'eau brute, station de production d'eau déminéralisée, station de traitement des eaux usées, automates, alimentation électrique, groupe de vide, groupe électrogène, station de production d'air primaire et secondaire,
- ✓ des silos et cuves de stockage des résidus d'incinération et des produits de traitement, des aires de dépotage.

Synoptique de fonctionnement d'une ligne de four



L'exploitation de cette unité d'incinération et de valorisation énergétique des déchets a été confiée à la société NOVERGIE appartenant au groupe SUEZ, via un marché public d'exploitation. Ce marché a été conclu pour une durée de 15 ans à compter du 05 mai 2004.

Bilan 2013 du traitement des déchets

Le traitement des déchets au niveau de la région mulhousienne repose sur la volonté d'autonomie par l'incinération pour toutes les fractions de déchets qui ne peuvent faire l'objet d'une valorisation « matière », sous une forme ou une autre. L'élimination de déchets bruts par le recours à la mise en décharge reste par conséquent un dispositif subsidiaire qui n'est employé que par défaut lors des arrêts maintenance de l'usine de Sausheim, en cas de panne, ou en cas de force majeure.

Dans la mesure des disponibilités, en fonction de la nature des déchets, la filière de l'incinération est privilégiée en matière de délestage de déchets si le traitement sur place n'est pas possible.

- ✓ En 2013, le gisement total des déchets incinérables pris en charge par l'exploitant NOVERGIE s'élève au total à **165 242 t** en baisse de **-4,6%** dont :
 - ✓ **143 073 t** de déchets solides (**-4,9 %**)
 - ✓ **22 169 t** de boues d'épuration à 24 % de siccité (**-2,5%**)
- ✓ Les détournements sur d'autres exutoires sont très limités en 2013 : **5 043 t** au global, soit une baisse de **-79,1%**, dont :
 - ✓ **1 148 t** vers d'autres incinérateurs (**-86,4 %**)
 - ✓ **3 895 t** en enfouissement (CET 2) (**-75,2%**)

L'usine d'incinération a réceptionné directement **161 561 t** de déchets, soit **+0,8%**.

La différence entre le gisement total des incinérables et le tonnage réceptionné à l'usine provient du fait que lors des arrêts techniques de l'usine, les déchets détournés vers les autres exutoires sont prioritairement ceux du centre de tri d'ILLZACH en amont de l'incinérateur (cf. page 18 : [le Centre de tri pour déchets encombrants ménagers et déchets d'activité municipale](#)). Cela permet de rationaliser les évacuations en évitant la saturation des fosses de l'usine d'incinération, et d'autre part, de privilégier autant que possible la réception et le traitement autonome in situ des ordures ménagères.

- ✓ Ont été traitées sur place à l'UIOM de Sausheim **160 199 t (+7,5 %)**, dont :
 - ✓ **22 169 t** de boues de STEP incinérées,
 - ✓ **134 879 t** de résidus solides incinérés,
 - ✓ **3 151 t** de métaux extraits sur ordures ménagères brutes avant incinération.
- ✓ Ont été évacuées de l'UIOM de Sausheim **1 362 t** traitées sur d'autres exutoires.

Quelques commentaires par catégorie de déchets :

Des déchets en baisse :

- ✓ Les ordures ménagères sont en baisse spectaculaire à raison de **-8,3%**.
 - Elles ont connu une décroissance continue de 2003 à 2011 de **-17,6%**.
 - Sur les 11 dernières années, 2012 est la seule année marquée par une légère augmentation de **+0,1%**,
 - La mise en place de la collecte sélective en porte-à-porte à Mulhouse, ainsi que les difficultés économiques persistantes en 2013 peuvent expliquer peut-être une consommation en baisse ou plus préventive, limitant les déchets
- ✓ Les déchets des collectivités clientes (S3 et 4) continuent de baisser en 2013, comme en 2012, soit **-4,6%**, **-5,8 % en 2012**, tenant probablement aux collectes séparatives des bios déchets.
- ✓ Les boues d'épuration sont à la baisse (comme en 2012) de **-2,5%**.

Des déchets en augmentation :

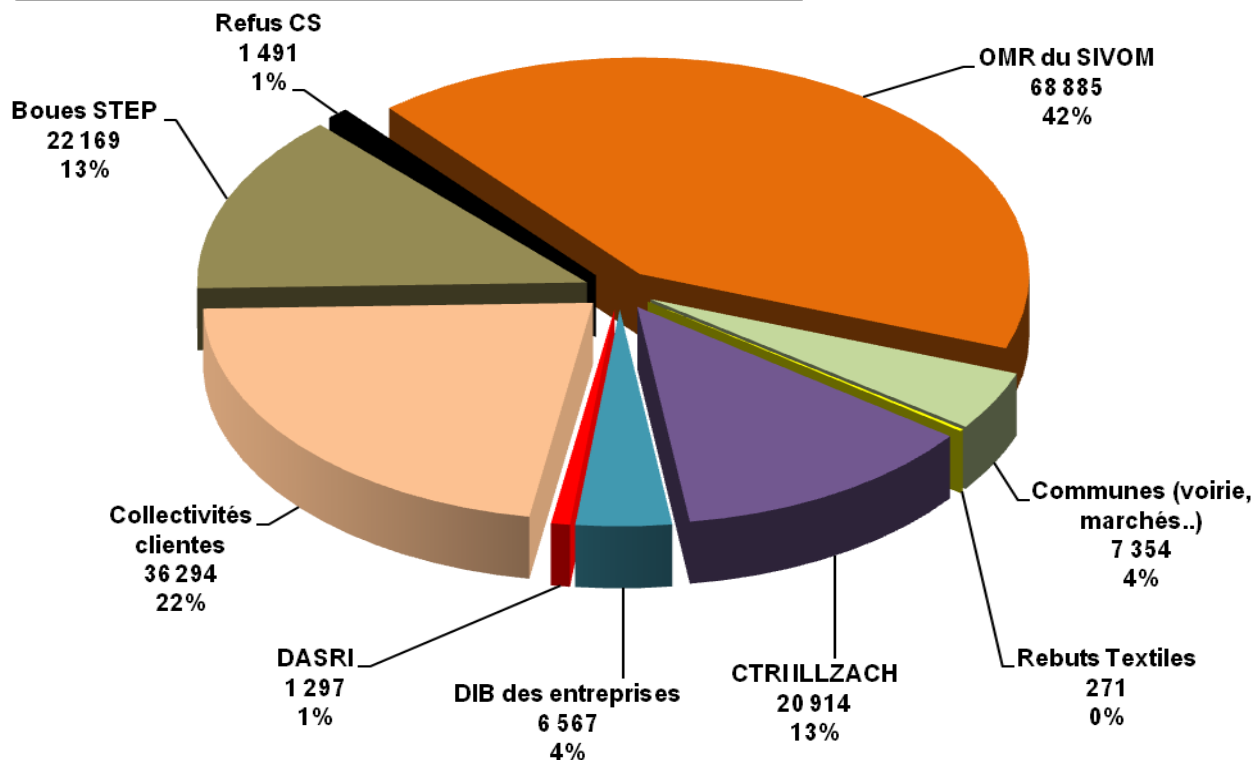
- ✓ Les refus de tri des collectes sélectives en forte hausse de **+53,0%** est marquée par la généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte.
- ✓ Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : **+7,9%**. On atteint le maximum acceptable sur le plan du dispositif technique de réception et de gestion des bacs spécifiques, propre à ces déchets.
- ✓ Les déchets banals des entreprises sont en hausse de **+6,1%**.
 - ils avaient baissé de -12,7% en 2012, après un quasi doublement des tonnages (+94,4%) en 2011 avec la contractualisation de l'engagement d'apport de l'exploitant.

Des déchets stables :

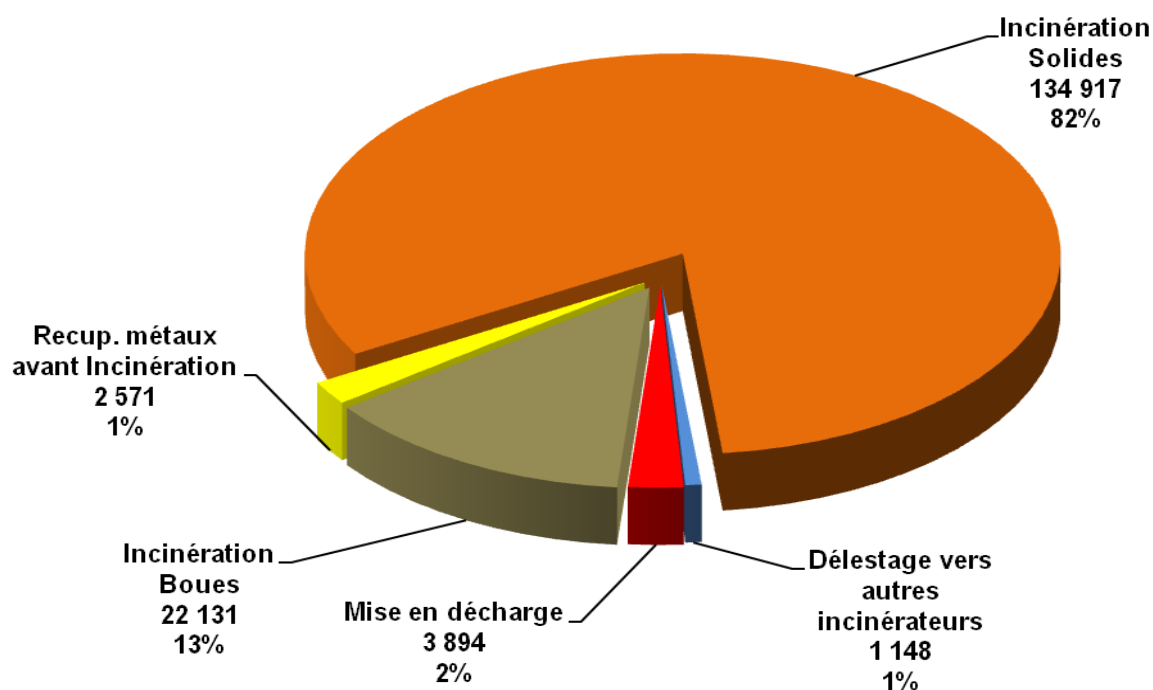
- ✓ Les déchets des communes (nettoisement, marchés...) **sont au même niveau** qu'en 2012, année de baisse (-7,7%), 2011 ayant été une année particulièrement forte (+15,4 %) en raison probablement du regroupement intercommunal sous m2A.
- ✓ Les refus de tri du CTRI d'Illzach : **-0,9 %** sont quasiment stables.

Les graphes ci-après indiquent les répartitions des apports de déchets, leur traitement, ainsi que la production de résidus d'incinération.

Gisement total (165 242 t) des déchets incinérables (en tonnes et %)

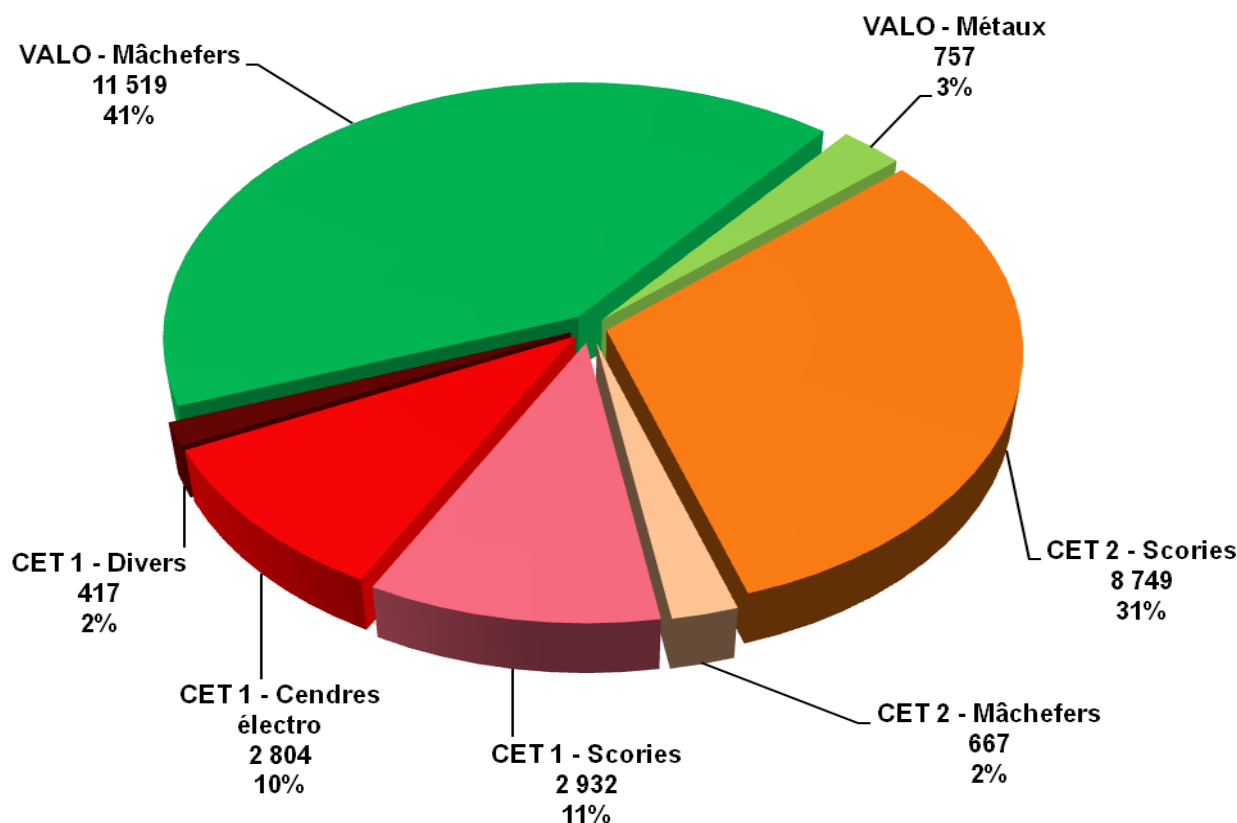


Bilan de l'incinération sur place (UIOM de SAUSHEIM) et du délestage vers d'autres exutoires (en tonnes et %)



Résidus d'incinération et valorisation matière

Résidus d'incinération (27 845 t) : élimination et valorisation matière (en tonnes et %)



- ✓ **44%** sont valorisés (**12 276 t**). Il s'agit des mâchefers réemployés en technique routière pour la réalisation de sous-couche routière, et les métaux ferreux (**733 t**) et non ferreux (**24 t**) récupérés après incinération.
- ✓ **34%** des REFIOM sont mis CET 2 (**9 416 t**). Il s'agit d'un lot de mâchefers non valorisable, de scories s/chaudières relevant normalement du CET 2 et de scories s/cyclones acceptables selon analyse en CET 2.
- ✓ **22%** des REFIOM sont mis CET 1 (**6 153 t**). Il s'agit de cendres s/électrofiltres relevant normalement du CET 1, de scories s/cyclones. Les gâteaux de filtration pour **148 t**, les poussières de balayage, les boues de chaudières et sables usagés sont dans les divers.

Pour mémoire, pour protéger les fours d'incinération, les déchets sont également déferrailés avant incinération, soit **3 151 t** (non indiquées sur le graphe ci-dessous).

Globalement, les résidus de l'incinération augmentent de **+15,0%** en 2013. Ils représentent **17,73 %** des tonnages totaux incinérés à l'UIOM de Sausheim.

La production d'énergie et son utilisation

Production Groupe turbo-alternateur (GTA) en MWh	2010	2011	2012	2013	Répart
Production totale	45 553	58 197	51 776	55 517	100%
✓ Autoconsommation UIOM	20 161	28 343	28 593	29 440	53%
✓ Vente à STEP du SIVOM	9 299	11 079	10 292	11 299	20%
✓ Vente à EDF	16 093	18 775	12 891	14 778	27%
Tonnage incinéré à l'UIOM	157 053	153 261	146 483	157 048	
Ratio Mwh / tonne incinéré	0,29	0,38	0,35	0,35	

La production d'énergie en 2013 a progressé de **+7,2%**, correspondant au pourcentage d'augmentation des tonnages incinérés à l'UIOM de Sausheim. A noter que l'autoconsommation de l'UIOM a augmenté de **+10%** depuis la mise en place du traitement catalytique en novembre 2010. Le ratio de production à la tonne incinéré est de **0,35 MWh** comme en 2012.

Contrôle des rejets atmosphériques de l'usine

L'usine est une installation classée pour la protection de l'environnement autorisée par arrêté préfectoral codificatif du 12 mai 2005 et sous la surveillance de la DRIRE. Le site est certifié ISO 14 001. La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) est en place depuis 2007, remplacée par la Commission de Surveillance de Site (CSS) en 2012. Elle s'est réunie la dernière fois le 06 décembre 2012.

Un suivi continu des rejets atmosphériques (pour les principaux polluants) est assuré par l'instrumentation propre de l'usine, régulièrement vérifiée, complétée par des contrôles périodiques semestriels ou mensuels obligatoires réalisés par des laboratoires accrédités sur les rejets atmosphériques et les rejets aqueux de l'installation.

Un contrôle inopiné DREAL :

Un contrôle inopiné, demandé par la DREAL, a été réalisé par la société SOCOTEC du 06 au 07/11/2013 sur la ligne de four n° 1. Les paramètres mesurés sont ceux fixés par l'arrêté préfectoral d'autorisation du 12 mai 2005, modifié par celui du 26 avril 2010.

Les valeurs mesurées pour l'ensemble des paramètres contrôlés sont inférieures aux valeurs limites de l'arrêté préfectoral.

Les contrôles en continu réalisés par l'instrumentation propre de l'usine :

L'arrêté préfectoral d'autorisation fixe la durée maximale des dérèglements et dysfonctionnements avec dépassement des valeurs limites d'émission (VLE) à 4 heures maximum sans interruption. La durée cumulée de fonctionnement en mode dégradée ne peut excéder 60 heures par ligne de four sur une année. En 2013, les compteurs de dépassements des VLE ont enregistré :

- ✓ pour la ligne de four n° 1 : **94 h 00** de dépassements
- ✓ pour la ligne de four n° 2 : **54 h 50** de dépassements

Les raisons tiennent principalement au monoxyde de carbone (en valeur 10 minutes pour le CO), et dans une moindre mesure au monoxyde d'azote.

Les valeurs ci-après ont été relevées par un organisme extérieur agréé dans le cadre des **contrôles obligatoires à effectuer**.

Les contrôles semestriels multi-polluants et PCDD/PCDF (dioxines&furanes) :

Paramètres mesurés	Valeur limite d'émission journalière	Unité	Juin 2013		Décembre 2013		Respect norme
			Four n° 1 Valeurs	Four n° 2 Valeurs	Four n° 1 Valeurs	Four n° 2 Valeurs	
Poussières totales	10	mg/m3	<1,3	0,5	2	2	OUI
COT	10	mg/m3	1,04	3,15	0,45	0,43	OUI
HCl	10	mg/m3	0,46	0,33	0,47	0,88	OUI
HF	1	mg/m3	<0,08	<0,08	< 0,08	< 0,08	OUI
SO2	50	mg/m3	<0,09	< 0,13	< 0,09	1,87	OUI
NOx (en NO2)	80	mg/m3	61,0	62,4	75,7	76,1	OUI
NH3 -Ammoniac	20	mg/m3	<0,25	<0,33	<0,14	<0,13	OUI
CO	50	mg/m3	15,8	39,7	4,1	3,6	OUI
Cd + Tl	0,05	mg/m3	< 0,0020	< 0,0016	< 0,0028	< 0,0024	OUI
Hg	0,05	mg/m3	< 0,0487	< 0,0186	< 0,0011	< 0,0085	OUI
Total autres métaux lourds	0,5	mg/m3	< 0,0818	< 0,0397	< 0,1418	< 0,0980	OUI
PCDD/PCDF dioxines furanes	0,10	ng/m3	0,0362	0,0090	0,0065	0,0073	OUI
T° des gaz	-	°C	98,8	91,8	92,9	89,7	
Débit de fumées	-	m3 hum/h	71 525	68 256	82 114	79 896	
Débit de fumées	-	m3 sec/h	54 584	52 021	63 981	63 292	
Débit de fumées à 11 % d'O2	-	m3 sec/h	51 287	51 511	56 397	57 527	OUI
Vitesse vert. gaz	> 12 m/s	m/s	17,6	16,5	20,7	19,8	OUI

FLUX JOURNALIERS Concentration	Valeur limite d'émission	Unité	Juin 2013 Total UIOM	Décembre 2013 Total UIOM	Respect norme
Poussières totale	31	Kg / j	<2,303	5,40	OUI
COT	31	Kg / j	5,18	1,20	OUI
HCl	31	Kg / j	0,976	1,85	OUI
HF	3	Kg / j	< 0,2006	<0,21	OUI
SO2	156	Kg / j	< 0,2691	<2,71	OUI
NOx (en NO2)	250	Kg / j	152,25	207,54	OUI
NH3 -Ammoniac	62	Kg / j	<0,7154	<0,36	OUI
CO	156	Kg / j	68,45	10,50	OUI
Cd + Tl	0,156	Kg / j	< 0,004481	<0,0073	OUI
Hg	0,156	Kg / j	< 0,082929	<0,0135	OUI
Total autres métaux lourds (*)	1,56	Kg / j	< 0,149828	<0,3357	OUI

Nota :

- ✓ Polluants : Carbone Organique Total (COT), Acide chlorhydrique (HCl), Acide fluorhydrique (HF), Dioxyde de Soufre (SO₂), Monoxyde d'Azote et Dioxyde d'Azote exprimés en Dioxyde d'Azote (NO_x), Ammoniac (NH₃), Monoxyde de carbone (CO), Cadmium (Cd) + Thallium (TI), Mercure (Hg).
- ✓ Les concentrations des gaz en polluants à l'émission sont exprimées à 11 % d'O₂ sur gaz sec.
- ✓ Total des autres métaux lourds : Antimoine (Sb); Arsenic (As); Plomb (Pb); Chrome (Cr); Cobalt (Co); Cuivre (Cu); Manganèse (Mn); Nickel (Ni); Vanadium (V) ; Sélénium (Se).

Les contrôles semi-continus mensuels des PCDD/PCDF (dioxines-furanes) rejetées.

En application de l'arrêté du 03/08 2010, complétant l'arrêté du 20/09/2012, prescrivant un suivi semi-continu des rejets en dioxines-furanes à partir du 1^{er} juillet 2014, les préleveurs ont été installés sur les cheminées de l'UIOM de Sausheim par la société CME ENVIRONNEMENT, et mis en service effectifs depuis le 26 novembre 2013.

Les résultats sont les suivants pour la période du 26/11/2013 au 24/12/2013 :

Contrôle semi-continu des dioxines furanes à l'émission de l'UIOM de Sausheim			
Période de mesure du 26/11/2013 au 24/12/2013			
Paramètres	Unité	Four n° 1	Four n° 2
Durée des mesures	Jours	28 j	28 j
Fonctionnement des lignes	Jours	27 j	27 j
Durée des prélèvements	Jours	27 j	27 j
Débit des fumées en Nm ³ /h sur gaz sec	Nm ³ /h	52 570	53 205
Volume prélevé sur les cartouches en sec	Nm ³	474,677	500,614
Disponibilité de l'AMESA	%	99,80	99,94
Concentration des PCDD/PCDF	ng I-TEQ/Nm³	0,01460	0,01033
Concentration moyenne des PCDD/PCDF	ng I-TEQ/Nm ³	0,01241	
Quantité totale de PCDD/PCDF	mg I-TEQ	0,4958	0,3655
Flux de dioxines	µg I-TEQ/h	0,7677	0,5497
Conformité de tous les points		OUI	OUI

Les résultats 2013 des contrôles réglementaires mensuels et semestriels en sortie de cheminée respectent les exigences réglementaires pour l'ensemble des émissions mesurées.

Surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement de l'usine

En parallèle à la campagne annuelle de l'APAVE sur l'air ambiant autour de l'usine, une campagne de bio surveillance des dioxines et furanes ainsi que des métaux lourds est réalisée en utilisant les lichens comme outil de diagnostic. L'analyse des lichens qui sont des capteurs naturels des polluants permet ainsi de suivre la qualité de l'air autour de l'usine, grâce à cinq points de prélèvement déterminés par la rose des vents dominants. Cette méthodologie de diagnostic est mise en œuvre au SIVOM **depuis 2005**.

Carte des prélèvements de lichens opérés par la société AAIR LICHENS

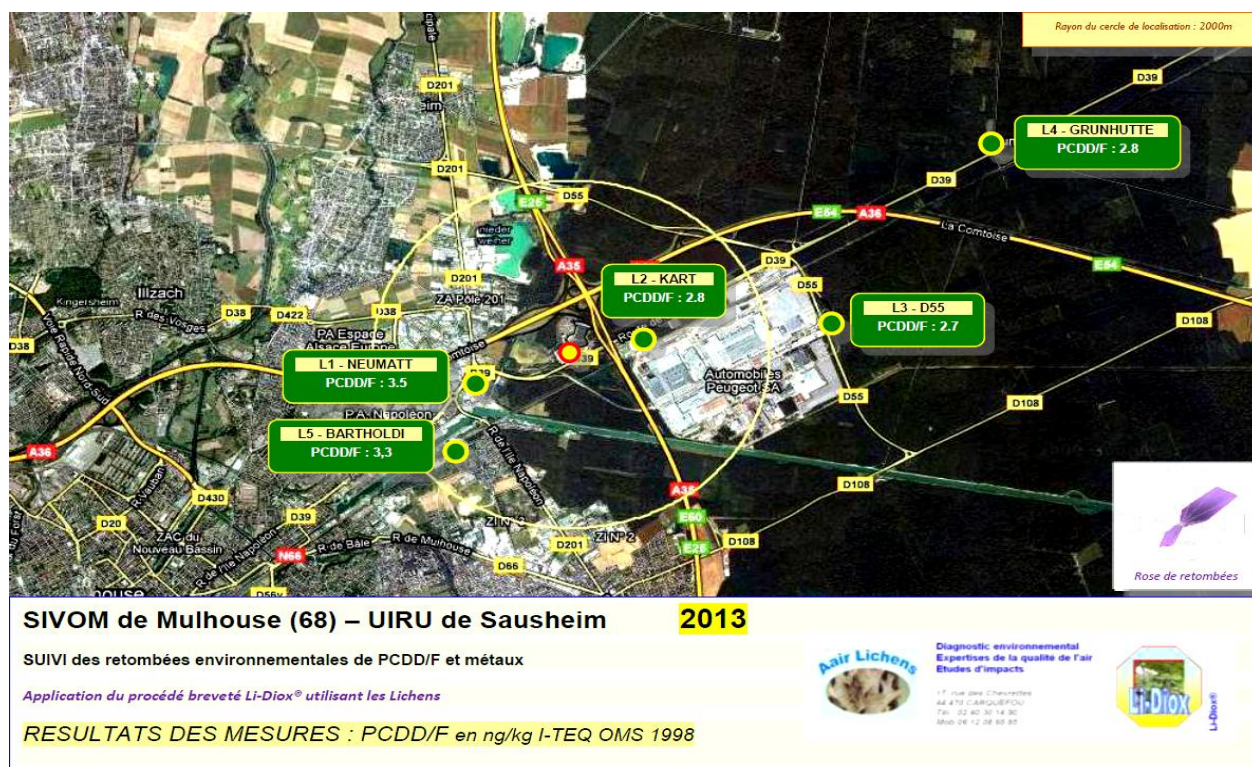


Tableau de l'évolution de la Bio-surveillance par les lichens - DIOXINES FURANES exprimés en ng I-TEQ/kg MB (Matière Brute)

Identification échantillon	Dist Km	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Interprétation Variation 2012/2013
L1 - Neumatt	0,8	3,5	5,1	3,6	3,7	3,7	3,5	Stable
L2 - Kart	0,9	3,2	2,7	2,8	2,3	3,1	2,8	Stable->Fond
L3 - D55	2,8	3,2	4,3	14,0	3,8	3,9	2,7	Baisse 30%
L4 - Grunhütte	5,1	2,0	4,6	5,8	2,2	2,9	2,8	Stable
L5 - Bartholdi	1,7	3,3	4,6	2,3	3,8	6,5	3,3	BS

Avec :

Bruit de fond local en PCDD/F	:	2,4 ng/kg I-TEQ
Valeur significative = signature	:	> 3,4 ng/kg I-TEQ
1 ^{er} seuil de recommandation en PCDD/F	:	20,0 ng/kg I-TEQ

Légende :- Stable = variation de 0% à 20%
 - B = Baisse de 10% à 40%
 - BS = Baisse significative supérieure ou égale à 40%, rapport ≤ à 0.6
 - H = Hausse non significative de 10% à 40%
 - HS = Hausse significative supérieure ou égale à 40%, rapport ≥ à 1.4

De 2012 à 2013, une stabilité générale est observée avec comme seules évolutions remarquables les décroissances des points L3 et L5. La tendance évolue vers un retour aux teneurs de fond sur le long terme, après un épisode plus élevé en 2009/2010.

Les résultats des mesures dans l'air ambiant réalisées par l'APAVE

L'arrêté d'autorisation préfectoral prescrit une campagne de mesure annuelle de la qualité de l'air, sur la base méthodologique de l'APAVE, consistant en des prélèvements d'échantillons atmosphériques sur une période de 7 jours sur 3 points autour de l'usine (jauges et filtres).

- ✓ 2 points de prélèvement placés en zone sous influence de l'UIOM :
 - **Point n° 1 sur le site de la STEP** au nord de la D39, à l'ouest de l'A35 au niveau du déversoir,
 - **Point n° 2 sur le site de l'ACS Peugeot** au sud de la D39, à l'est de l'A35 près du stade de football,
- ✓ 1 point de prélèvement non influencé par l'UIOM :
 - ✓ **Point n° 3 sur le site VNF**, au sud du canal du Rhône au Rhin.

Les prélèvements ont été réalisés du 12 au 19 septembre 2013, soit pendant 7 jours.

Le tableau ci-dessous montre les éléments PARTICULAIRES mesurés :

Polluants	Unité	n° 1 STEP		n° 2 Peugeot		n° 3 Canal		Limite régl.	Ob- jectif
		2012	2013	2012	2013	2011	2013		
Poussières en suspension	µg/m ³	16	22	10	21	10	22	50	30
Arsenic (P)	µg/m ³	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02		
Antimoine (P)	µg/m ³	<0.03	<0.03	<0.03	<0.03	<0.03	<0.03		
Cadmium (P)	µg/m ³	<0.004	<0.004	<0.004	<0.004	<0.004	<0.003		
Chrome (P)	µg/m ³	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007		
Cobalt (P)	µg/m ³	<0.009	<0.009	<0.01	<0.009	<0.009	<0.009		
Cuivre (P)	µg/m ³	0.059	0.062	0.052	0.022	<0.028	<0.01		
Manganèse (P)	µg/m ³	<0.009	<0.009	<0.01	<0.009	<0.01	<0.009		
Nickel (P)	µg/m ³	<0.005	<0.005	<0.005	<0.005	<0.01	<0.005		
Plomb (P)	µg/m ³	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	<0.01	0,5	0,25
Thallium (P)	µg/m ³	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007	<0.007		
Vanadium (P)	µg/m ³	<0.002	<0.002	<0.002	<0.002	<0.002	<0.002		
Mercuré (P)	µg/m ³	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.001	<0.0009		
Dioxines Furanes (Air ambiant en I-TEQ/m3)	pg/m ³	0.0024	0.0074	0.0019	0.0012	0.0022	0.0022		0,1 à 0,4 (1)

Nota : (1) Les valeurs limites indiquées pour les dioxines et furanes sont des valeurs couramment constatées en zone urbaine (source INERIS-DRC-01-25585-AIRE-n°716).

Air ambiant en I-TEQ = International Toxicity Equivalent Quantity = Toxicité globale d'un échantillon en additionnant la toxicité relative des 17 composants toxiques des dioxines et furanes. Pour les dioxines furanes mesurées dans l'air ambiant, il n'existe pas de réglementation fixant les niveaux à ne pas dépasser.

Le tableau ci-dessous montre les éléments GAZEUX mesurés :

Polluants	Unité	n° 1 STEP		n° 2 Peugeot		n° 3 Canal		Limite régl.	Ob- jectif
		2012	2013	2012	2013	2012	2013		
Arsenic (G)	µg/m ³	<0.07	<0.03	<0.03	<0.03	<0.04	<0.04		
Antimoine (G)	µg/m ³	<0.07	<0.03	<0.03	<0.03	<0.04	<0.04		
Cadmium (G)	µg/m ³	<0.007	<0.003	<0.003	<0.003	<0.004	<0.004		
Chrome (G)	µg/m ³	<0.015	<0.005	<0.006	<0.006	<0.008	<0.009		
Cobalt (G)	µg/m ³	<0.015	<0.005	<0.006	<0.006	<0.008	<0.009		
Cuivre (G)	µg/m ³	<0.02	0.042	0.009	0.009	<0.01	<0.01		
Manganèse (G)	µg/m ³	<0.02	<0.008	<0.009	<0.009	<0.01	<0.01		
Nickel (G)	µg/m ³	<0.02	<0.008	<0.009	<0.009	<0.01	<0.01		
Plomb (G)	µg/m ³	<0.07	<0.03	<0.03	<0.03	<0.04	<0.04	0,5	0,25
Thallium (G)	µg/m ³	<0.007	<0.003	<0.003	<0.003	<0.004	<0.004		
Vanadium (G)	µg/m ³	<0.02	<0.008	<0.009	<0.009	<0.01	<0.01		
Mercure (G)	µg/m ³	<0.001	<0.004	<0.0005	<0.0037	<0.001	<0.006		

Valeurs limites indicatives (OMS)

Composés	Valeur µg/m ³	Définition	type
Plomb (Pb)	0,5	Moyenne annuelle	Directive E.U
Objectif qualité	0,25	Moyenne annuelle	Code Env.
Poussières en suspension	50	Moyenne journalière	Directive E.U Code Env.
Seuil d'information	50	Moyenne journalière	
Seuil d'alerte	80	Moyenne journalière	
Objectif qualité	30	Moyenne annuelle	

- ✓ **Poussières en suspension** : aux trois points mesurés, on trouve respectivement 22 µg/m³, 21 µg/m³ et 22 µg/m³, inférieures à la valeur limite journalière de 50 µg/m³ et à la valeur d'objectif qualité de 30 µg/m³. Elles sont supérieures à celles de 2012 (mais inférieures à 2011), pouvant s'expliquer par une forte pluviométrie lors de la campagne de mesure (effet lavage de l'air). La couleur noire des poussières captées suppose que celles-ci proviennent de combustions autres que l'UIOM où les poussières sont plutôt blanchâtres.
- ✓ **Métaux particuliers** : les teneurs ont inférieures aux seuils de détection à l'exception du **cuivre**, dans des proportions faibles comme en 2012 sur points N°1 et 2. Sur le point N°3, toutes les teneurs sont indétectables.
- ✓ **Métaux gazeux** sont indétectables, sauf pour les teneurs en **mercure** sur les 3 points de contrôle, mais dans des proportions faibles.
- ✓ Les teneurs en **plomb particuliers et gazeux** sont aussi inférieures à la valeur limite de 50 µg/m³, et à la valeur d'objectif qualité de 0,25 µg/m³.

- ✓ **Dioxines et furanes** : Point N°1 : 0,0074 pg/Nm³, point N°2 : 0,0012 pg/Nm³, point N°3 : 0,0022 pg/Nm³ sont du même ordre que celles mesurées en 2011 et 2012, soit des valeurs habituellement rencontrées en zone rurale dans l'air, selon rapport par INERIS (DRC-01-25585-AIRE-n°716).

La campagne APAVE 2013 montre l'absence d'incidence notable de l'UIOM de Sausheim sur l'environnement et la qualité de l'air autour de cette installation. Les écarts observés entre les zones sous et hors influence, ainsi que par rapport aux années précédentes, sont peu significatifs.

Conclusion générale

Les résultats 2013 de la bio surveillance, corroborés par les résultats de la campagne par l'APAVE, indiquent des teneurs de l'ordre du bruit de fond atmosphérique sans risque d'introduction dans l'alimentation.

Les deux études concluent dans le même sens, à savoir que l'usine ne présente aucun impact sur son environnement.

► Le Centre de tri pour déchets encombrants ménagers et déchets des communes

Implanté sur la commune d'ILLZACH, il est opérationnel depuis le 23 mars 1999.

Après une gestion de 8 ans en régie (collaboration avec m2A), à partir du 1^{er} janvier 2011, l'exploitation du centre de tri a été confiée à l'Exploitant de l'usine d'incinération dans le cadre d'un contrat globalisé.



A partir du 1^{er} janvier 2011, l'exploitant privé, la société NOVERGIE, prend en charge la réception, le tri et la valorisation des déchets issus des collectivités, à savoir :

- ✓ les déchets de certains particuliers qui ne peuvent se rendre en déchetterie en raison de la hauteur d'accès limitée,
- ✓ les encombrants issus des 15 déchetteries intercommunales,
- ✓ les déchets encombrants collectés par les communes-membres principalement en porte-à-porte,
- ✓ les déchets provenant de l'activité communale ainsi que ceux d'associations pris en compte par les communes,
- ✓ les déchets provenant des collectivités clientes du secteur 3.

Le changement d'exploitation a entraîné également les changements suivants :

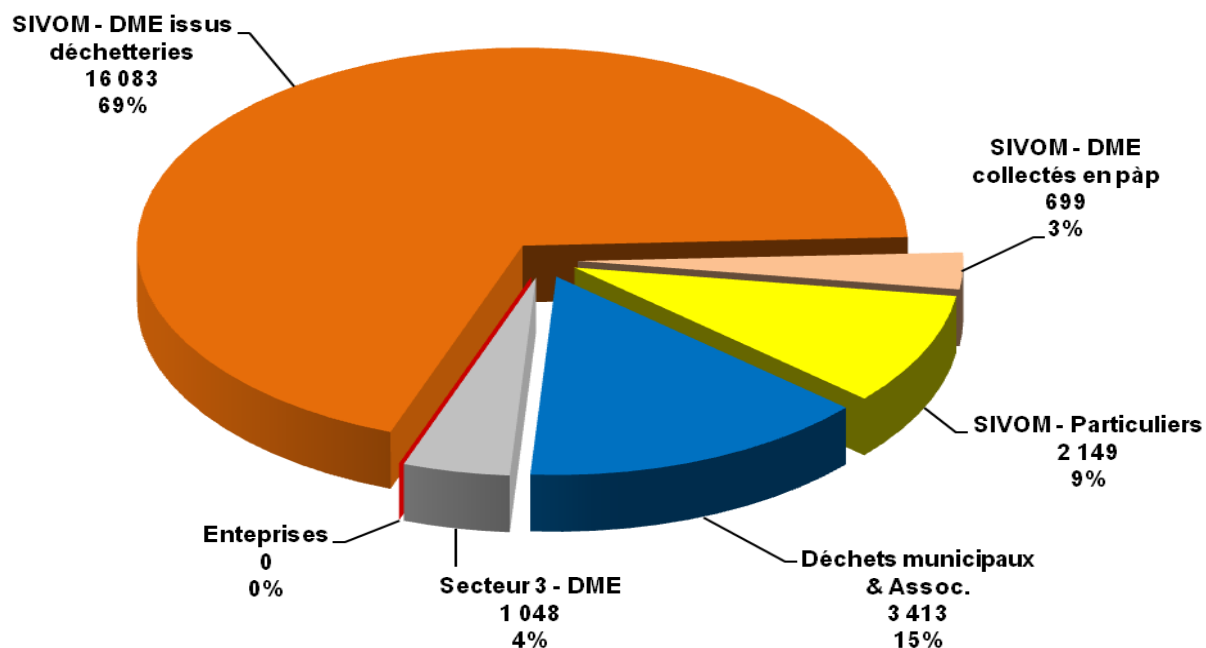
- ✓ les déchets des entreprises ne sont plus gérés commercialement par le SIVOM à partir du 1^{er} janvier 2011. Ils relèvent de la responsabilité exclusive de l'exploitant qui a la faculté d'accueillir pour son propre compte les déchets artisanaux et commerciaux. Pour cette partie commerciale, la société NOVERGIE verse au SIVOM un loyer annuel en contrepartie de cette autorisation et de la mise à disposition de l'installation,
- ✓ aucune collecte sélective n'est triée sur ce site, la totalité du gisement étant globalisée dans le cadre d'un marché unique de tri.

Outre le tri des déchets permettant d'augmenter le tonnage des déchets recyclés, le centre de tri permet d'assurer **une préparation par broyage des déchets qui ne peuvent être valorisés**. Ils sont envoyés à l'incinération afin de privilégier la valorisation énergétique, sauf pendant les périodes d'arrêt de l'usine où la mise en décharge devient nécessaire.

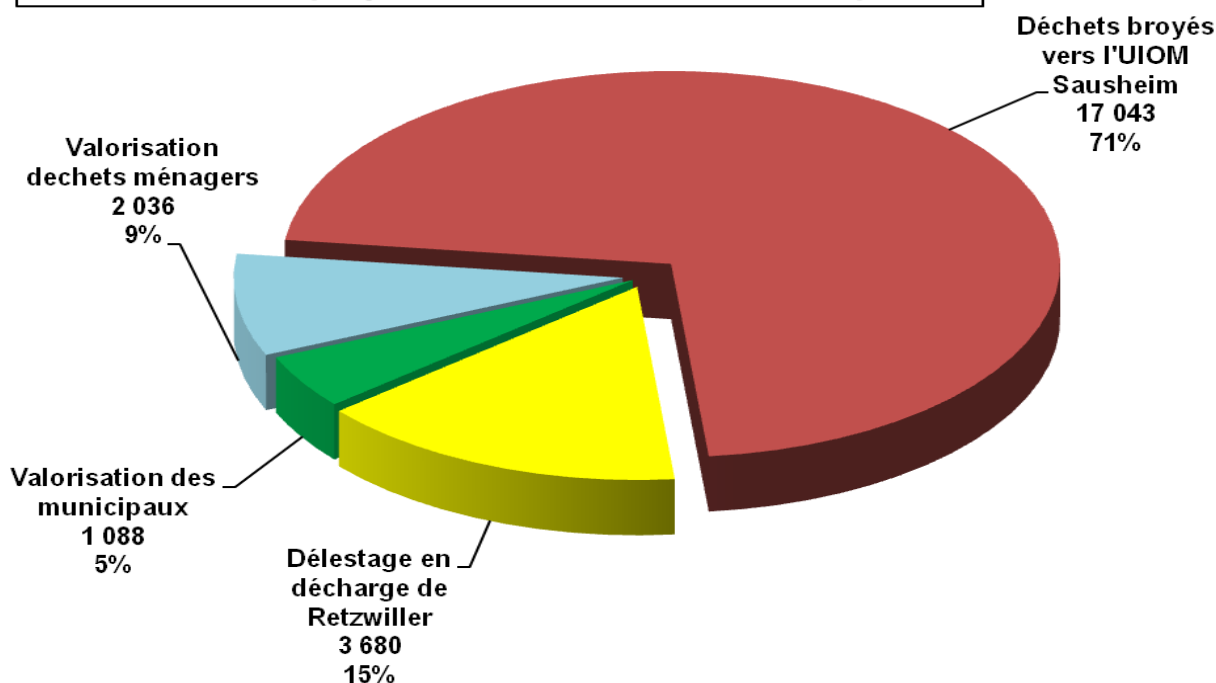
Bilan 2013 du centre de tri

En 2013, pour cette activité de tri, de valorisation, et de broyage des déchets des collectivités, le tonnage réceptionné ne varie que faiblement : **23 392 t**, soit **-1,4%**, pour revenir au niveau de 2011. On remarque aussi une légère diminution des déchets ménagers (DME déchetteries + DME en porte à porte + particuliers), au total **18 931 t**, soit **-2,0%**.

**Tonnage réceptionné au centre de tri d'Illzach
(23 392 t) en tonnes et %**



Bilan de sortie (23 846 t) avec écart d'humidité de 454 t (répartition en tonnes et %)



La fraction valorisable a atteint **3 124 t** au total sur les déchets ménagers et les municipaux, soit un taux de valorisation brut de **13%** calculé sur les entrées totales. Si l'on rapporte le tonnage recyclé au tonnage entrant en déduisant les encombrants résiduels des déchetteries qui n'ont plus aucune fraction recyclable (déjà triés), le taux de valorisation s'élève à **42,7%** (**44,0% en 2012**).

La collecte sélective des déchets ménagers

► La gestion des déchetteries

Localisation géographique



Les objectifs

Ce réseau de déchetterie contribue à la bonne gestion des déchets ménagers occasionnels tout en protégeant le cadre de vie ; il évite la prolifération de dépôts sauvages, et permet à la population de se dessaisir de déchets à fort pouvoir de pollution s'ils sont jetés n'importe comment.

Le service public de collecte en déchetteries est dense géographiquement, et offre des plages d'ouverture importantes en semaine, la plupart des 15 déchetteries intercommunales étant ouvertes **six jours sur sept.**

Horaires d'ouverture des déchetteries

BRUNSTATT Rue de la Libération - 03 89 06 46 80	Du lundi au samedi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
SAUSHEIM Rue Verte - 03 89 36 06 44	Du mardi au samedi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
BOURTZWILLER Rue de Bordeaux - 03 89 51 05 22	Du lundi au samedi De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
RIEDISHEIM Avenue Dolfus - 03 89 64 32 13	Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
MULHOUSE HASENRAIN Avenue d'Altkirch - 03 89 64 46 90	Le samedi en continu De 9h00 à 18h00
MULHOUSE COTEAUX Rue Paul Cézanne - 03 89 59 72 06	
ILLZACH Avenue des Rives de l'Ill - 03 89 66 58 76	Du mardi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 Le samedi en continu de 9h00 à 18h00
PFASTATT Rue de la Liberté - 03 89 50 02 11	Du lundi au vendredi De 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00
RIXHEIM Chemin de Bantzenheim - 03 89 64 46 91	Le samedi en continu De 9h00 à 18h00
WITTENHEIM Rue d'Illzach - 03 89 52 91 22	Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars) Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Le samedi De 9h00 à 17h00
KINGERSHEIM Rue du Commerce - 03 89 52 91 23	Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre) Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Le samedi De 9h00 à 19h00
PULVERSHEIM ZI de l'aire de la Thur - 03 89 48 20 86	
BANTZENHEIM Rue de Battenheim - 03 89 26 18 06	Mercredi de 13h30 à 17h00 Samedi de 8h00 à 11h30
CHALAMPÉ Entrée avenue de la Paix - 03 89 26 04 37	Mercredi de 10h00 à 12h00 Vendredi et samedi de 14h00 à 17h00
OTTMARSHEIM CD 52 - 03 89 26 03 83	Horaires d'hiver (du 30 octobre au 26 mars) Lundi de 14h00 à 17h00 Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Vendredi de 14h00 à 17h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 Horaires d'été (du 27 mars au 29 octobre) Lundi de 14h00 à 19h00 Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Vendredi de 14h00 à 19h00 Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00

Un réseau de 15 déchetteries au service des habitants

Les déchetteries sont des lieux clos et gardés où les habitants du périmètre du SIVOM de la région mulhousienne peuvent apporter leurs déchets recyclables, sauf les ordures ménagères qui restent collectées dans les poubelles habituelles.

Elles constituent un élément important du dispositif de collecte sélective mis en place par le SIVOM dans le cadre du plan de gestion des déchets.

La première déchetterie, celle de MULHOUSE-BOURTZWILER a vu le jour dès 1990. La dernière réalisation par le syndicat est celle de PULVERSHEIM en 2004, particulièrement spacieuse avec ces 12 quais, elle permet d'accueillir dans de bonnes conditions tout l'éventail des déchets ménagers dont le tri s'est amplifié considérablement ces dernières années.



Il n'y a pas eu de travaux d'aménagement ou d'amélioration conséquents sur l'année 2013, contrairement à 2012 avec les travaux d'extension de la déchetterie de Sausheim d'une part, et la mise en place de garde-corps pour sécuriser les quais de toutes les déchetteries d'autre part.

Schéma global d'optimisation et renouvellement des déchetteries intercommunales de la région mulhousienne

En 2013, le SIVOM a démarré une étude d'optimisation de ses déchetteries intercommunales au regard des nouvelles prescriptions réglementaires en matière de sécurité, et d'environnement (décret du 20 mars 2012 modifiant la nomenclature des installations classées au titre des rubriques 2710-1 et 2710-2), mais également sur le plan des services rendus à la population.

Cette étude met en relief l'obsolescence des installations, des aménagements devenus inappropriés à l'évolution du tri, et la dégradation forte de certaines déchetteries, les plus anciennes datant d'avant 1990 comme celles de KINGERSHEIM et WITTENHEIM, ou MULHOUSE-BOURTZWILLER.

Si 2015 sera marqué par le remplacement de la déchetterie de KINGERSHEIM sur le même site grâce à une possibilité d'extension du terrain d'emprise de l'installation sur une parcelle voisine, en 2014, plusieurs déchetteries feront l'objet de travaux plus légers pour améliorer encore la sécurité et les services rendus aux usagers.

Il s'agit notamment :

- ✓ de la mise en place d'une signalisation horizontale et verticale pour informer davantage les usagers, et sécuriser leurs déplacements à l'intérieur des sites,
- ✓ du stockage approprié et sécurisé des Déchets Diffus Spéciaux (DDS), en particulier du fait de la multiplication des catégories de tri demandées par le nouvel éco-organisme (ECO-DDS) depuis mars 2014,
- ✓ de la sécurisation des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) contre le vol par la mise en place d'un deuxième conteneur maritime apte à stocker les gros appareils électroménagers,
- ✓ de renouvellement des bungalows de gardiennage, très dégradés pour certains,
- ✓ de l'amélioration des systèmes autonomes d'assainissement,...

Enfin, une harmonisation des horaires des différentes déchetteries serait souhaitable afin de simplifier l'information et aboutir à une meilleure lisibilité des plages d'ouverture des déchetteries.

Le fonctionnement

En 2013, pour tous les résidants du territoire, l'accès reste libre en nombre de passage, et en volume, sauf risque de saturation ponctuelle des bennes. Il est à noter que cette liberté d'accès pour l'habitant est de plus en plus rare dans la gestion des déchetteries en France.

Une fois triés, les matériaux sont orientés vers différentes filières pour être traités ou valorisés. Au fur et à mesure de l'évolution de nos modes de consommation, de la nature des déchets que nous produisons, des évolutions techniques ou encore du respect de l'environnement, les déchetteries se sont adaptées pour accueillir de nouveaux types de déchets et offrir un maximum de services aux usagers.

Nouvelles contractualisations avec des Eco-organismes (REP)

✓ Avec ECO-DDS

Par délibérations du 27 mars 2013, le SIVOM a décidé de contractualiser avec l'éco-organisme ECO-DDS afin de permettre, dans le cadre de la Responsabilité Elargie des Producteurs, la pris en charge technique et financière des Déchets Diffus Spécifiques.

(les produits biocides, phytosanitaires, colles, mastics, des enduits, des peintures et lasures, des produits de traitement du bois, des solvants, des produits décapeurs de surface ou déboucheurs de canalisation, des acides, et alcools ménagers,...)



Le dispositif technique de collecte sur les déchetteries est prévu pour début 2014.

L'enjeu financier est important compte-tenu des quantités traitées annuellement par le SIVOM, de l'ordre de 330 tonnes pour un coût brut de + 200 000 € HT / an, hors subvention.

✓ **Avec ECO-DDS et ECO-MOBILIER**

Par délibération du 27 juin 2013, le SIVOM a décidé de contractualiser avec ECO-MOBILIER qui est l'éco-organisme agréé depuis le 1^{er} janvier 2013 par l'Etat.

éco-mobilier

Il prend en charge les obligations des metteurs en marché de biens d'ameublement (fabriquant et distributeurs de mobilier) dans le cadre du décret du 6 janvier 2012 relatif à la gestion des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Cette filière représente également un enjeu financier important pour les collectivités qui prennent aujourd'hui en charge, principalement dans les déchetteries (70 % des collectes), les éléments d'ameublement usagés des particuliers en mélange avec d'autres déchets. Le gisement des DEA ménagers est estimé à environ 26 kg/hab/an, soit environ 1,7M de tonnes.

Le SIVOM a opté pour le **Contrat Territorial de Collecte du Mobilier (CTCM)** à caractère mixte, c'est-à-dire en partie opérationnel et en partie financier, dans la mesure où 50 % des tonnages de DEA sont collectés physiquement par l'éco-organisme, en mode opérationnel. La collecte et le traitement sont ainsi pris en charge directement par ECO-MOBILIER qui met en place une benne dédiée spécifiquement aux DEA dans le cadre d'une collecte séparée du mobilier dans les déchetteries qui disposent de la place nécessaire.

Le lancement du dispositif est prévu au cours du 1^{er} semestre 2014.



1 Le portique

D'une hauteur de 1,90 m, le portique limite l'entrée des véhicules dans les déchetteries. Les véhicules de plus de 1,90 m sont invités à se rendre au Centre de Tri d'Illzach. En effet les déchetteries sont réservées aux seuls déchets issus des ménages et **interdites à tous les déchets provenant d'une activité professionnelle**. C'est pourquoi les déchets des artisans, des commerçants et ceux des ménages (en grande quantité) doivent être amenés au Centre de Tri du SIVOM à Illzach, 29 avenue d'Italie.

2 Le gardien

Il accueille les usagers, les oriente et est chargé de l'entretien des lieux. Il veille à l'optimisation de l'évacuation des déchets vers les différentes filières de valorisation et de traitement. Le gardiennage est assuré en binôme dans la plupart des déchetteries.

3 Les encombrants



On dépose dans la benne à encombrants : le polystyrène, les déchets de plâtre, les nylons... Quant aux vieux matelas, aux vieux meubles, ils ne seront déposés dans cette benne à encombrants que dans la mesure où aucune benne « ECO-MOBILIER » n'est disponible dans la déchetterie.

Les déchets verts



On dépose dans la benne à déchets verts : branchages, bois d'élagages, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...

La pratique du compostage individuel est prioritairement recommandée aux habitants.

5 Les gravats



On dépose dans la benne à gravats : les déchets inertes de démolition (briques, béton, terre, carrelage, pierres, rochers...)

6 Le bois



On dépose dans la benne à bois : les chutes de bois, les bois de construction, les palettes...

7 Les ferrailles



On dépose dans cette benne : ferrailles, meubles métalliques, vélos, etc...
Si une benne « ECO-MOBILIER » est disponible, les meubles métalliques sont exclus.

8 Le verre



On dépose dans les conteneurs à verre tous les emballages alimentaires en verre (bouteilles, pots, bocaux...). Le verre plat, la vitrocéramique, le « pyrex » ou la porcelaine sont des déchets interdits, à ne pas mélanger avec les emballages en verre.

9 Le papier/carton



On dépose dans les conteneurs à papier/carton tous les gros cartons d'emballage, les journaux/prospectus, les briques alimentaires (vides et sèches)

10 Les bouteilles en plastique



On dépose dans les conteneurs à bouteilles / flacons en plastique et les aires grillagées les bouteilles d'eau ou de boissons gazeuses, bouteilles de lait, cubitainers de vin, flaconnages de produits d'entretien (adoucissant, lessive, liquide vaisselle, shampoing, produits détergents) et bouteilles d'huile, tout en laissant les bouchons également recyclables.

11 Les DEEE



Il s'agit du gros et petit électroménager, des réfrigérateurs et congélateurs, les ordinateurs, écrans de télé, micro-ondes etc...Ils sont à déposer dans les déchetteries équipées d'un conteneur spécial : Brunstatt, Coteaux, Illzach, Mulhouse-Coteaux, Ottmarsheim, Pfastatt, Pulversheim, Rixheim et Sausheim.

Les usagers doivent se faire aider par leurs proches ou connaissances pour des objets lourds ou volumineux, car les gardiens de déchetteries ne sont pas astreints à cette fonction en raison de la prévention des risques d'accidents liés au port des charges lourdes.

12 Les lampes usagées



Seuls les tubes fluorescents dits « néons », les lampes fluocompactes dites « basse consommation », les lampes à LED (diodes électroluminescentes) et les lampes techniques telles que lampes à iodure métalliques et lampes à vapeur de mercure sont recyclables.





Toutes les déchetteries (*sauf Kingersheim et Wittenheim*) recueillent : peintures, batteries, piles, solvants, produits chimiques, huiles moteurs et leurs emballages, cartouches d'encre d'imprimantes usagées...

Les piles, les huiles de fritures, les radiographies périmées, les cartouches d'encre sont également collectées sur l'ensemble du réseau de déchetterie. Pour l'ensemble de ces déchets, les usagers doivent s'adresser au gardien pour leur prise en charge, compte tenu de la spécificité des produits.



Toutes les déchetteries (*sauf Kingersheim et Wittenheim*) recueillent les vêtements et chaussures usagés.

Les déchets interdits dans les déchetteries, mais qui font l'objet d'une prise en charge spécifique :

Les déchetteries du SIVOM ne prennent pas en charge certains déchets spécifiques. Toutefois, le SIVOM a prévu des dispositifs alternatifs pour offrir néanmoins une solution de tri aux habitants :

Les bouteilles de gaz

Apport possible au **Centre de tri d'ILLZACH** ou retour vers les enseignes distributrices des bouteilles (stations services,..).

Les pneumatiques

Apport possible au **Centre de tri d'ILLZACH** dans la limite de 2 trains de pneus, ou retour vers les enseignes distributrices de pneumatiques (magasins, garagistes etc.).

Les déchets en fibrociment amianté

Des campagnes de déstockage sont organisées par le SIVOM depuis 2011. Elles comprennent une identification préalable des habitants-détenteurs de déchets amiantés, la diffusion aux participants de l'opération de collecte d'un protocole de manipulation et d'un kit d'équipement de protection individuelle.

Les quantités sont limitées à 500 kg maximum par famille. Il est rappelé que cette opération n'est pas une incitation à effectuer soi-même une déconstruction de l'amiante-ciment, mais un simple déstockage.

Le regroupement s'effectue le samedi sur le centre de tri d'ILLZACH, par le biais d'un prestataire agréé, la société FERRARI à Wittelsheim, qui prend en charge la collecte, le transport et le traitement des produits vers une filière réglementaire.

Une participation de 50 € HT / tonne est demandée aux bénéficiaires de l'opération.

L'Agence Départementale de la Maîtrise des Déchets du Haut-Rhin (CG68) subventionne en partie, en prenant en charge les frais de conditionnement et de transport.

Rappel des opérations réalisées

Date	Périmètre de collecte	Participants	Quantités collectés
Avril 2011	Sausheim, Baldersheim, Battenheim	29	9,90 t
Avril 2012	Wittenheim	55	21,52 t
Juin 2012	Habsheim, Dietwiller, Eschentzwiller, Zimmersheim	43	14,82 t
Octobre 2012	Rixheim	80	26,41 t
Avril 2013	Brunstatt, Bruebach, Didenheim, Flaxanden, Morschwiller-le-bas, Zillisheim	57	19,76 t
Juin 2013	Bolwiller, Berrwiller, Feldkirch, Pulversheim, Staffelfelden, Ungersheim	60	22,56 t
Octobre 2013	Kingersheim, Ruelisheim	65	22,98 t
Total cumulé		389	137,95 t
Dont total 2013		182	65,30 t

En 2013, trois opérations regroupant **182 participants** (foyers) ont permis de collecter au total **65,30 t** de déchets d'amiante-ciment.



Les déchets d'activités de soins à risque infectieux tels que piquants et coupants des particuliers en automédication

Les déchetteries ne sont pas équipées pour recevoir ce type de déchets, cependant le SIVOM a mis en place une filière de collecte en partenariat avec les hôpitaux de Mulhouse. Les déchets de soins piquants et tranchants peuvent être apportés à la barrière d'accueil de l'hôpital Emile Muller à Mulhouse le 1^{er} samedi de chaque mois, de 11h à 12h, y compris les jours fériés. Auparavant, l'utilisateur devra se procurer un collecteur réglementaire en pharmacie.

Le bilan de d'activité 2013 des déchetteries intercommunales

En 2013, **57 162 t** de déchets ménagers ont été collectés sur l'ensemble du réseau intercommunal de déchetteries soit **+0,3%** sur 2012, et **+2,0 %** sur 2011, dont :

- ✓ **51 587 t** de matériaux dits «occasionnels» (gravats, déchets verts, métaux, bois, déchets spéciaux,..) supérieurs de **+0,5%** par rapport à 2012.
- ✓ **5 575 t** de verre, de papier-cartons et de bouteilles plastique qui sont collectées dans toutes les déchetteries en parallèle des collectes sélectives.

Les tonnages de déchets spéciaux (DTQD, batteries, piles, huiles de vidange, lampes et tubes, cartouches d'encre et radiographies) dirigés vers les filières spécifiques de traitement et de valorisation se sont élevés à **426 t (-4,1%)**.

Après tri, les déchets encombrants résiduels non valorisables, soit **16 083 t (+0,1%)**, ont été transférés au centre de tri d'Illzach pour un tri complémentaire, et un broyage en vue de leur incinération.

En appliquant le ratio d'évacuation du centre de tri, leur mode de traitement à été le suivant :

- ✓ **82 %** ont été broyés pour être incinérés (Sausheim et autres usines),
- ✓ **18 %** ont été délestés en décharge.

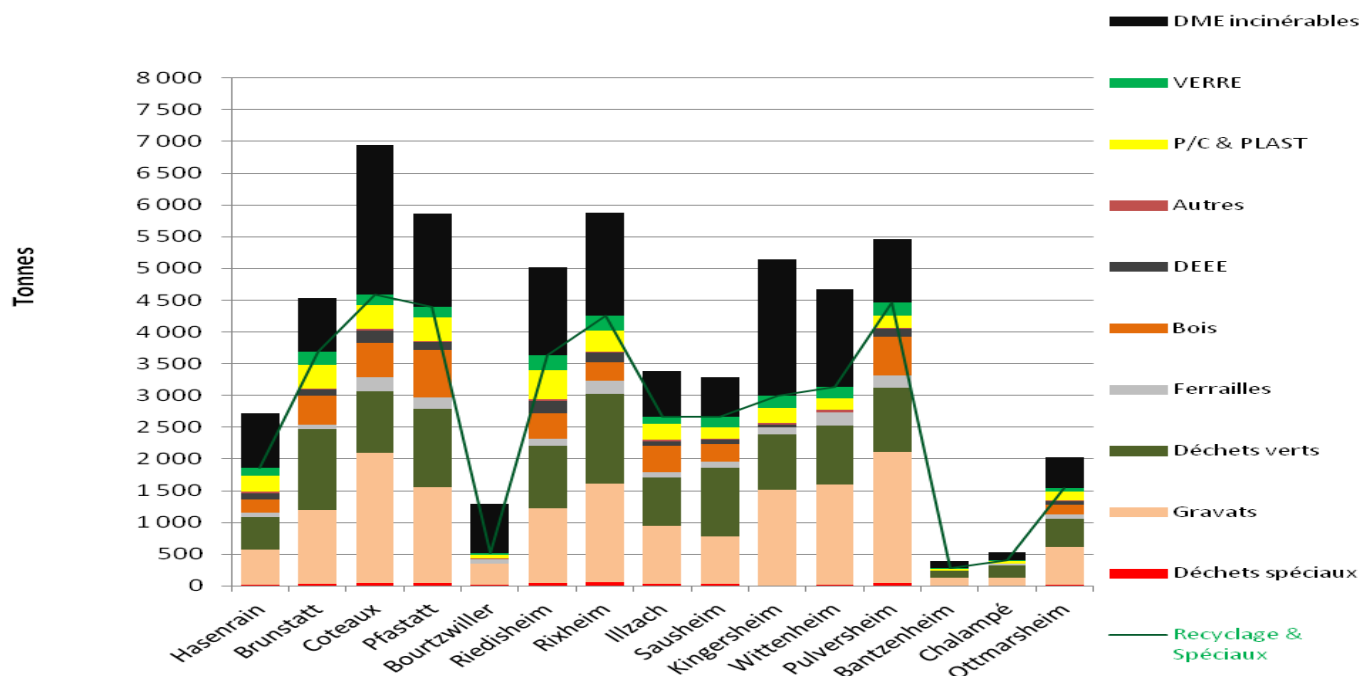
Le taux de recyclage moyen en **2013** sur le réseau de déchetteries en comptabilisant le traitement et la valorisation des déchets spéciaux et des autres matériaux banals (déchets verts, gravats, ferrailles, bois, DEE, verre, cartons, plastiques, textiles) atteint **71,9%**.

Sans les gravats, ce taux est de **43,9 %**.

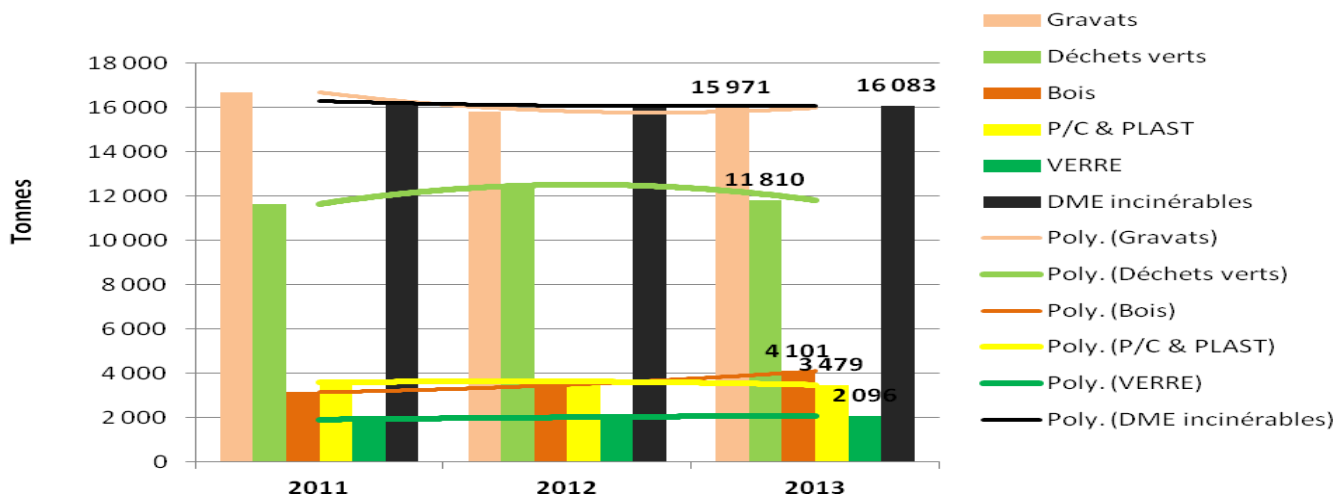
Ces taux témoignent d'une bonne performance de tri au niveau des déchetteries intercommunales.



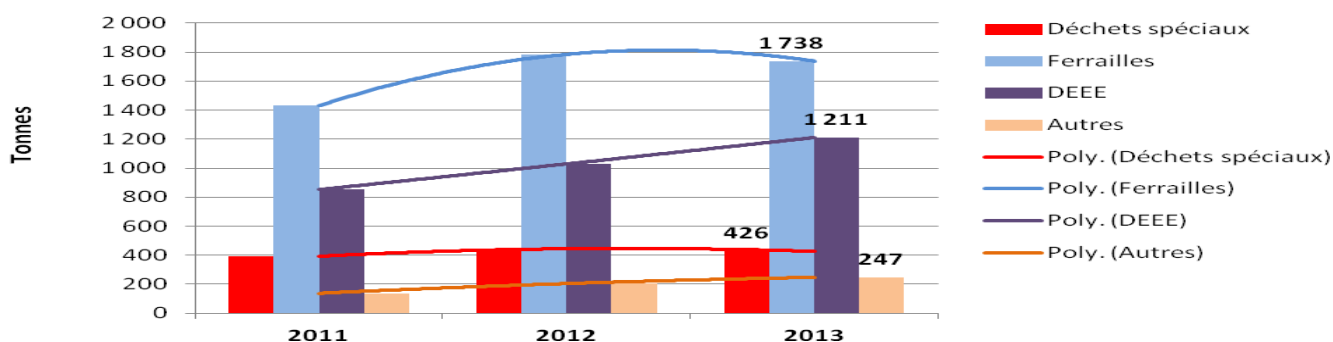
Relevé par site et par nature des tonnages collectés, de la part dirigée vers les filières de valorisation, et du tonnage à éliminer.



Evolution des tonnages de déchets collectés sur le réseau des 15 déchetteries intercommunales



Evolution des tonnages de déchets collectés sur le réseau des 15 déchetteries intercommunales



► Les autres collectes de déchets occasionnels ménagers en complément des déchetteries

Le SIVOM et m2A assurent la collecte ou la réception de déchets occasionnels ménagers selon les modes suivants :

La collecte des encombrants en porte-à-porte

- ✓ **699 t** d'encombrants sont collectés en porte-à-porte par les structures intercommunales sur leur territoire ; le produit de ces collectes est réceptionné au centre de tri d'Illzach.

La réception directe des « particuliers » au centre de tri d'Illzach

- ✓ **2 148 t** de déchets ménagers ont été réceptionnés directement au centre de tri d'Illzach en provenance de particuliers ne pouvant accéder dans les déchetteries avec un véhicule utilitaire de plus de 1,90 m de haut, en raison du limiteur de hauteur à l'entrée de chaque déchetterie. Les quantités annuelles acceptées gratuitement sur cet exutoire sont de 2 tonnes maximum par foyer.

La collecte des déchets verts en porte-à-porte dans le secteur du « Bassin potassique »

- ✓ **3 047 t** de déchets verts ont été collectés par m2A, pendant la période de mars à novembre, et livrés au prestataire du SIVOM, la société ANNA-COMPOST à Kingersheim.

La collecte des déchets verts en point-TRI ou directement sur la plateforme de compostage d'Anna-compost

- ✓ **1 389 t** de déchets verts ont été collectés par m2A, pendant la période de mars à novembre, et livrés au prestataire du SIVOM, la société ANNA-COMPOST à Kingersheim.

La réception à l'incinérateur de Sausheim de « rebuts textiles »

- ✓ **271 t** de rebuts textiles sont traités à l'UIOM de Sausheim, issus du tri des collectes sélectives de textiles.

Les opérations de déstockage d'amiante-ciment

- ✓ Pour mémoire, **65 t** d'amiante-ciment ont été collectés et traités en provenance des habitants (cf. page 49).

► La collecte sélective par apport volontaire

La collecte sélective en apport volontaire dessert l'ensemble du périmètre de compétence du SIVOM. Les vidanges sont effectuées par le service PUPA de m2A pour le compte du SIVOM à titre de prestation de service.

Les point-TRI sur la voie publique (hors déchetterie)

En 2013, la généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte sur le territoire de Mulhouse par phases successives opérationnelles a entraîné le retrait des bornes de collecte sélective en apport volontaire pour les papiers-cartons et les bouteilles plastiques. La plupart des point-TRI ont été conservés, la collecte du verre demeurant en apport volontaire.



Au 31 décembre de l'année, on dénombrait sur le périmètre du SIVOM

Nombre de conteneurs :

Par flux	Type de conteneur	Total
✓ VERRE	397 conteneurs AERIENS	423
	26 conteneurs ENTERRES	
✓ PAPIERS-CARTON	145 conteneurs AERIENS	149
	4 conteneurs ENTERRES	
✓ PLASTIQUES	123 conteneurs AERIENS	127
	4 conteneurs ENTERRES	
✓ MULTI-MATERIAUX	0 conteneurs AERIENS	22
	22 conteneurs ENTERRES	
Nombre total de conteneurs :	665 AERIENS	721
	56 ENTERRES	

Nombre de point-TRI :

336 point-TRI « aériens »



30 point-TRI « enterrés »



Total : 366 point-TRI sur la voie publique

+

15 point-TRI « aériens » en déchetterie



Répartition :

- ✓ **84 point-TRI plus** permettent de collecter tous les matériaux de collecte sélective
- ✓ **62 point-TRI doubles** permettent de collecter 2 matériaux
- ✓ **235 point-TRI simples** composés d'un seul conteneur (principalement le verre).

Autre répartition :

- ✓ **376 point-TRI « VERRE »**
- ✓ **116 point-TRI « P/C »**
- ✓ **104 point-TRI « PLAST »**

Il est à souligner que les collectes en apport volontaire sont organisées en mono matériau, sauf pour les récents conteneurs enterrés qui ont été mis en place à partir de 2011 sur la ville de Mulhouse.

A partir de 2014, le dispositif évoluera vers une collecte multi-matériaux, y compris en apport volontaire, dans le cadre de l'harmonisation des consignes de tri et des codes couleur.



MULHOUSE GRAND CENTRE Secteur Moulin/Justice

Les conteneurs enterrés :
Trier en centre ville, c'est facile !

MULHOUSE GRAND CENTRE Secteur Moulin/Justice

A partir de début juin,
Nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères

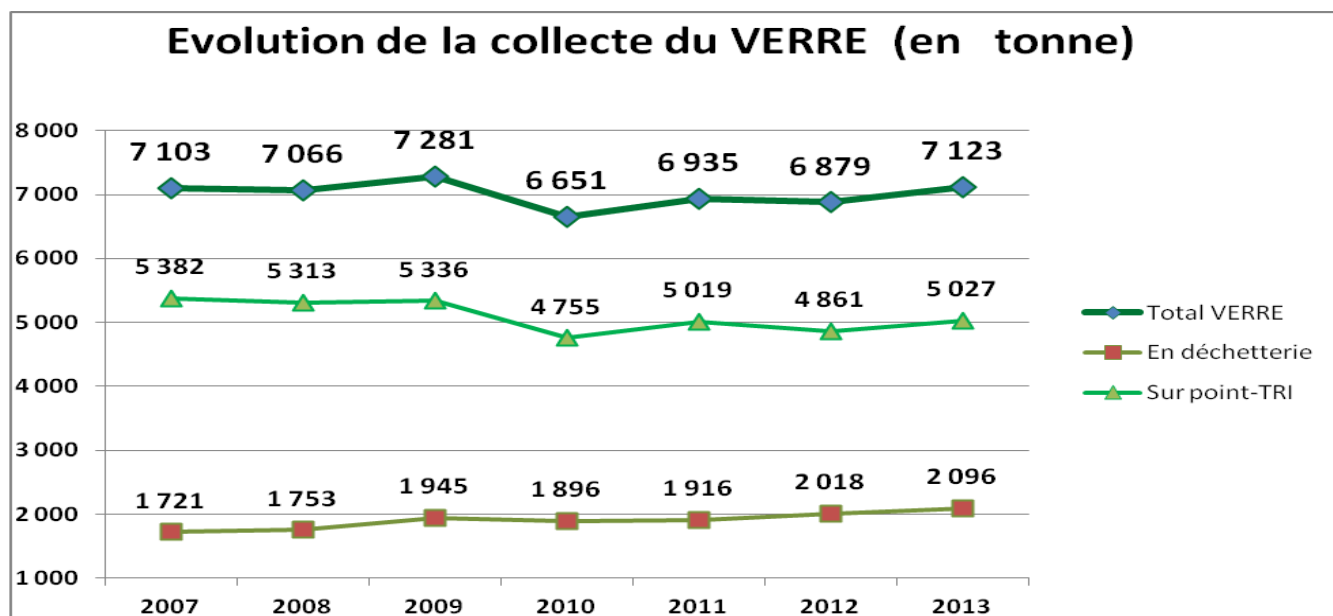
Ordures ménagères (en sac)
Papiers/cartons (journaux, magazines, briques alimentaires) et Bouteilles et flacons en plastique
Bouteilles et bocaux en verre

Si vous avez une question, appelez-nous au N° Vert 0 800 318 122, l'appel est gratuit

Trier en centre ville, c'est facile !

MULHOUSE GRAND CENTRE | SIVOM | Mulhouse

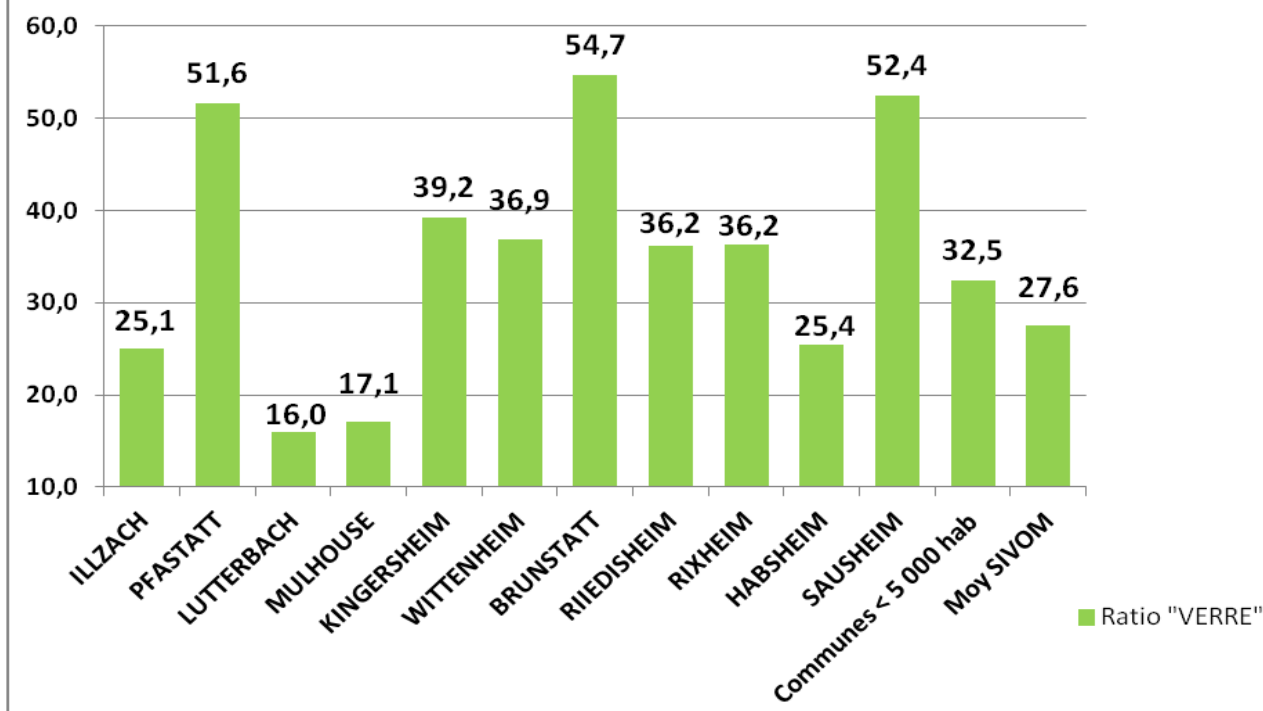
Sur Mulhouse, les point-TRI enterrés intègrent également la collecte des ordures ménagères.



✓ La collecte du verre évolue en dents de scie, mais avec une tendance haussière depuis de 2010

✓ **+3,5 %** par rapport à 2012.

Ratio en kg/hab/an des tonnages de verre collectés et recyclés en 2013



Les ratios par commune sont peu homogènes, **de 16 à 54,7 kg/hab/an** en intégrant les tonnages collectés dans les déchetteries, sachant que cette part est importante dans notre agglomération, soit quelque **29,4%** du gisement collecté (**8,1 kg**).

La moyenne du SIVOM s'établit à **27,6 kg/hab/an** en 2013.

► La collecte sélective en porte-à-porte



Le dispositif par secteur

L'Eco-conteneur dans l'habitat vertical dense

Cette conteneurisation par bacs à roulettes, appelée « ECO-CONTENEUR » a été mise en place fin des années 1990 par le SIVOM, dans des zones d'habitat vertical denses pour améliorer la performance de la collecte sélective. Le périmètre de l'Eco-conteneur comprenait à l'origine environ 13 000 habitants localisés dans des zones de collectifs denses tels que le quartier des Coteaux à Mulhouse, le Parc Ferrier à Pfstatt, les quartiers « Forêt » et « Chevreuils » à Lutterbach, le quartier « Bourgogne » à Riedisheim, et le Parc d'Entremont à Rixheim.

En 2012, l'éco-conteneur du Parc d'Entremont à Rixheim a été intégré dans la collecte sélective de la commune de Rixheim.

A partir de juillet 2013, l'éco-conteneur du quartier des Coteaux à Mulhouse, périmètre le plus étendu, est intégré à la collecte sélective en porte-à-porte en cours de déploiement sur l'ensemble de la ville de Mulhouse.

✓ La collecte est assurée 1 fois par semaine (C1) par le service public m2A.

Le porte à porte dans le bassin potassique et la commune de Reiningue

Il concerne les 10 communes du bassin potassique et la commune de Reiningue. Les maisons individuelles sont équipées de sacs jaunes translucides dans lesquels les habitants peuvent jeter les produits recyclables (bouteilles plastique, papiers – carton et emballages métalliques) et d'un bac bleu pour les Ordures Ménagères (OM). Elles disposent également d'un bac vert pour les déchets verts uniquement collectés de début mars à fin octobre. Les immeubles sont équipés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac marron pour les OM.

- ✓ 1 fois par semaine (C1) pour le ramassage des bacs à roulettes OM,
- ✓ 1 fois par semaine (C1) pour les DECHETS VERTS (pendant la période de collecte),
- ✓ 1 fois toutes les 2 semaines (C 0,5) pour la collecte sélective (sacs jaunes et bacs de collecte sélective).

La collecte sélective dans le bassin potassique est aussi assurée par le service public m2A.

Le porte-à-porte à Mulhouse jusqu'en 2012

Il a démarré sous forme de test en octobre 2007 sur le quartier de Dornach, une partie du quartier Haut Poirier et la rue Anvers au centre ville, soit 7 000 habitants. Le dispositif technique était identique à celui du bassin potassique, hormis les bacs à déchets verts. Les fréquences de collecte y étaient toutefois différentes :

- ✓ 2 fois par semaine pour les OM (C2)
- ✓ 1 fois par semaine pour la collecte sélective (C1).

Le porte-à-porte à Mulhouse à partir de 2013

L'année 2013 est l'année de la généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte sur 100% de la ville de Mulhouse.

Le schéma se fonde sur la distribution de deux bacs à roulettes dans l'habitat pavillonnaire et là où l'habitat le permet, un premier pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et un deuxième pour les emballages hors verre, et les papiers et journaux-magazines.

Le bac n'est pas généralisé en raison du manque de place, en particulier dans les maisons de ville. Il demeure donc des déchets présentés en sac (sac jaune de 50 l pour la collecte sélective). Le taux de conteneurisation s'établit à 75% de la population sur Mulhouse.



Concernant la fréquence de collecte, le principe de 3 collectes hebdomadaires est maintenu, mais avec une substitution d'une collecte d'ordures ménagères par une collecte sélective des emballages, papiers et journaux, hors verre maintenu en apport volontaire.



Un dispositif adapté aux configurations spécifiques de chaque habitat

- ✓ **En maison individuelle** : 1 Bac pour les OMr collecté 2/sem et 1 bac pour les emballages collecté 1/sem
- ✓ **Dans les autres situations**, le même dispositif sera mis en œuvre. Toutefois, la configuration particulière de l'habitat pourra conduire le service à distribuer des sacs jaunes à la place des bacs jaunes, voire des sacs pour les OMr si les contraintes de stockage sont importantes dans le logement considéré.

Cas du Centre-ville :

- ✓ 3 fois par semaine pour la collecte des ordures ménagères (C3).
- ✓ 3 fois par semaine pour la collecte des cartons des commerces du centre-ville de Mulhouse. Elles ont lieu en soirée (le mardi, jeudi et samedi) avant le ramassage des ordures ménagères. La collecte est assurée par le service public m2A depuis le 1^{er} janvier 2013 (à la place d'un prestataire privé jusqu'en 2012).
- ✓ 3 fois par semaine pour la collecte sélective auprès des habitants (C3), comme pour la collecte des cartons des commerçants qui sont ramassés en mélange lors de la même tournée.

Les ménages pourront bénéficier de cette collecte ainsi que des conteneurs enterrés implantés dans le cadre du projet Mulhouse Grand Centre.

Cas des Coteaux :

- ✓ 3 fois par semaine pour la collecte des ordures ménagères (C3).
- ✓ 1 fois par semaine (C1) pour les collectes sélectives, le dispositif « ECO-CONTENEUR » étant maintenu.

Le porte-à-porte dans le secteur de l'Ile Napoléon

Cette collecte sélective a démarré en juillet 2009 sur les 6 communes de l'ancienne Communauté de communes de l'Ile Napoléon. La tournée de collecte sélective est une collecte additionnelle, par le biais des sacs jaunes translucides identiques à ceux du bassin potassique et Mulhouse.

- ✓ 2 fois par semaine pour les OM (C2)
- ✓ 1 fois par semaine pour la collecte sélective (C1).

Le secteur de l'Ile Napoléon est collecté par la société VEOLIA.

Bilan 2013 des collectes sélectives (apport volontaire et porte-à-porte)

Il s'avère difficile d'établir des ratios détaillés pour la collecte sélective en apport volontaire, et pour le porte-à-porte, car la généralisation du porte-à-porte sur Mulhouse a été réalisée progressivement par un phasage en 5 tranches successives de janvier à décembre. De même, les conteneurs d'apport volontaire ont été retirés à Mulhouse, de manière concomitante.

De ce fait, les tonnages collectés ne peuvent être représentatifs sur l'année 2013, ni pour l'apport volontaire qui diminuera plus fortement sur une année pleine, ni pour le porte-à-porte qui à l'inverse générera plus de tonnage en 2014.

De même, les populations desservies par ces deux modes de collecte ne sont données qu'à titre indicatif, car difficiles à évaluer.

Collectes sélectives brutes APPORT VOLONTAIRE	Sur les PointTRI	En Déchetterie	Total	Variation 2013/2012
Papiers cartons et ELA	2 457 t	3 346 t	5 803 t	Baisse -9,9 %
Flaconnage plastique	278 t	133 t	411 t	Baisse -8,3 %
Multi-matériaux (point-TRI enterrés)	834 t		834 t	Stable +0,2 %
Total	3 569 t	3 479 t	7 048 t	Baisse -8,7 %
Verre	5 117 t	2096 t	7 123 t	Hausse +3,5 %
Total avec le verre	8 686 t	5 575 t	14 171 t	Baisse -2,9 %

La baisse des collectes de Papiers-cartons **(-9,9%)** et flaconnage plastique **(-8,3%)** en apport volontaire est logiquement due à la généralisation de la collecte sélective en porte-à-porte sur Mulhouse. Néanmoins, les variations ne sont pas représentatives.

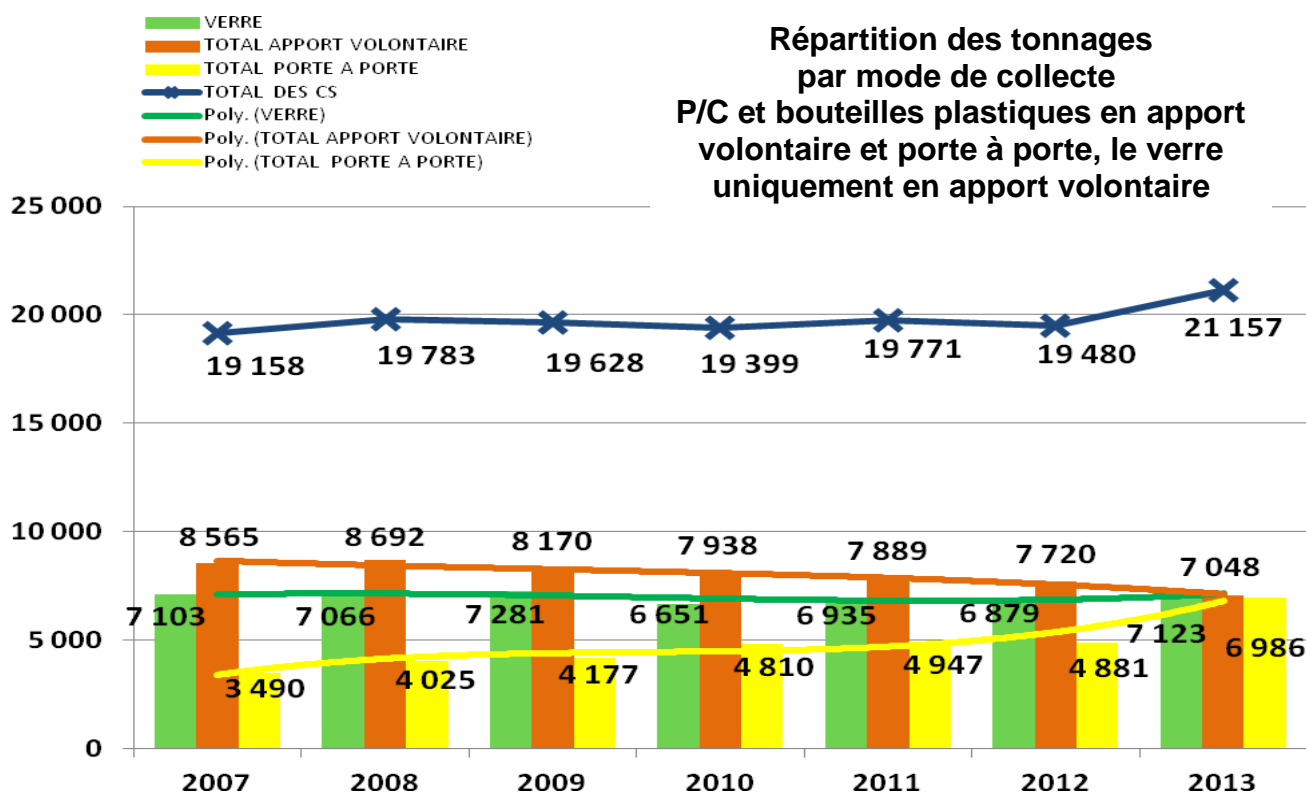
La collecte du verre évolue en dents de scie : une hausse de **+3,5 % / 2012**.

Collectes sélectives brutes PORTE A PORTE	Pop.	Tonnage collecté	Ratio hab/an	Variation 2012 Sur tonnage
ECO-CONTENEUR	2 500	74 t	29,6 kg	Baisse -65,2 % (intégrée à Mulhouse)
BASSIN POTASSIQUE	47 087	2 485 t	52,8 kg	Stable -0,2 %
REININGUE	1 791	74 t	41,3 kg	Stable 0 %
ILE NAPOLEON	28 647	1 430 t	49,9 kg	Hausse +4,2 %
MULHOUSE	109 588	2 574 t		Phasage en 5 tranches
ILLZACH		18 t		Démarrage tout fin décembre dans les quartiers centre d'Illzach
Cartons CVM		331 t		Stable +0,2 %
Total	189 613	6 986 t		Hausse +43,1 %

En 2013, les cartons des commerçants du centre-ville de Mulhouse sont collectés en mélange avec les collectes sélectives des habitants.

Collectes sélectives brutes TOTALES	Pop. 2013	Tonnages Collectés 2013	Ratio 2013	Ratio 2012	Variation 2012 sur ratio kg/hab
AV - DECHETTERIES	258 351	3 479 t	13,5 kg	13,8 kg	Baisse -2,2 %
AV - POINT-TRI	68 738	3 569 t			
PORTE A PORTE	189 613	6 986 t			
Total P/C&PLASTIQUE	258 351	14 034 t	54,3 kg	47,9 kg	Hausse +11,8 %
VERRE	258 351	7 123 t	27,6 kg	26,2 kg	Hausse +3,5 %
Total CS	258 351	21 157 t	81,9 kg	74,1 kg	Hausse +10,5 %

En 2013, la collecte sélective des P/C et PLASTIQUE fait un pas en avant de **+11,8%**. Avec le Verre (**+3,5%**), la hausse moyenne globale des collectes sélectives s'établit à **+10,5%**. 2013 est l'année du déploiement de la collecte sélective en porte-à-porte sur Mulhouse. Ses résultats ne seront maximisés qu'en 2014. L'apport volontaire régresse logiquement avec **50,2%** dont **24,8%** dans les déchetteries, au profit de la collecte sélective en porte-à-porte qui représente **49,8%** du gisement total collecté.



► Qualité du tri des papiers, cartons et bouteilles plastiques

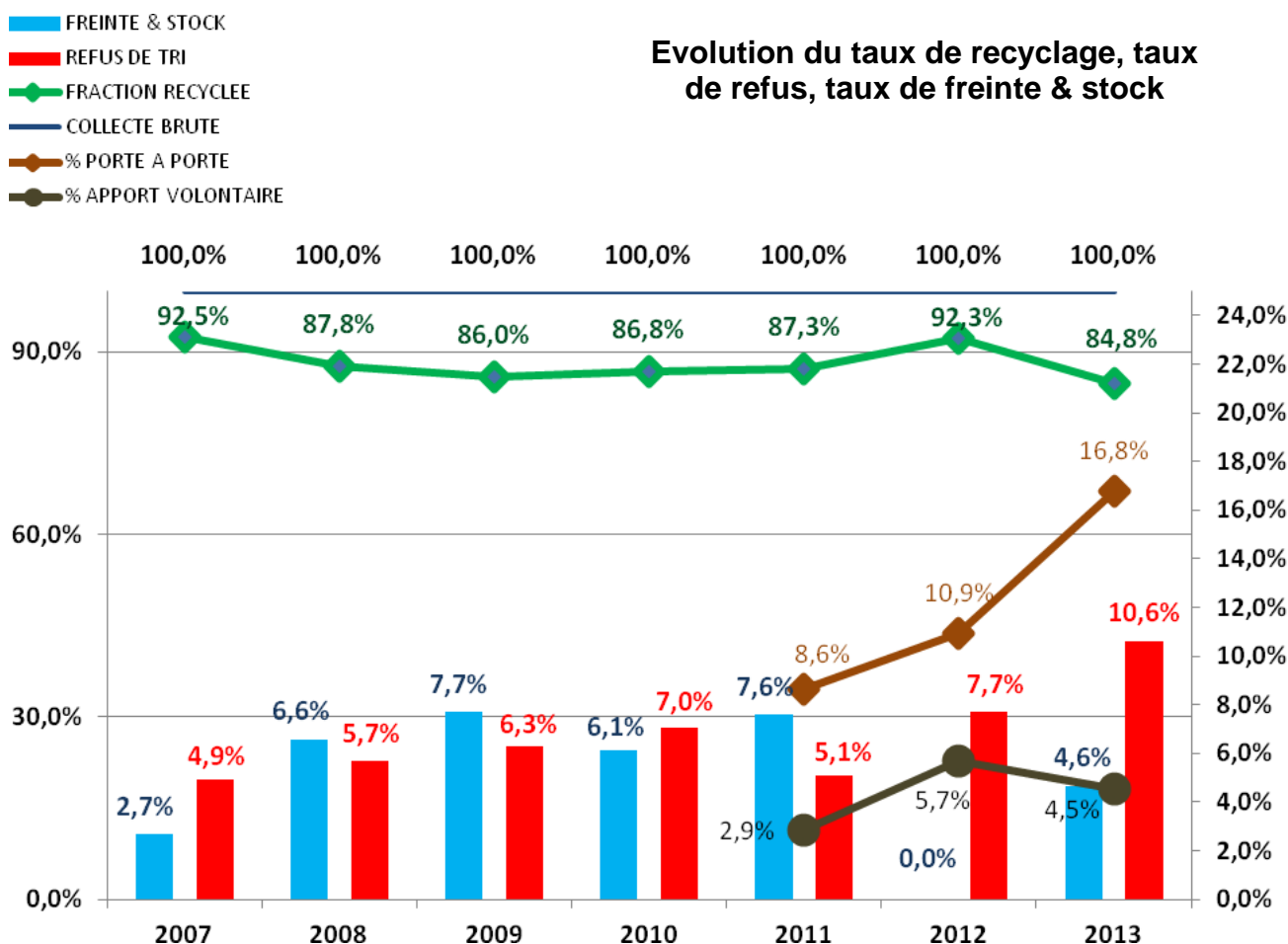
L'ensemble des collectes en apport volontaire et en porte-à-porte est trié au centre de tri d'Aspach-le-Haut appartenant à la société COVED, dans le cadre d'un marché de tri et de commercialisation des fibreux. Les corps creux plastiques étant pris en charge par la société VALORPLAST (option filière du contrat éco-emballages).

Globalement, les refus de tri atteignent **1 491 tonnes** pour **14 034 tonnes** collectées, soit un taux global moyen de refus de **10,6%**. Ce pourcentage est en forte augmentation par rapport à celui de 2012 (**+38 %**).

Le taux de refus reste plus faible en apport volontaire : **4,5%**.

Il est plus élevé en porte-à-porte : **16,8%**, soit une hausse de **plus de 50 %**.

Les refus de tri ont été incinérés à l'usine d'incinération de Sausheim. La restitution des matériaux, c'est-à-dire la part recyclée réellement en 2013, est de **84,8 %**, déduction faite de la freinte et stock.



Nota : Le taux de freinte est à zéro en raison du déstockage et livraison de matériaux comptabilisés dans le bilan des matériaux recyclés de l'année, sur la base en partie des déclarations à Eco-Emballages.

► La récupération des métaux ferreux et non ferreux

L'usine de Sausheim est équipée, dès sa construction, d'un système classique de déferrailage (aimant) et d'un système dit « à courant de Foucault » destiné aux métaux non ferreux (aluminium essentiellement) afin d'extraire les métaux des mâchefers après incinération. Depuis fin 2004, dans le cadre des travaux d'achèvement de l'usine, elle dispose également d'un dispositif d'extraction des métaux contenus dans les OM brutes avant incinération.



- **3 151 tonnes** de métaux ferreux récupérées avant incinération,
- **733 tonnes** de métaux ferreux extraites des mâchefers,
- **24 tonnes** d'aluminium et autres non ferreux extraites des mâchefers,
- Soit un total de **3 908 tonnes (+21 % / 2012)**.

Ces tonnages sont principalement issus des tonnages d'ordures ménagères des communes du SIVOM et des collectivités clientes (70%).

Le SIVOM commercialise uniquement les métaux ferreux et non ferreux extraits des mâchefers. Les métaux avant incinération relèvent du contrat d'exploitation de l'usine. L'exploitant est obligé de les valoriser.

Les tonnages sont déclarés à Eco-Emballages et soutenus depuis 2011 comme un standard spécifique, au même titre que les métaux de TBM issus du tri mécano-biologique, par exemple.

► La prévention de la production de déchets

La prévention concerne toutes les actions se situant avant la collecte des déchets. L'enjeu est donc d'éviter de produire des déchets, ou encore de retarder l'abandon d'un produit, ce qui permet de réduire la quantité de déchets à traiter par la collectivité. Dans ce sens, la prévention est complémentaire de la collecte sélective.

Les actions à développer par le SIVOM dans le cadre du PLP (m2A)

Le SIVOM s'est engagé aux côtés de m2A, porteur du nouveau Programme Local de Prévention (PLP) arrêté en décembre 2013, pour mettre en œuvre les actions définies, permettant de réduire d'au moins **7 %** les ordures ménagères et assimilées (OMA) ou « déchets routiniers ».

Le gisement de référence des OMA est celui de 2010, composé des ordures ménagères, des collectes sélectives (papiers, emballages cartons, flaconnage plastique, verre, emballages acier et aluminium).

Un partenariat financier avec l'ADEME a été conclu, permettant à m2A de financer en partie les actions définies dans le PLP entre 2014 et 2017. Les actions confiées au SIVOM sont les suivantes :

N° action PLP	Description (actions+sous-actions)	Objectif cumulé 2017
1	Réduire les produits de cuisine et de jardins <ul style="list-style-type: none"> - développer le compostage individuel et consolider les actions déjà en place, - développer le compostage partagé (pied d'immeuble, écoles,...), - promouvoir les pratiques de gestions différenciées des espaces publics et privés, - promouvoir une « opération poules » 	-14,07 kg/hab
4	Donner une seconde vie aux produits <ul style="list-style-type: none"> - étudier l'opportunité de créer une ressourcerie afin de réduire la quantité de déchets dans les OMA et en déchetteries 	-2,46 kg/hab
6	Agir sur la toxicité des produits <ul style="list-style-type: none"> - optimiser la collecte de déchets dangereux - développer les animations sur la dangerosité des produits - concevoir et diffuser des outils de sensibilisation et d'information sur les déchets dangereux 	-0,04 kg/hab
7	Sensibiliser à la prévention des déchets <ul style="list-style-type: none"> - développer les animations sur la prévention en milieu scolaire. Actuellement, ces animations sont ciblées plus particulièrement sur les thèmes du tri des déchets. La prévention des déchets y sera intégrée 	Pas d'objectif chiffré

Les actions déjà réalisées par le SIVOM à partir de 2006

Tout au long de cette période, le SIVOM a fait la promotion du compostage individuel.



Ces actions de sensibilisation et d'information proposaient de diffuser auprès des habitants un composteur de 400 litres de volume par foyer au prix réduit de 15 € TTC, le prix d'acquisition étant de 40 euros.

Le SIVOM a développé sur l'ensemble du périmètre syndical des journées d'information et de sensibilisation sous forme de salon avec présentation d'un composteur en état de marche, et la possibilité pour les habitants d'acheter et de repartir avec leur composteur.

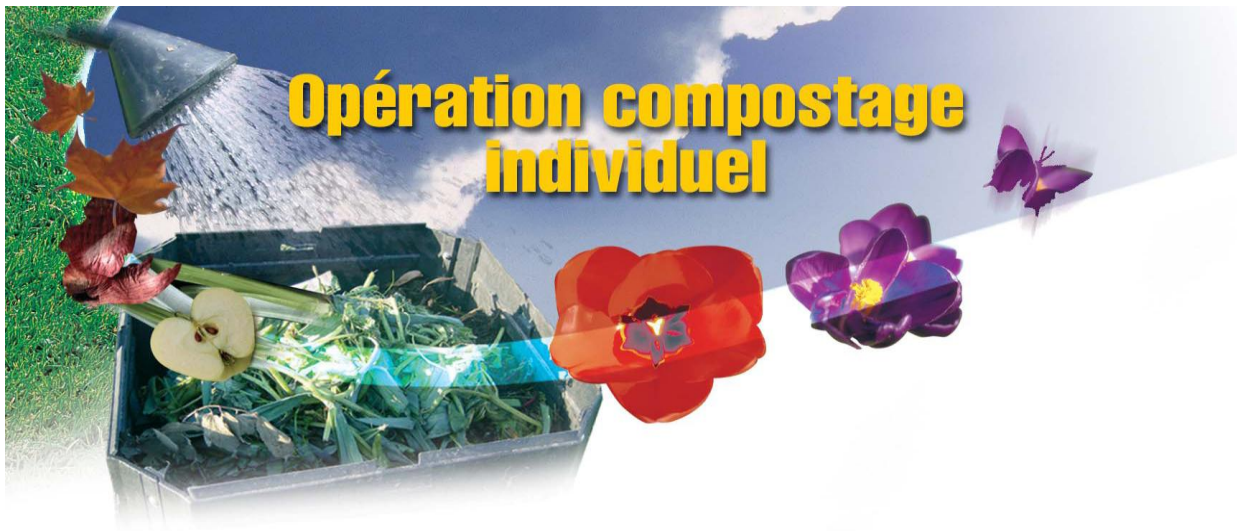


Une conférence sur la bonne utilisation d'un composteur était animée par le Directeur de la société ANNA-COMPOST, et concluait systématiquement ces journées.

Le bilan cumulé 2006 / 2013

30 journées de sensibilisation et de promotion sur le compostage domestique ont été mises en œuvre par le SIVOM depuis 2006. Il n'y a pas eu de campagne spécifique à partir de 2011, mais le SIVOM continue de vendre des composteurs selon les demandes qu'il reçoit.

Fin 2013, **10 600** composteurs individuels ont pu être placés chez les habitants en habitat pavillonnaire. Le taux d'équipement obtenu à ce jour, sur la référence de l'habitat pavillonnaire, et sur le périmètre du SIVOM, est en moyenne de **25 %**.



Chiffres-clés

► Evolution des déchets ménagers

Gisement traité En Kg / hab / an	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Population mission « TRU »	262 995	269 729	272 274	272 915	273 219	268 462
Population mission « CS »	254 033	259 938	262 378	262 886	262 998	258 351
OM résiduelles incinérées	298,6	283,9	276,4	274,6	274,9	256,6
Population « TRU »						
Collectes sélectives par matériau						
Verre	27,82	28,01	25,35	26,38	26,15	27,57
Papier-carton	41,39	38,01	39,20	40,12	41,49	42,99
Bouteilles plastiques	2,52	2,85	2,99	2,53	2,72	3,05
Refus de tri incinérés	2,85	2,97	3,42	2,48	3,70	5,77
Freinte et stock (*)	<u>3,30</u>	<u>3,67</u>	<u>2,98</u>	<u>3,70</u>	<u>0,0</u>	<u>2,51</u>
<i>total collecté</i>	77,88	75,51	73,94	75,21	74,06	81,89
<i>dont P/C & bouteilles plastique</i>	50,06	47,50	48,59	48,83	47,91	54,32
Répartition par mode de collecte						
Apport volontaire (VERRE)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Apport volontaire (P/C et plast)	68,4%	66,2%	62,3%	61,5%	61,3%	50,2%
Porte-à-porte (multi matériaux)	31,6%	33,8%	37,7%	38,5%	38,7%	49,8%
OMA totales traitées (OMR + CS)	376,4	359,4	350,3	349,8	349,0	338,5
Déchets occasionnels des ménages (déchetteries+autres collectes de DME, déchets verts, rebus...)	214,4	216,4	212,6	220,4	227,3	229,2
Dont réseau déchetteries (hors CS)	182	181	177,3	192,3	195,2	199,7
CS + DOM	292,2	291,9	286,5	295,6	301,4	311,1
Déchets ménagers totaux (OMR + CS + DOM)	590,8	575,8	562,9	570,2	576,3	567,7
Taux valorisation « matière » sur déchets ménagers du SIVOM	38 %	39 %	38 %	39,9 %	40,6 %	42,5 %
Taux valorisation énergie (sur déchets solides hors boues)	62 %	63 %	63 %	61 %	60 %	63 %
Taux valorisation globale (matière+énergie hors boues)	97 %	97 %	96 %	93 %	93 %	98 %

(*) La freinte est la différence de tonnage constatée entre les entrants et les sortants d'un centre de tri hors variation de stock, provenant soit d'une perte en poids dû à l'évaporation, aux écoulements de liquide, pertes en ligne de tri, et lors du conditionnement).

Constats d'évolution des déchets

- ✓ **Le gisement total des déchets ménagers** ne diminue en 2013 que **de -1,5%**, malgré les OMr qui décroissent davantage **(-6,7%)**, mais compensés par les collectes sélectives & verre **(+10,7%)**, et par une très légère augmentation des déchets occasionnels **(+0,8%)**.
- ✓ **Les ordures ménagères résiduelles** sont en décroissance constante (sauf 2012) depuis 2003. Sur la période 2003 à 2013, elles diminuent de **22,6%**.
- ✓ **Le VERRE** évolue en dents de scie depuis quelques années **(+5,4%)** ; il retrouve un niveau proche de 2008 et 2009.
- ✓ **Les collectes sélectives** (papiers-cartons et bouteilles plastiques) progressent logiquement de **+13,4%** en brut collecté, du fait du porte-à-porte instauré à Mulhouse.
- ✓ **Les refus de tri** sont en hausse de **+56 %**.
- ✓ **les déchets occasionnels des ménages** collectés en déchèteries et autres collectes spécifiques (déchets verts et encombrants en porte-à-porte,...) sont plutôt stables **(+0,8%)** en 2013.



► Synthèse par rapport aux objectifs du Grenelle de l'Environnement

Le Grenelle de l'Environnement a défini 3 objectifs à atteindre pour les collectivités :

- ✓ **Objectif 1** : Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées (OMA) de **7 %** par habitant sur une période de 5 ans (2008 à 2012).
- ✓ **Objectif 2** : **35 %** de déchets ménagers valorisés (matière et organique) en 2012, et **45 %** en 2015 (concerne les collectes sélectives & le verre & les déchets occasionnels des ménages).
- ✓ **Objectif 3** : Diminution de **15 %** des déchets incinérés ou enfouis à l'horizon 2012.

Les bilans par rapport à ces objectifs :

Objectif 1 : sur les OMA	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production en kg/hab/an (OMr + CS + VERRE)	376,5	359,4	350,3	349,8	349,0	338,5
Variation annuelle %		-4,5%	-2,5%	-0,1%	-0,2%	-3,0%
Variation cumulée %		-4,54%	-6,96%	-7,20%	-7,30%	-10,1%

→ Objectif atteint en **2011**

Objectif 2 : sur les DMA totaux	2008	2009	2010	2011	2012	2013
T. ménager recyclé	58 011	59 504	57 158	60 467	62 711	63 084
T. ménager total	151 918	151 510	149 638	151 695	154 375	148 599
Taux valorisation %	38,2%	39,3%	38,2%	39,9%	40,8%	42,5%

→ Objectif atteint dès **2008** en ce qui concerne le taux de 35 % à atteindre en 2012, et non atteint pour le taux de 45 % à atteindre en 2015.

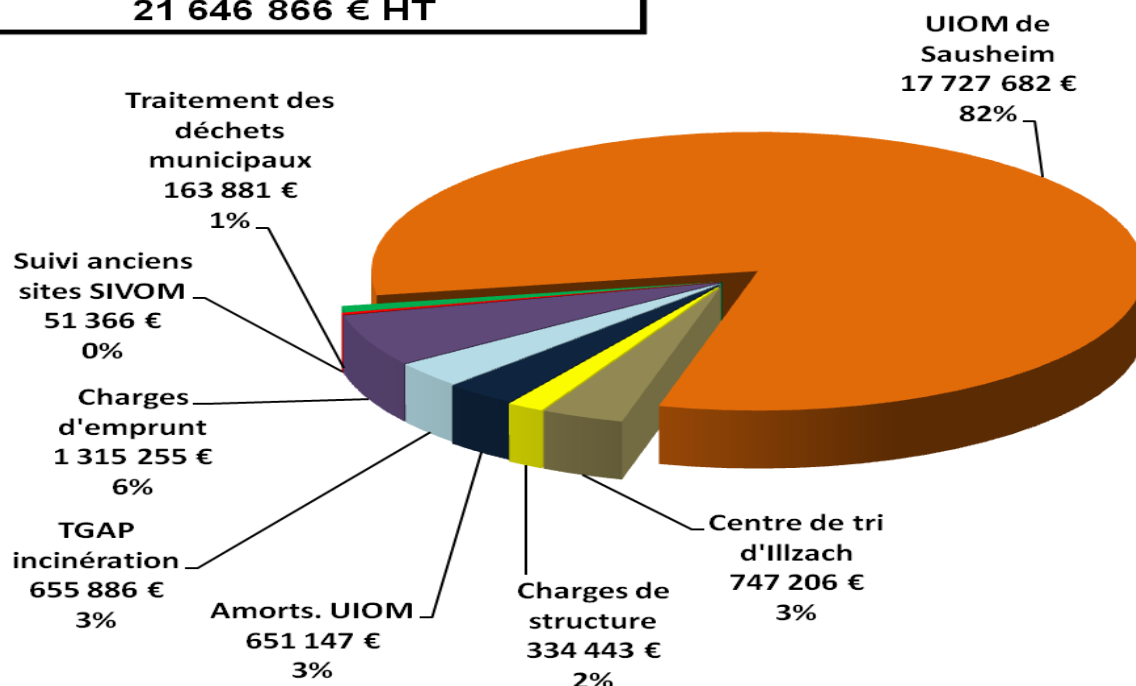
Cette augmentation du taux de valorisation des déchets ménagers est due principalement :

- ✓ à l'augmentation des tonnages recyclés en collecte sélectives
- ✓ à l'augmentation du recyclage des matériaux tels que le bois et les DEEE
- ✓ à la baisse des OMR incinérés.

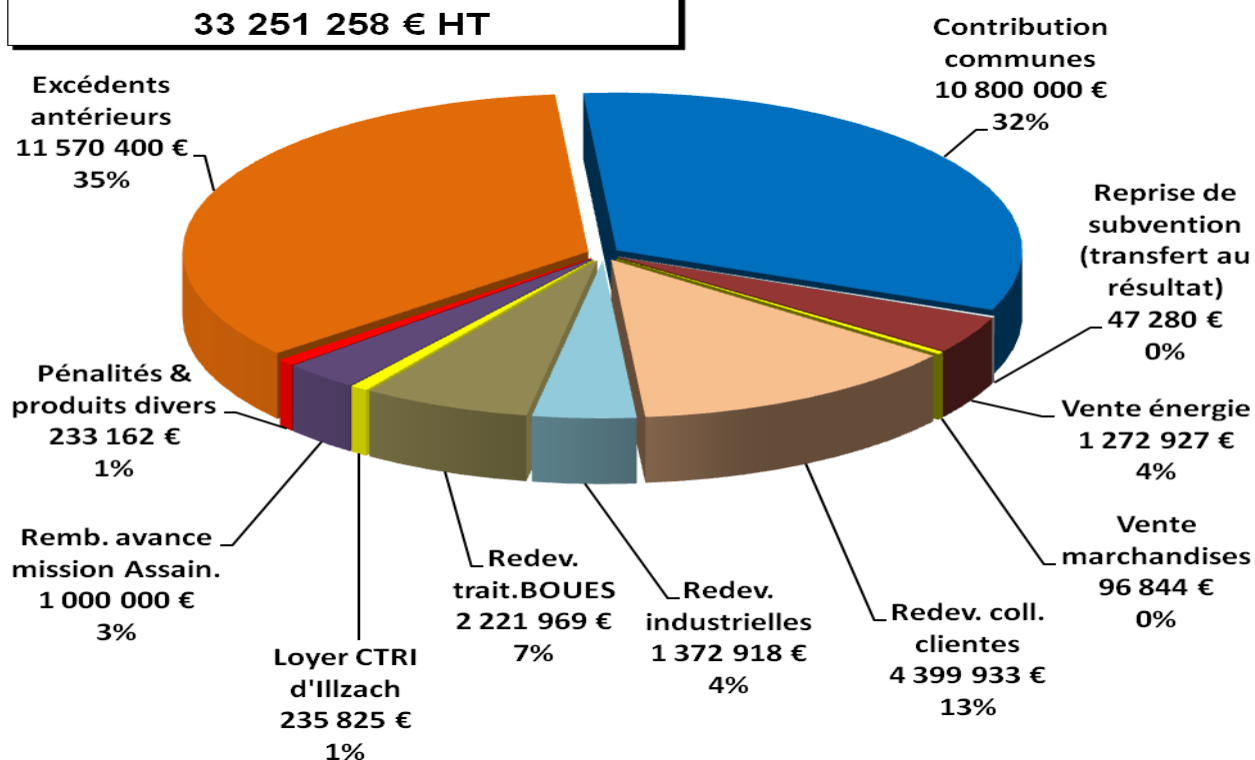
LE COUT DU SERVICE

► La mission « Traitement des résidus urbains »

TRU - Dépenses de fonctionnement
21 646 866 € HT



TRU - Recettes de fonctionnement
33 251 258 € HT





Les coûts résiduels à la charge des communes en mission « TRU »

En matière financière, il est important de rappeler que le SIVOM n'a pas compétence pour fixer le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ; il équilibre ses budgets de fonctionnement en collecte sélective et en traitement des résidus urbains par des subventions d'équilibre des communes et des établissements publics membres. Pour la mission « TRU », la participation financière des communes est réglée au prorata des tonnages traités pour leur compte sur la base du gisement de l'année n-1.

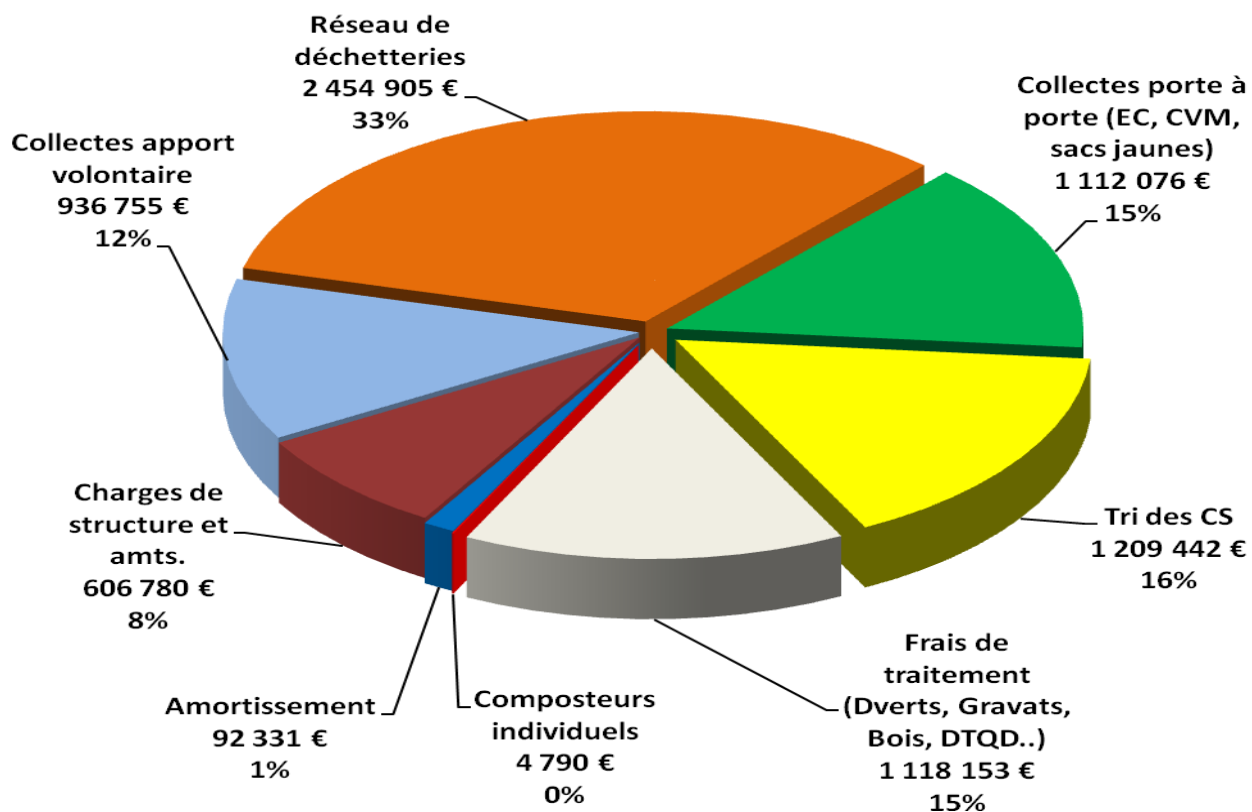
Coût résiduel à la charge des communes	2012	2013
1 Subventions communales HT: (Contributions d'équilibre budgétaire représentant le coût à la charge des communes)	10 800 000 € -12,2 %	10 800 000 € 0 %
<i>Population</i>	273 219	268 462
2 Coût par habitant HT:	39,5 € / hab -12,3 %	40,2 € / hab +1,8 %
3 Coût à la tonne traitée HT:	92,1 € / t -11,9 %	97,7 € / t +6,1%
Tonnages des collectivités (ménagers et municipaux) traités en « TRU »	<u>117 232</u> -0,3 %	<u>110 571</u> -5,7 %
-Ordures ménagères résiduelles	75 117	68 885
-Déchets municipaux	21 366	20 994
-DME résiduels des déchetteries et en PàP	17 027	16 782
-Particuliers réceptionnés au Centre de tri	2 281	2 148
-Refus de tri et rebuts sur textiles	1 441	1 762

- ✓ Maintien de la contribution au niveau de 2012.
- ✓ Le coût à la tonne augmente de +6,1% en raison de la baisse des tonnages pris en charge par la mission « TRU » (baisse des ordures ménagères notamment).
- ✓ Le coût à l'habitant varie de -1,8%, à hauteur de la baisse de la population prise en compte en simple comptage à partir de 2013.

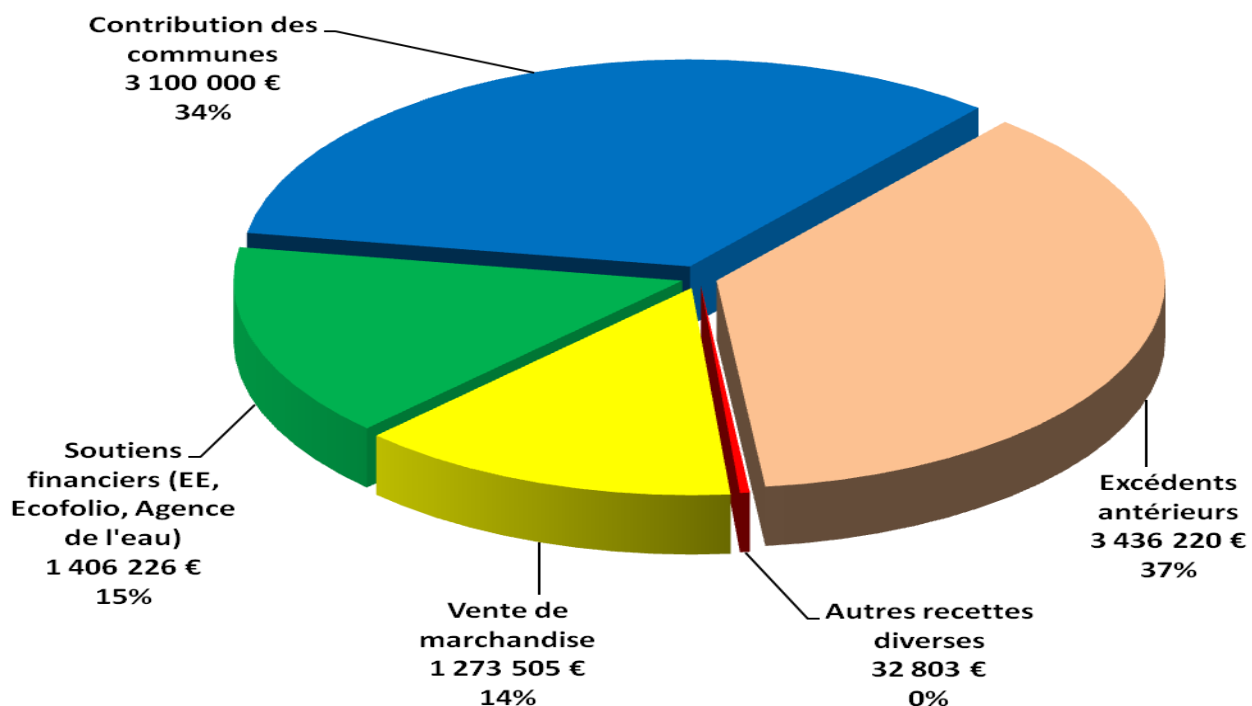
Dépenses d'investissement	€ HT	
❖ Travaux à l'usine d'incinération	89 321	
-Tvx pour contrôle en continu des rejets (solde)	19 896	
-Tvx pour le traitement catalytique (solde)	1 548	
-Tvx pour plateforme mise en balle OM (solde)	66 546	
-Tvx pour mesure semi-continu des dioxines	1 331	
❖ Remboursement annuité d'emprunt capital	1 466 128	
❖ Reprise d'amortissement d'une subvention	47 280	
TOTAL	1 602 729	

► La mission «Collectes sélectives »

CS - Dépenses de fonctionnement : 7 535 232 € HT



CS - Recettes de fonctionnement : 9 248 754 € HT




Les coûts résiduels à la charge des communes en mission « CS »

Pour la mission «Collectes sélectives», la participation financière des communes est réglée au prorata des populations de chacune d'entre-elles.

Coût résiduel à la charge des communes		2012	2013
1 Subventions communales HT:		3 100 000 €	3 100 000 €
	Contributions d'équilibre budgétaire représentant le coût à la charge des communes	-8,8 %	0 %
2 Coût par habitant HT:	<i>Population</i>	262 998	258 351
		11,8 € / hab	12,0 € / hab
		-8,9 %	+1,7 %
3 Coût à la tonne traitée HT:		41,0 € / t	40,1 € / t
		-10,5 %	-2,2 %
Tonnages ménagers des collectivités collectées sélectivement :		75 554	77 245
		+ 1,9 %	+ 2,2 %
	-Réseau de déchetteries (hors CS)	51 347	51 587
	-CS en apport volontaire et Porte à Porte	19 478	21 157
	-Déchets verts (porte à porte et point TRI)	4 666	4 436
	-Destockage fibro-ciment amianté	63	65

- ✓ Maintien de la contribution au niveau de 2012.
- ✓ Le coût à la tonne diminue de -2,2 % en raison de la hausse des tonnages collectés sélectivement (effet porte-à-porte Mulhouse notamment).
- ✓ Le coût à l'habitant varie de +1,7%, à hauteur de la baisse de la population prise en compte en simple comptage à partir de 2013.

Dépenses d'investissement	€ HT	
❖ Acquisition de conteneurs	262 188	
-AV aériens et enterrés pour CS	252 274	
-Conteneurs DEEE & huiles de vidange	9 914	
❖ Aménagement des déchetteries	18 757	
-Consolidation des quais (Wittenheim)	14 805	
-Plan topo Bourtzwiller & sondage Wittenheim	3 952	
❖ Prestations de conteneurisation Mulhouse (enquêtes, distributions, fournitures des bacs)	2 149 154	
❖ Reprise de subvention	26 386	
TOTAL	2 456 485	

► Evolution des soutiens ECO-EMBALLAGES

ECO-EMBALLAGES intervient depuis 1994 pour la récupération des emballages ménagers (papiers, cartons, verre, plastique, acier, et aluminium).

Versements (en €)	BAREME « D »		BAREME « E »		
	2009	2010	2011	2012	2013
Acomptes	1 000 000	1 000 000	1 400 000	1 313 900	1 526 400
Liquidatif solde T1-T4	272 806	348 625	108 362	365 619	
Liquidatif Std Exp Métaux			311 140	341 901	
SOUTIENS ANNUELS	1 272 806	1 348 625	1 819 502	2 021 420	
SDD			75 288	43 581	
Soutiens caractérisations	1 500	1 500			
Soutiens ADT	24 973				
Soutiens Communication	77 113	56 262			
Etude d'optimisation	97 822	97 821			
AUTRES SOUTIENS	201 408	155 583	75 288	43 581	
TOTAL ECO-EMB	1 474 214	1 504 208	1 894 790	2 065 001	
Evolution % hors étude d'optimisation		+2,2 %	+34,7%	+9,0%	

► Evolution des soutiens ECOFOLIO

ECOFOLIO soutient le recyclage des papiers et imprimés non sollicités distribués dans les boîtes aux lettres.

Versements (en €)	2009	2010	2011	2012	2013
Tonnages déclarés (catégorie marchande sorte 1.11)	6 699 t	6 951 t	6 252 t	4 687 t	5 424 t
Soutien € / tonne sorte 1.11	27,63 €	42,32 €	46,28 €	39,77 €	
Soutien total annuel	185 119	294 183	289 324	186 425	

► Les autres Eco-organismes

Les Eco-organismes assurent la responsabilité financière et organisationnelle des producteurs pour la gestion de produits en fin de vie.

COREPILE soutient le recyclage des piles et accumulateurs

OCAD3E soutient le recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Dans le cadre de la REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) sur les DEEE, 4 éco-organismes se partagent le territoire. Le SIVOM a conventionné avec l'Eco-organisme **ECOLOGIC**, OCAD3E étant l'interlocuteur unique pour la gestion administrative et le versement des soutiens

RECYLUM soutient le recyclage des lampes usagées

ALIAPUR soutient le recyclage des pneumatiques

ECOTLC soutient le recyclage des textiles, linge et chaussures

ECODDS soutient le traitement des déchets diffus spéciaux (peintures, phytosanitaires, acides, bases, comburants, etc...)

ECOMOBILIER soutient le recyclage de tout type de mobilier, y compris les sommiers et matelas

Le SIVOM a conventionné en 2013 avec ces deux derniers éco-organismes pour une mise en œuvre en 2014.

► Prix moyen de reprise des matériaux triés

Matériaux valorisés	Filière Prestataire Année 2012	Prix unitaires HT à la tonne				
		2009	2010	2011	2012	2013
PLASTIQUES	VALORPLAST 77Puteaux	89,90 €	201,30 €	392,50 €	333,32 €	276,41 €
VERRE	BSN 88Gironcourt	19,91 €	22,42 €	22,20 €	21,45 €	21,75 €
PAPIERS & CARTONS	COVED 68Ungersheim	0,80 €	25,30 €	104,00 €	50,16 €	37,82 €
FERRAILLES déchetterie	DERICHBOUG 68 Illzach	108,00 €	208,00 €	253,10 €	245,30 €	213,01 €
ACIERS issus mâchefers	DERICHBOUG 68 Illzach	10,00 €	20,60 €	106,60 € <i>(nouveaux prix 01/07)</i>	127,91 €	98,16 €
ALUMINIUM issus mâchefers	METALIFER 67Strasbourg	360,00 €	629,00 €	1 236,40 € <i>(nouveaux prix 01/07)</i>	1 183,08 €	1 077,61 €

L'année 2013 comme pour 2012, est marquée par une tendance baissière des prix de vente des marchandises :

- ✓ Les plastiques : **-17,0 %**
- ✓ Le verre : **++1,4 %**
- ✓ Les papiers & cartons : la plus forte baisse enregistrée : **-24,6 %**
- ✓ Les ferrailles encombrantes : **-13,2 %**
- ✓ Les aciers sur mâchefers de l'UIOM : **-23,3%**
- ✓ L'aluminium sur mâchefers de l'UIOM : **-8,9 %**

Dans l'ensemble, les prix de reprise des marchandises restent toutefois à un niveau élevé, en particulier lorsqu'on les compare à la dépression de 2009.

LES PERSPECTIVES POUR 2014

Il s'agit principalement :

- de réaliser des travaux d'aménagements dans les déchèteries intercommunales (sécurité, remplacement de bungalows, agrandissement de la déchèterie de Bourtzwiller) dans le cadre du schéma d'optimisation,
- de démarrer la maîtrise d'œuvre pour le remplacement de la déchetterie de Kingersheim,
- de mettre en place les dispositifs ECO-DDS et ECO-MOBILIER dans les déchetteries qui s'y prêtent,
- de réaliser la deuxième campagne de caractérisation des ordures ménagères, en période hors tonte de gazon,
- de finaliser l'audit financier de l'UIOM de Sausheim,
- d'entrer dans la phase active des actions du PLP grâce notamment au recrutement d'un maître-composteur.



Annexes

► Les résultats quantitatifs (tonnages)

Les tableaux de synthèse des tonnages produits en 2013 et les graphiques d'évolution des tonnages sont fournis ci-après

Tableau n° 1 : Origine des déchets

Tableau n° 2 : Mode de traitement

Tableau n° 3 : Valorisation matière

Tableau n° 4 : Dispositif de collecte sélective des déchets ménagers

Tableau n° 5 : Déchets incinérables - UIOM de Sausheim

Tableau n° 6 : Centre de tri

Tableau n° 7 : Taux de valorisation « matière et énergie »

Cinq graphiques montrant l'évolution des tonnages de 2003 à 2013

TONNAGES DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES TRAITES de 2011 à 2013

Tableau n° 1

ORIGINE DES DECHETS

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU" (simple comptage à cpter de 2013)		272 915		273 219		268 462		-1,7%
(*) Population mission "Collecte sélective" (idem)		262 886		262 998		258 351		-1,8%
1 - DECHETS MENAGERS du SIVOM	152 668	570	154 374	576	149 248	568	63%	-1,5%
Ordures ménagères résiduelles traitées	74 946	275	75 117	275	68 885	257	29%	-6,7%
(*) Collectes sélectives (recyclées réellement)	18 145	69,0	18 504	70,4	19 016	73,6	8%	4,6%
Verre	6 935	26,4	6 879	26,2	7 123	27,6	3%	5,4%
Papier-cartons	10 547	40,1	10 911	41,5	11 106	43,0	5%	3,6%
Bouteilles plastiques	664	2,5	715	2,7	788	3,0	0%	12,2%
Acier								
Aluminium								
<i>Récupérés à l'UIOM</i>								
(*) Refus de tri sur papiers/cartons & bout. plast.	653	2	974	4	1 491	6	1%	55,8%
(*) Stock et freinte papiers/cartons & bout.plast.	973	4	0	0	649	3	0%	
(*) Déchets occasionnels des ménages	57 951	220	59 779	227	59 207	229	25%	0,8%
Collectés en déchetterie (hors pap/verre/bp)	50 548	192	51 347	195	51 587	200	22%	2,3%
Collectés sur la voie publique	917	3	956	4	699	3	0%	-25,5%
Collectés au centre de tri (particuliers)	2 064	8	2 281	9	2 148	8	1%	-4,1%
Collectés en Porte à porte (déchets verts)	3 028	12	3 393	13	3 047	12	1%	-8,6%
Collectés en point TRI (déchets verts)	820	3	1 273	5	1 389	5	1%	11,1%
Rebutis sur tri de textiles	564	2	467	2	271	1	0%	-40,9%
Destockage amiante-ciment auprès des habitants	10	0	63	0	65	0	0%	5,9%
2.1 DECHETS MUNICIPAUX	22 171	81	21 366		20 994		9%	-1,7%
Livrés à l'UIOM	7 975	29	7 361		7 354		3%	-0,1%
Livrés au Centre de tri (+ associations)	3 220	12	3 423		3 413		1%	-0,3%
Déchets verts	3 347	12	3 539		3 298		1%	-6,8%
Gravats	7 629	28	7 043		6 929		3%	-1,6%
2.2 BOUES D'EPURATION du SIVOM	20 157	74	20 350		19 271		8%	-5,3%
3 - DECHETS DES ENTREPRISES	7 892		7 392		7 864		3%	6,4%
DIB + DH incinération directe	7 892		7 392		7 864		3%	6,4%
DIB Centre de tri	0		0		0		0%	
4 - COLLECTIVITES CLIENTES	44 674		41 419		40 240		17%	-2,8%
Ordures ménagères du secteur 3	40 405		38 045		36 294		15%	-4,6%
DME / municipaux du secteur 3	932		985		1 048		0%	6,5%
Boues	3 337		2 389		2 898		1%	21,3%
TOTAL DES FLUX REELS (y compris Boues d'épuration)	247 563		244 902		237 616		100%	-3,0%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



Tableau n° 2
MODE DE TRAITEMENT

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
Population mission "TRU"		272 915		273 219		268 462		-1,7%
(*) Population mission "Collecte sélective"		262 886		262 998		258 351		-1,8%
1 - INCINERATION	159 418		154 944		158 196		67%	2,1%
UIOM SAUSHEIM (Déchets solides)	129 767		123 743		134 917		57%	9,0%
UIOM SAUSHEIM (Boues)	23 494		22 740		22 131		9%	-2,7%
AUTRES USINES D'INCINERATION (Solides)	6 157		8 461		1 148		0%	-86,4%
2 - MISE EN DECHARGE	14 767		15 702		3 895		2%	-75,2%
DECHARGE DE RETZWILLER (Solides)	10 824		11 576		3 895		2%	-66,4%
AUTRES DECHARGES de cl 2 (Solides)	3 943		4 126		0		0%	-100,0%
AUTRES DECHARGES (Boues)	0		0		0		0%	
3 - VALORISATION MATIERE "SIVOM"	72 485	266	74 388		74 398		31%	0,0%
(*) EN PROVENANCE DES OM	20 312	77	20 441		21 043		9%	2,9%
(*) EN PROVENANCE DES DOM	38 128	145	40 004		40 005		17%	0,0%
EN PROVENANCE DES COMMUNES	10 976	40	10 582		10 227		4%	-3,4%
EN PROVENANCE DU CENTRE DE TRI	3 069	11	3 361		3 124		1%	-7,1%
AJUSTEMENT par rapport au tableau n° 1	893		-132		1 127		0%	
TOTAL DES FLUX REELS	247 563		244 902		237 616		100%	-3,0%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



Tableau n° 3
VALORISATION MATIERE

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
		272 915		273 219		268 462		-1,7%
(*) Population mission "Collecte sélective"		262 886		262 998		258 351		-1,8%
1 - EN PROVENANCE DES "OM"	20 312	77,3	20 441	77,7	21 043	81,5	28%	4,8%
(*)								
Verre	6 935	26,4	6 879	26,2	7 123	27,6	10%	5,4%
Papier-cartons	10 547	40,1	10 911	41,5	11 106	43,0	15%	3,6%
Bouteilles plastiques	664	2,5	715	2,7	788	3,0	1%	12,2%
Emballages Acier (avant incinérat. / sur mâchefers)	2 130	8,1	1 916	7,3	2 014	7,8	3%	7,0%
Emballages Aluminium (sur mâchefers)	37	0,1	21	0,1	13	0,0	0%	-38,9%
2 - DECHETS OCCASIONNELS MENAGERS	38 128	145	40 004	152	40 005	155	54%	1,8%
(*)								
Déchets verts	15 487	59	17 173	65	16 246	63	22%	-3,7%
Déchetteries	11 638		12 507		11 810			
Autres points d'apport	820		1 273		1 389			
Porte à porte Bassin Potas.	3 028		3 393		3 047			
Gravats	16 673	63	15 821	60	15 971	62	21%	2,8%
Bois	3 148	12	3 487	13	4 101	16	6%	19,7%
DEE	852	3,2	1 029	3,9	1 211	4,7	2%	19,9%
Ferrailles encombrantes	1 430	5	1 784	7	1 738	7	2%	-0,8%
Textiles / huiles de friture	118	0	182	1	223	1	0%	25,0%
Déchets spéciaux (DTQD, piles batt.,h.vid)	392	1	444	2	426	2	1%	-2,3%
Capsules nespresso	18	0	21	0	23	0	0%	11,0%
Fibrociments amiantés (campagnes annuelles)	10	0	63	0	65	0	0%	5,9%
3 - EN PROVENANCE DES COMMUNES	10 976		10 582		10 227		14%	-3,4%
Déchets verts	3 347		3 539		3 298		4%	-6,8%
Gravats	7 629		7 043		6 929		9%	-1,6%
4 - PROVENANCE DU CENTRE DE TRI d'ILLZACH (déchets des ménages et des communes : voir répartition tableau 6)	3 069		3 361		3 124		4%	-7,1%
Ferrailles encombrantes	867		791		826		1%	4,4%
Bois	1 261		1 330		1 243		2%	-6,5%
Déchets verts	308		343		319		0%	-7,0%
Gravats	452		620		470		1%	-24,2%
Pneu	123		158		161		0%	2,4%
DEEE	47		87		66		0%	-24,3%
Déchets spéciaux	12		32		38		0%	17,5%
DTQD			16,1		25,3			
Bouteilles de gaz			14,6		10,1			
Extincteurs			1,5		2,5			
TOTAL DES FLUX VALORISES	72 485		74 388		74 398		100%	0,0%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

Tableau n° 4
DISPOSITIFS DE COLLECTE
SELECTIVE DES DECHETS
MENAGERS

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
	Population mission "TRU" 272 915		273 219		268 462			-1,7%
(*)	Population mission "Collecte sélective" 262 886		262 998		258 351			-1,8%
1 - RESEAU DECHETTERIES	50 548	192	51 347	195	51 587	200	64%	2,3%
2 - COLLECTE SELECTIVE en PAV + VERRE	14 824	56	14 599	56	14 171	55	18%	-1,2%
3 - COLLECTE SELECTIVE PORTE à PORTE	4 947	19	4 881	19	6 986	27	9%	45,7%
4 - AUTRES COLLECTES	6 840	26	7 965	30	7 349	28	9%	-6,1%
5 - REFUS DE TRI (pour mémoire)	653	2	974	4	1 491	6	2%	55,8%
TOTAL	77 158	294	78 791	300	80 093	310	100%	3,5%
RESEAU DECHETTERIES	50 548	192	51 347	195	51 587	200	64%	2,3%
Encombrants non valorisables	16 278	62	16 071	61	16 083	62	20%	1,9%
Vers le CTRI	16 278		16 071		16 083			
Déchets spéciaux	392	1	444	2	426	2	1%	-2,3%
DTQD	297,1	1	321,2	1	302,4	1		-4,2%
Batteries	2,7	0	6,8	0	6,9	0		4,2%
Piles	19,0	0,1	21,9	0,1	19,7	0,1		-8,4%
Huiles de vidange	68,6	0,3	88,6	0,3	88,7	0,3		2,0%
Lampes et tubes	4,3	0,0	4,5	0,0	4,9	0,0		10,4%
Cartouche d'encre	0,7	0,0	0,7	0,0	0,8	0,0		21,8%
Radiographies					2,3	0,0		
Matériaux recyclés	33 877	129	34 832	132	35 078	136	44%	2,5%
Gravats	16 673	63	15 821	60	15 971	62		2,8%
Déchets verts	11 638	44	12 507	48	11 810	46		-3,9%
Ferrailles	1 430	5	1 784	7	1 738	7		-0,8%
DEEE	852	3	1 029	4	1 211	5		19,9%
Bois	3 148	12	3 487	13	4 101	16		19,7%
Textile	101	0	163	1	197	1		23,3%
Huile de friture	17	0,1	19	0,1	26	0,1		39,3%
Capsules nespresso	18	0,1	21	0,1	23	0,1		11,0%
COLLECTE SELECTIVE EN APPORT VOLONT.	14 824	56	14 599	56	14 171	55	18%	-1,2%
Verre	6 935	26	6 879	26	7 123	28	9%	5,4%
dont collecté sur site des déchetteries	1 916		2 018		2 096			
Papier carton	7 425	28	6 440	24	5 803	22	7%	-8,3%
dont collecté sur site des déchetteries	3 467		3 509		3 346			
Bouteille plastique	464	2	448	2	411	2	1%	-6,6%
dont collecté sur site des déchetteries	115		124		133			
Multi matériaux (P/C & B.Plast)	0		832	3	834	3	1%	2,0%
dont collecté sur site des déchetteries	0		0		0			
COLLECTE SELECTIVE EN PORTE A PORTE	4 947	19	4 881	19	6 986	27	9%	45,7%
Multi matériaux (P/C & B.Plast)	4 606	18	4 551	17	6 655	26	8%	48,9%
Cartons du Centre Ville Mulhouse (CVM)	341	1	330	1	331	1	0%	2,1%
AUTRES COLLECTES SPECIFIQUES	6 840	26	7 965	30	7 349	28	9%	-6,1%
Déchets verts en pointTRI	820		1 273	4,8	1 389	5,4	2%	11,1%
Déchets verts Porte à Porte	3 028		3 393	12,9	3 047	11,8	4%	-8,6%
Encombrants collectés sur voie publique	917		956	3,6	699	2,7	1%	-25,5%
Particuliers accueillis au CTRI	2 064		2 281	8,7	2 148	8,3	3%	-4,1%
Collecte de fibrociments amiantés	10		63	0,2	65	0,3	0%	5,9%
REFUS DE TRI sur CS (pour mémoire)	653	2	974	4	1 491	6	2%	55,8%

Nota 1 : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

Nota 2 : Les tonnages des collectes sélectives (papiers cartons, bouteilles plastique) sont en valeurs brutes collectées

Tableau n° 5
DECHETS INCINERABLES -UIOM
SAUSHEIM-

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
		272 915		273 219		268 462		-1,7%
(*)	Population mission "TRU"		Population mission "Collecte sélective"	262 986		258 351		-1,8%
1 - LES ENTREES (solides)	142 844		137 533		139 393		86%	1,4%
1 - LES ENTREES (Boues)	23 494		22 740		22 169		14%	-2,5%
1 - LES ENTREES TOTALES	166 338		160 273		161 561		100%	0,8%
Ordures ménagères et assimilées	75 599		76 091		70 376		44%	-7,5%
OMR collectées	74 946		75 117		68 885		43%	-8,3%
Refus des collectes sélectives	653		974		1 491		1%	53,1%
Déchets des communes	7 975		7 361		7 354		5%	-0,1%
Déchets ménagers - Rebut sur tri textiles	564		467		271		0%	-42,0%
Refus du centre de tri	10 409		8 177		17 234		11%	110,8%
Déchets des entreprises	7 892		7 392		7 864		5%	6,4%
DIB	7 089		6 191		6 567			
Déchets hospitaliers	803		1 202		1 297			
Déchets du secteur 3 et 4	40 405		38 045		36 294		22%	-4,6%
Les Boues d'épuration des eaux usées	23 494		22 740		22 169		14%	-2,5%
STEP Mulhouse	20 157		20 350		19 271			
Autres collectivités	3 337		2 389		2 898			
2 - LES SORTIES	166 338		160 274		161 561		100%	0,8%
Incineration sur place	153 261		146 483		157 048		97%	7,2%
Solides	129 767		123 743		134 917		84%	9,0%
Boues	23 494		22 740		22 131		14%	-2,7%
Valorisation matière -Métaux avant incinération	2 571		2 549		3 151		2%	23,6%
Délestage vers d'autres incinérateurs	6 157		8 036		1 148		1%	-85,7%
Délestage vers des CET 2	4 349		3 206		214		0%	-93,3%
Délestage vers CET 2 de RETZWILLER	407		220		214			
Délestage vers CET 2 de Lorraine	3 943		2 986		0			
Délestage vers autre décharge BOUES	0		0		0			
3 - GESTION RESIDUS D'INCINERATION	26 955		24 220		27 845		100%	15,0%
1- VALORISATION	12 378		10 973		12 276		44%	11,9%
Métaux ferreux s/mâchefers	812		645		733		3%	13,7%
Non ferreux s/mâchefers	58		35		24		0%	-31,8%
Mâchefers	11 507		10 294		11 519		41%	11,9%
2- MISE EN DECHARGE (CET 2)	11 043		10 266		9 416		34%	-8,3%
Mâchefers	325		435		667		2%	53,2%
Scories s/chaudière	4 412		3 971		5 015		18%	26,3%
Scories s/cyclone	6 305		5 860		3 734		13%	-36,3%
3- MISE EN DECHARGE (CET 1)	3 535		2 981		6 153		22%	106,4%
Scories s/cyclone	352		143		2 932		11%	1951,1%
Cendres d'électrofiltre	2 738		2 507		2 804		10%	11,8%
Gâteaux de filtration	166		146		148		1%	1,2%
Poussières & boues chaudière & sable	280		184		269		1%	46,4%

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.

Tableau n° 6
CENTRE DE TRI

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab		
		272 915		273 219		268 462		-1,7%
(*)	Population mission "TRU"	272 915	Population mission "Collecte sélective"	262 886	262 998	258 351		-1,8%
1 - LES ENTREES (solides)	23 412		23 715		23 392		100%	-1,4%
Déchets ménagers du SIVOM	19 260		19 308		18 931		81%	-2,0%
DME non valorisables des déchetTRI	16 278		16 071		16 083		69%	0,1%
DME collectés en porte à porte	917		956		699		3%	-26,9%
Les particuliers en direct au CTRI	2 064		2 281		2 148		9%	-5,8%
Déchets des communes	3 220		3 423		3 413		15%	-0,3%
Déchets municipaux	1 641		1 825		1 851		8%	1,4%
Déchets d'association	1 578		1 598		1 562		7%	-2,2%
Déchets collectivités clientes (secteur 3)	932		985		1 048		4%	6,5%
Déchets des entreprises	0		0		0		0%	
2 - LES SORTIES	23 412		23 715		23 392		100%	-1,4%
Valorisation matière sur déchets vrac	3 069		3 361		3 124		13%	-7,1%
Sur déchets ménagers (DME+ particuliers)	2 028		2 266		2 036		9%	-10,1%
Sur déchets municipaux et associatifs	1 042		1 095		1 088		5%	-0,7%
Refus vers l'UIOM de SAUSHEIM	10 263		8 109		17 043		73%	110,2%
Refus détournés vers une décharge	10 417		12 496		3 680		16%	-70,5%
Délestage vers la décharge de RETZWILLER (68)	10 417		11 356		3 680			
Délestage vers une autre décharge	0		1 140		0			
Refus détournés vers un autre incinérateur	0		425		0		0%	
Ecart dû à l'humidification des déchets avant broyage	-337		-676		-454		-2%	

Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



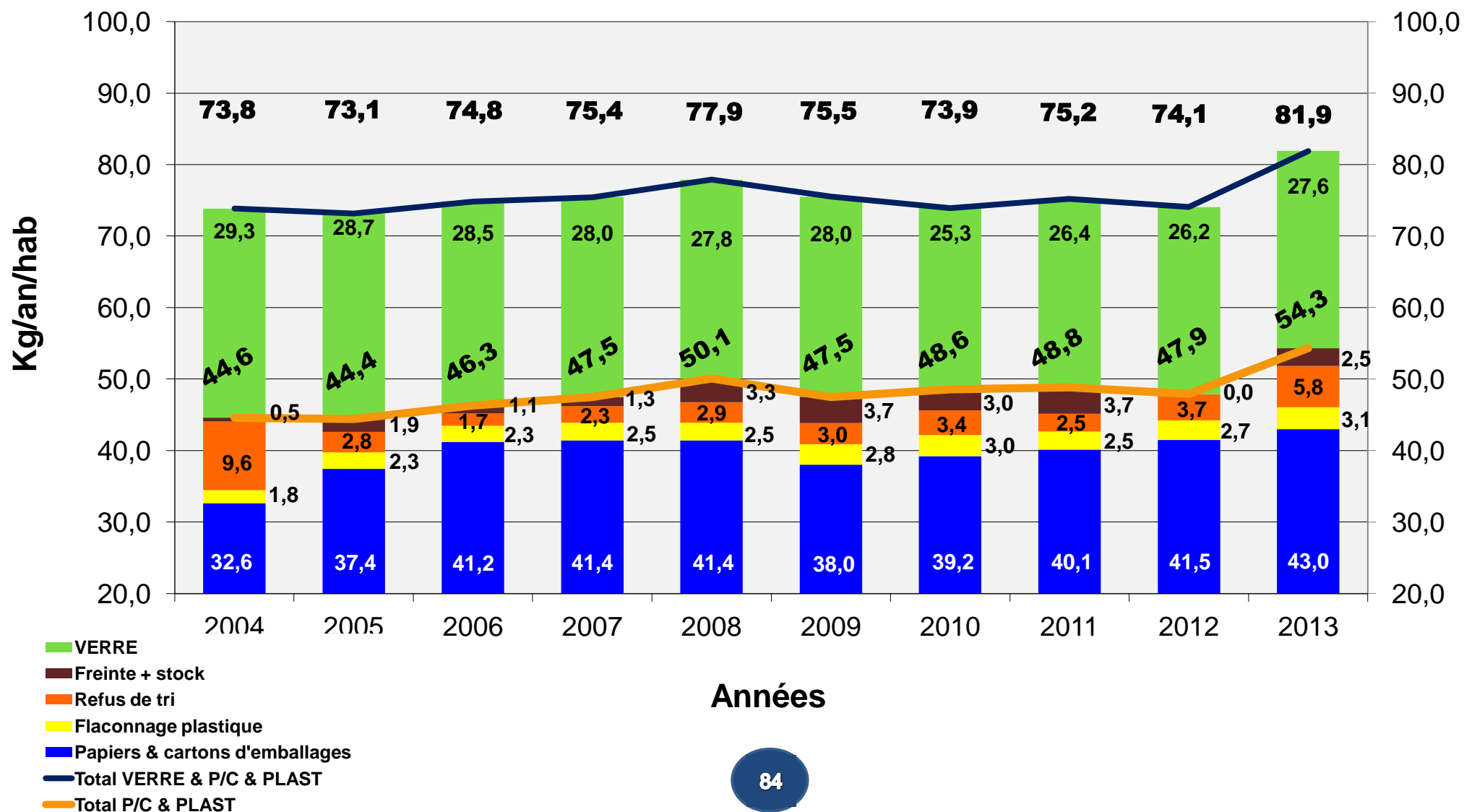
Tableau n° 7 TAUX VALORISATION "MATIERE et ENERGIE"

	2011		2012		2013		Répart. 2013	Evolut. des Kg/hab.		
	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab	Tonnes	Kg / hab				
	Population mission "TRU"		272 915		273 219		268 462		hors	-1,7%
(*)	Population mission "Collecte sélective"		262 886		262 998		258 351		boues	-1,8%
1 - VALORISATION "MATIERE"	72 485		74 388		74 398		35%	0,0%		
(*) 1- RECYCLAGE "Provenance des OM"	20 312		20 441		21 043		10%	2,9%		
2- RECYCLAGE "ORGANIQUE - Dverts"	19 141		21 055		19 863		9%	-5,7%		
Ménagers	15 794		17 516		16 565					
Communaux	3 347		3 539		3 298					
3- RECYCLAGE "GRAVATS"	24 755		23 483		23 370		11%	-0,5%		
Ménagers	17 125		16 441		16 441					
Communaux	7 629		7 043		6 929					
4- RECYCLAGE " AUTRES MATERIAUX"	7 863		8 870		9 594		4%	8,2%		
Ménagers	6 821		7 774		8 506					
Communaux	1 042		1 095		1 088					
5- RECYCLAGE "DECHETS SPECIAUX"	414		538		529		0%	-1,8%		
Ménagers collecte déchet TRI	414		444		426					
Ménagers collecte Ctri d'Ilzsch			32		38					
Destockage amiante habitants			63		65					
2.1 - VALORISATION "ENERGETIQUE" DECHETS MENAGERS	135 924		132 204		136 065		63%	2,9%		
1- INCINERATION A SAUSHEIM	129 767		123 743		134 917			9,0%		
2- INCINERATION Délestage	6 157		8 461		1 148			-86,4%		
2.2 - VALORISATION "ENERGETIQUE" BOUES	23 494		22 740		22 131			-2,7%		
3 - MISE EN DECHARGE	14 767		15 702		3 895		2%	-75,2%		
DECHETS SOLIDES	14 767		15 702		3 895			-75,2%		
BOUES	0		0		0					
TAUX DE VALORISATION "MATIERE" sur DECHETS MENAGERS	39,9%		40,6%		42,5%			4,5%		
Tonnage "Valorisation Déchets ménagers"	60 467		62 711		63 084					
Tonnage "Ménagers du SIVOM - stock et freinte"	151 695		154 374		148 599					
TAUX DE VALORISATION "ENERGIE" sur DECHETS SOLIDES	61%		60%		63%			6,1%		
Tonnage incinéré (hors boues)	135 924		132 204		136 065					
" Ménagers + Municipaux + DIB + Secteur 3 "	224 069		222 162		215 447					
TAUX DE VALORISATION "GLOBAL" hors boues	93%		93%		98%			5,0%		
Tonnage "Matière" + "incinéré hors boues"	208 409		206 593		210 463					
" Ménagers + Municipaux + DIB + Secteur 3 "	224 069		222 162		215 447					

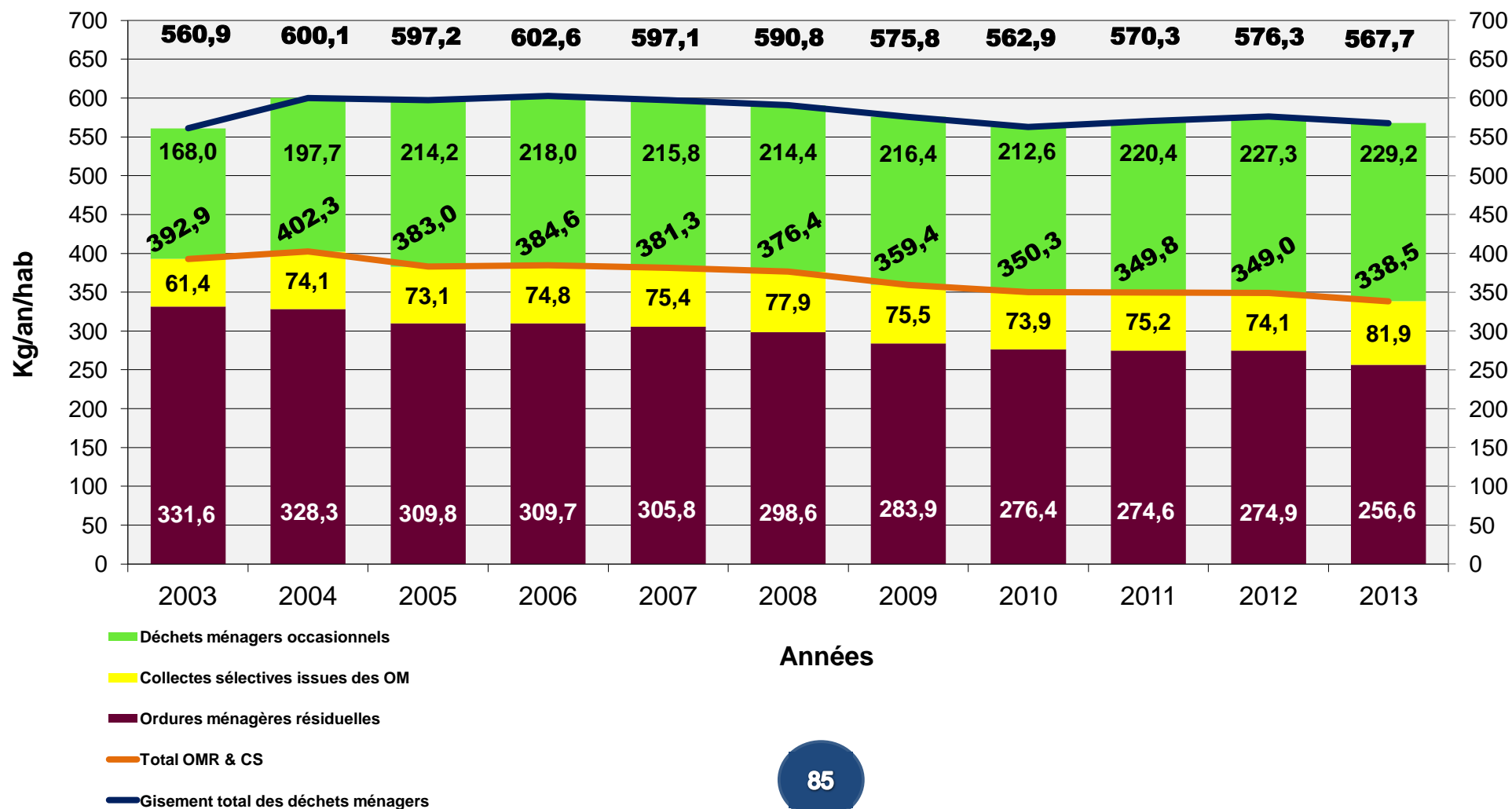
Nota : Pour les tonnages où le ratio Kg/hab/an n'est pas indiqué, la variation est calculée sur les tonnages.



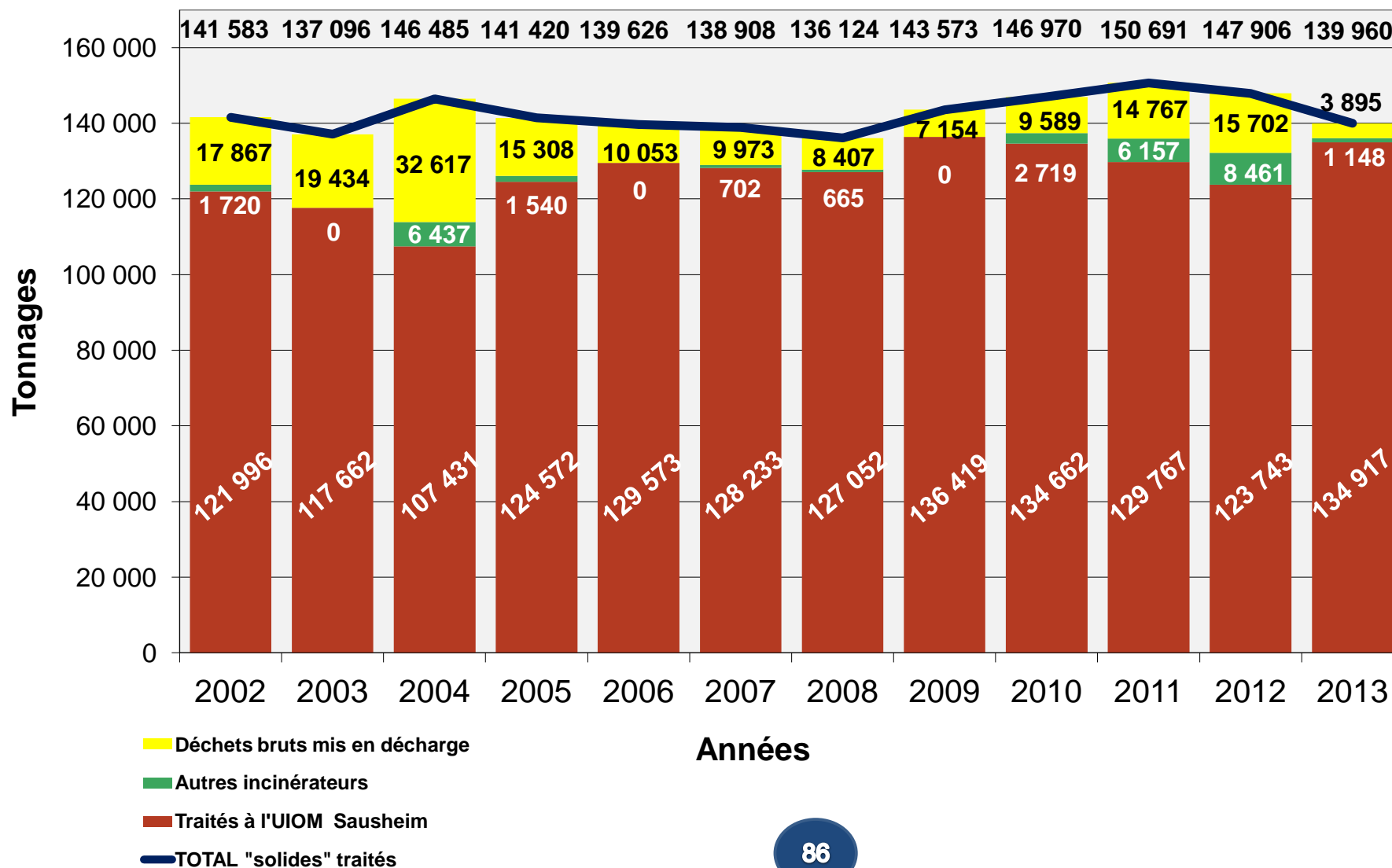
Evolution des tonnages VERRE, P/C, BOUEILLES PLASTIQUE (recyclés / refus / freinte&stock en kg/an/hab)



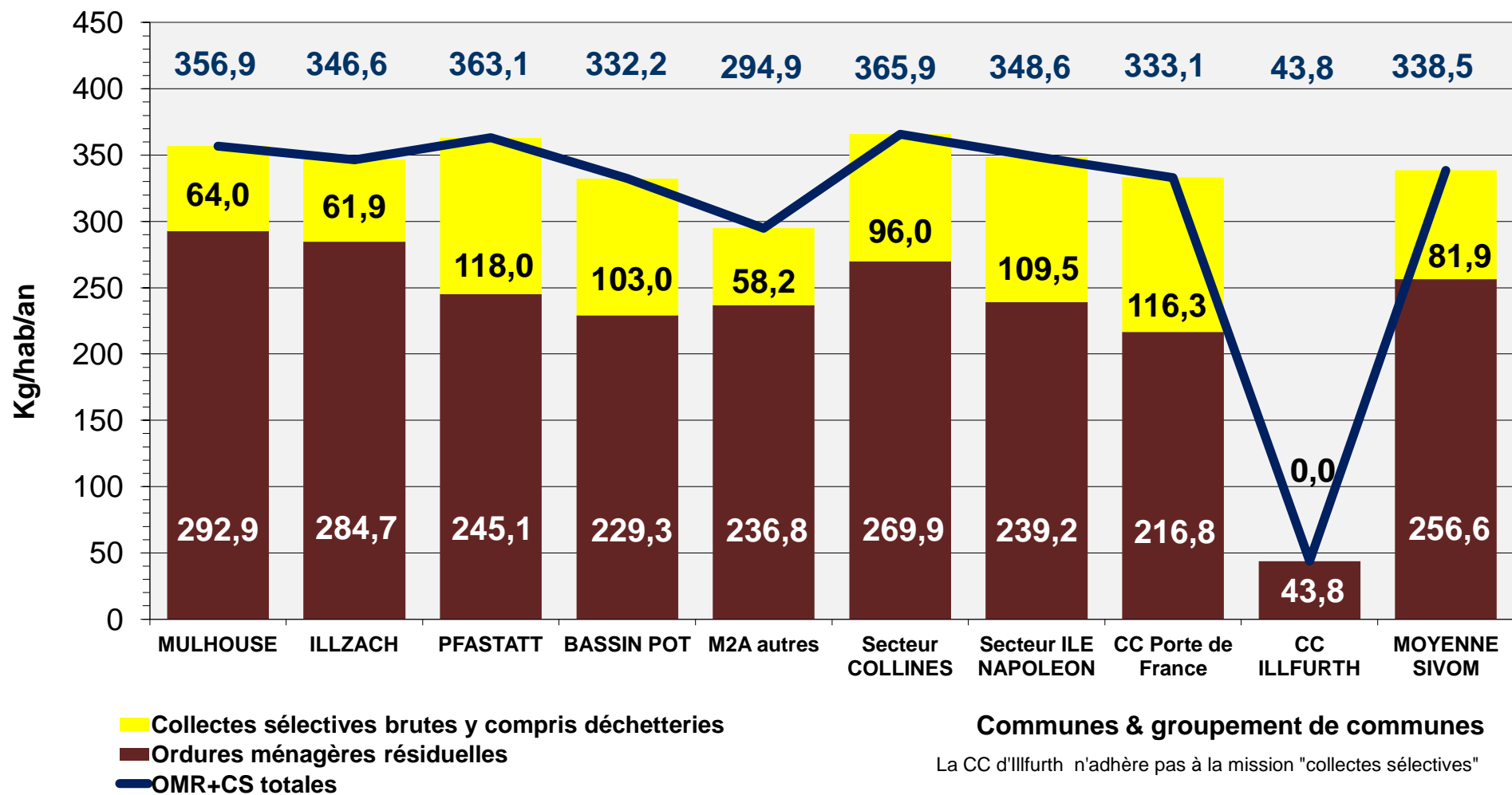
Evolution des déchets ménagers du SIVOM de 2003 à 2013 (en kg/an/hab)



Traitement des "solides" par incinération ou mise en décharge (en tonnes) toutes origines confondues



Ratios par commune des OM résiduelles et collectes sélectives (papiers-cartons, bouteilles plastique, verre) Année 2013 (en kg/hab/an)



Evolution du taux de valorisation "MATIERE" sur le gisement des déchets ménagers de 2003 à 2013

